Montréal, jeudi 9 juillet 1936

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TELEPHONE : . . . . . HArbour 1241

SERVICE DE NUIT :
Administration : . . . . . HArbour 1243
Rédaction : . . . . . HArbour 3679
Gérant : . . . . . HArbour 4897

LE DEVOIR

Directeur-gérant: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

VOLUME XXVII — No 158

TROIS SOUS LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

EDITION QUOTIDIENNE
CANADA . . . . . $ 6.00
(Sauf Montréal et banlieue)
E.-Unis et Empire britannique . 8.00
UNION POSTALE 10.00

EDITION HEBDOMADAIRE
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE . . 3.00

L'état actuel du jardin botanique

Des lecteurs nous demandent parfois: Que devient le jardin botanique?

Le jardin botanique est un peu une victime de la politique. Un peu! car il ne faut pas croire qu'il soit abandonné. La somme qui a permis d'engager le technicien indispensable et de faire les premiers travaux a été prise à même le budget municpal de l'année dernière. Le budget de cette année devait comporter un second crédit à même un projet de travaux dans les parcs et jardins publics. Mais la fin brusquée de la session de Québec a laissé ce projet en panne, puisqu'il n'a pu recevoir du parlement de Québec l'autorisation nécessaire.

Cependant, avec la somme limitée à sa disposition, le directeur technique du jardin botanique a pu entreprendre des travaux. C'est presque miracle qu'il ait pu faire ce qu'il a fait avec le double obstacle de la limitation de ses ressources financières et temporelles.

En effet, ce n'est que vers le premier mai que le technicien a pu se mettre à l'oeuvre. Or il était déjà tard pour entreprendre la transplantation des arbustes hébergés au parc Baldwin et qui constituent les premiers sujets intéressants du jardin botanique.

Malgré cet obstacle, on a cependant réussi cette transplantation pour certains sujets qui se sont, sans une seule exception, croyons-nous, bien adaptés à leur nouvel habitat.

La transplantation des autres sujets sera faite à l'automne, dans des conditions idéales cette fois.

Enfin, on a voulu profiter tout de suite de l'offre de collaboration de la pépinière de Berthier. Les spécimens ont été véhiculés de cet endroit dans des conditions très défavorables. Cependant, le résultat est excellent. La "mortalité" est insignifiante et ne dépasse par celle qu'il faut allouer même quand le travail se fait dans des conditions convenables. Cela prouve, comme l'avait affirmé le Frère Marie-Victorin, l'excellence du sol au parc de Maisonneuve.

Cependant, quelle que soit la qualité de ce sol, il ne saurait s'adapter à tous les sujets. Au cours d'une brève visite dimanche dernier, nous avons aperçu des coffres de bois remplis de pierre concassée. On pourrait croire qu'il s'agit de la fondation d'un pavage d'asphalte. Ces pierres concassées seront couvertes plus tard d'une couche de terre et de sable. Le coffre n'a pas de fond. Dans ce sol, si spécialement préparé, on plantera, sauf erreur, des résineux qui doivent se retrouver dans des conditions aussi rapprochées que possible de celles que présente leur habitat naturel.

Cela donne quelque idée des difficultés qu'il faut surmonter, surmonter à prix de travail et d'argent.

* * *

On pratique au jardin botanique l'art, selon l'expression américaine, d'étirer les dollars autant que possible.

L'important, pour offrir un aliment à la curiosité avide du public, c'était d'entreprendre, auprès des cultures lentes et ardues, d'autres susceptibles de donner des résultats immédiats.

C'est cette idée qui a présidé à la création du *jardin économique*. Le jardin économique est un jardin potager comme on en voit près de presque toutes les maisons de ferme dans la région de Montréal. Il s'en distingue cependant par ce fait que l'on a tenté certaines acclimatations.

Dans ce jardin économique on trouvera choux, navets et betteraves, mais aussi des arachides et, si nous ne faisons erreur, des radis japonais d'une longueur démesurée et des pois du même pays dont on mange la gousse comme pour nos fèves à beurre.

Les gens qui vivent à la campagne ou à proximité de la campagne ne comprendront rien de rien à cette idée du jardin économique. Elle s'explique par l'analogie signalée par le Frère Marie-Victorin dans une conférence qu'il faisait il y a peu de temps à un auditoire de l'est de la ville. A New-York, au jardin zoologique de *Central Park*, on a introduit depuis quelque temps les animaux domestiques: la vache, le mouton, la chèvre, les volailles, etc., parce que l'on s'est rendu compte que les petits citadins, très nombreux, les plus nombreux peut-être, n'ont guère d'occasion de voir ces animaux autrement qu'en images. L'urbanisation a éloigné la campagne à ce point. De fait, chacun a constaté que ce qui intéresse le plus l'enfant de la ville qui ne va aux champs que par hasard, ce sont les animaux de la ferme qu'il approche peu souvent de près, qu'il ne connaît guère que par ses albums d'images... quand il en a!

Ainsi, au jardin économique on introduit les humbles légumes que le petit citadin voit quelquefois — peu souvent, on mange si peu de légumes dans la province! — sur la table familiale. Il les verra là en pleine terre; il pourra apprendre à les connaître et à les différencier. Il prendra peut-être le goût de les cultiver et nous verrons, si cela est, se multiplier les jardins potagers qui, au moins aux environs du jardin botanique, ne sont plus guère cultivés que par les Anglais et les Italiens.

* * *

Par ce que nous venons de dire, on conclura que le jardin botanique s'ébauche petit à petit. Le public s'y intéresse et erre autour des cultures, encore dérisoires, que nous venons de décrire sommairement.

Il est excellent qu'il en soit ainsi. Les gens, en état, à cause de leur culture, de comprendre l'importance d'un jardin botanique doivent, nous semble-t-il, veiller, comme sur la prunelle de leurs yeux, sur l'oeuvre embryonnaire du parc de Maisonneuve. Il est important de ne pas laisser en plan ce qui a été commencé si ardument. Quand nous sommes dans la double fournaise des élections et de la canicule, il n'est pas à propos d'insister sur les moyens à prendre en vue de la fin proposée. Nous y reviendrons plus tard. Mais, dès maintenant, nous demandons à nos lecteurs de se persuader eux-mêmes et de persuader ceux sur qui ils peuvent exercer quelque influence que le jardin botanique doit être terminé pour le troisième centenaire de Montréal, en 1942. Ainsi que l'a si délicatement dit le Frère Marie-Victorin, père de ce jardin botanique: Ville-Marie est femme; pour son anniversaire offrons-lui des fleurs.

Louis DUPIRE

gouvernement révolutionnaire.

On raconte à son propos une amusante histoire. La légende attribuait à lord Curzon, l'ancien ministre des Affaires étrangères d'Angleterre, un grand sentiment de l'importance de sa famille, en même temps qu'une remarquable raideur d'attitude. (Depuis, on a su que ce grand seigneur avait héroïquement fait sa carrière politique, malade, le torse enserré dans un corselet d'acier). En tout cas, Curzon pouvait assez naturellement n'admirer que fort peu l'aristocrate passé à la révolution.

Or Tchitchérine se serait un jour présenté chez Curzon:

— Veuillez vous asseoir, monsieur, aurait fait celui-ci, tout en continuant ostensiblement sa besogne.

Tchitchérine attendit.

Quelque temps après Curzon lui aurait dit:

— Vous avez affaire à moi, monsieur?

— Oh! non, aurait tranquillement riposté Tchitchérine. J'arrêtais simplement comme cela, en passant, pour vous dire que les Tchitchérine sont de meilleure famille que les Curzon.

L'aristocrate avait changé de camp, il était resté lui-même.

O. H.

Carnet d'un grincheux

Ce programme Godbout, vin nouveau dans de vieilles outres.

* * *

Le parti de la **nuisance** viendra si. . . ; il se produira en public si. . . ; il fera campagne si. . . C'est moins un parti constitutionnel qu'un parti conditionnel.

* * *

A force de ne rien dire, on finit des fois par se trouver à ne rien faire.

* * *

M. Damien Bouchard veut être à la fois maire et ministre. Il est possible qu'il finisse par n'être que l'un des deux; et peut-être même rien du tout.

* * *

Trop parler nuit. Et aussi ne pas parler assez.

* * *

Tenter de soulever les villes contre les campagnes et les ruraux contre les citadins, ce serait dans la pure tradition d'un pur démagogue.

* * *

Vouloir établir un nouvel ordre avec les tenants de l'ancien régime, c'est prétendre à tailler un complet neuf à même une étoffe mitée.

* * *

Il est d'un financier fantaisiste de s'imaginer qu'il paiera des millions de primes aux ruraux sans grever le budget de Baptiste de nouveaux impôts; d'un financier fantaisiste ou d'un prometteur électoral. Dans les deux cas, manque de sérieux.

* * *

Cette réunion à Québec **sera** le dernier **caucus** ministériel avant l'élection du 17 août, disent les journaux. C'est aussi bien. Les électeurs sont d'avance en garde contre tous les **caucus.**

* * *

Ce grand silence commence d'avoir de retentissants échos.

* * *

Dit le **Canada**, en dépêche de Québec ce matin sur la réunion libérale d'hier: "Tous les membres présents déclarèrent que ce programme [Godbout] était excellent et promirent de l'étudier pour l'expliquer à leurs électeurs." Ils l'ont trouvé excellent avant même de l'avoir étudié? On l'a déjà dit, ces messieurs vont à rebours du bon sens. On le leur fera bien voir, le 17 août prochain.

* * *

Ses actes le suivent comme le parfum de la moufette. Plus il s'agite et plus il odore.

Le Grincheux

Les ministériels ruraux mécontents d'un article du programme de M. Godbout

Ils trouvent que les primes promises sur la fabrication du beurre et du fromage ne constituent pas une aide sérieuse, car elles se limitent aux mois d'hiver — Cette offre peut paraître merveilleuse aux citadins, mais il n'en est pas ainsi des ruraux

La campagne sournoise contre M. Duplessis — M. Lauriault aurait le poste de chef ingénieur de la Voirie

LE CAUCUS LIBERAL D'HIER A QUEBEC

Québec, 9. — Le caucus libéral ministériel qui s'est tenu ici hier en deux éditions est intéressant par ce que l'on n'en dit pas officiellement. Il est entendu qu'il y a eu des divergences d'opinions assez profondes, principalement sur la question des primes sur la fabrication du beurre et du fromage.

Voici cet article du programme Godbout tel que donné par le premier ministre à la radio, dimanche soir:

"Pour nous permettre d'uniformer la production, d'alimenter notre marché avec plus de continuité et nous épargner les importations coûteuses de l'étranger, une prime de trois sous par livre sera établie sur le beurre et une prime d'un sou et demi sur le fromage, du 1er octobre au 1er mai de chaque année, afin de compenser le cultivateur du coût plus élevé de la fabrication au cours de cette période".

Les députés ruraux trouvent que cet article du programme soumis par le premier ministre Godbout ne constitue pas une aide sérieuse, *car il se limite aux mois d'hiver.* Or, si les citadins peuvent trouver merveilleuse cette offre, il n'en va pas ainsi des ruraux.

Tous savent qu'il est impossible, à moins d'alimenter les vaches de rations dispendieuses, d'en tirer beaucoup de lait pendant la saison froide, c'est-à-dire, quand les revenus sont généralement inférieurs aux dépenses.

Plusieurs ont donc proposé de diminuer le montant de la prime, mais de l'étendre à toute l'année, cela paraîtrait moins bien pour les villes et pourtant coûterait terriblement cher à la province. Si on limite la prime aux mois d'hiver, le déboursé sera d'environ $400,000, tandis qu'il monterait à au moins deux millions, même en réduisant de moitié le montant de l'octroi, mais en le donnant pour les douze mois.

Les ruraux se sont soulevés, dit-on, et plusieurs parlaient de se retirer. Mais on leur a fait comprendre la nécessité de présentér un front uni.

Brasseurs de boue

On a aussi suggéré de se lancer à l'attaque, au lieu d'attendre les coups. Il aurait été décidé, corollairement, non pas en caucus, mais dans les cabinets secrets où se prépare la stratégie électorale, de tenter de salir M. Maurice Duplessis afin de diminuer son influence sur les foules.

Des sbires seraient chargés de sortir de prétendus faits de sa vie privée pour parvenir au but.

On a remarqué que, durant son absence d'une dizaine de jours pour ses vacances, M. Duplessis a été l'objet de rumeurs des plus fantastiques. Et ce qui prouve que c'était bien le résultat d'un plan préconçu, c'est qu'elles ont été répandues partout en même temps: la Gaspésie même en fut saisie. On disait que M. Duplessis était dans une maison de santé; d'autres expliquaient sympathiquement qu'il était atteint d'une maladie grave et qu'il n'avait pas plus de six mois de vie, etc.

Pendant que les ministres et les autres personnages en vue s'en tiendront à une lutte digne, on peut donc s'attendre à voir sur la scène politique des brasseurs de boue.

L'élection de M. Lauriault

Dans Saint-Henri, il aurait été décidé de faire l'impossible pour permettre à M. Lauriault d'être élu. Ce serait la récompense de son travail de négociateur, durant la dernière période de la session, pour opérer une coalition entre les actionnistes et les libéraux, sous la direction de M. Edouard Lacroix.

M. Godbout aurait appelé les aspirants libéraux à son bureau, lors de son dernier voyage à Montréal, et leur aurait enjoint d'avoir à se retirer. Si M. Lauriault était battu et que le parti libéral restait au pouvoir, on lui donnerait le poste d'ingénieur chef de la voirie provinciale.

Caucus de six heures

Québec, 9 (D.N.C.) — Le caucus ministériel d'hier n'a pris fin que dans la soirée. Il a duré six heures environ, avec une interruption pour le dîner.

A la suite de ces délibérations le premier ministre Godbout a déclaré aux journalistes que tous les candidats du parti sont très enthousiastes et que les nouvelles de partout sont excellentes.

Il ressort de la déclaration du premier ministre qu'il n'a pas encore exposé tout à fait son programme. Il a dit en effet qu'en expliquant sa politique il aura de nouvelles choses à annoncer.

Une soixantaine de ministériels assistaient à ce caucus qui a pris fin un peu après minuit. Il y avait les députés sortants, les anciens députés et candidats défaits à la dernière élection, des membres du Conseil législatif et les organisateurs. On remarquait aussi quelques députés fédéraux.

Bercovitch et Cohen absents

Quelques députés de la dernière législature étaient cependant absents de cette réunion. Ce sont MM. L.-A. Taschereau, ancien premier ministre, Joseph-Edouard Perrault, ancien procureur général; Athanase David, ancien secrétaire provincial; Peter Bercovitch, Josef Cohen, Alexandre Gaudet, Avila Farand et Amédée Caron.

Députés fédéraux

De la députation fédérale, il y avait MM. Fernand Fafard, député de l'Islet, et organisateur du parti provincial pour le district de Québec; le Dr Pierre Gauthier, de Portneuf; Armand Sylvestre, du Lac-St-Jean; Vincent Dupuis, de Chambly-Verchères; Charles-B. Howard, de Sherbrooke; Wilfrid Lacroix, du comté de Québec.

Comme nous le laissions entendre hier, on a choisi les officiers rapporteurs et les réviseurs. Le lieutenant-gouverneur sanctionnera leur choix aujourd'hui même, puis la liste en sera connue.

Agriculture et colonisation

L'agriculture, la colonisation et, naturellement, l'organisation de la campagne électorale semblent avoir été les principaux points que l'on a discutés au caucus. On aurait demandé aux candidats d'appuyer surtout sur la colonisation et l'agriculture, spécialement dans les campagnes. Il sera donc largement question des cinq millions pour la colonisation et des différentes primes promises aux cultivateurs et aux colons.

Les conventions

Dans la plupart des comtés qui n'avaient pas un député libéral dans la dernière législature il y aura des conventions pour le choix d'un candidat. Toutefois, M. Godbout a déclaré hier que cette question reste entre les mains des organisateurs Tellier et Fafard.

La jeunesse libérale

Une délégation de la jeunesse libérale de Québec s'est présentée devant les membres du parti réunis en caucus. On a réclamé la présence de jeunes dans l'organisation. M. Fafard a donné à entendre que la jeunesse aura sa part.

A moins de changement, les ministériels n'auront pas d'autre réunion similaire d'ici les élections.

L'actualité

Cela continue...

Machin est perplexe. Est-ce que e régime Taschereau continuerait? I a bien lu dans le Canada, *son ournal préféré, que M. Godbout est établir un ordre nouveau, qu'il ne este plus rien de la vieille machine olitique, que tous les ministres de f. Godbout sont des hommes neufs, ans passé politique qui les lie ou es accable, etc. Mais comme tout ela était signé par* H. G., *il n'est pas rès certain que cela soit fondé.* H. G. *critique d'art remarquable, — u moins, il le pense, s'il est seul la croire. — est aussi compétent juger un ministère qu'à trancher n problème de hautes mathématiques; et Machin n'est pas très enhousiaste de ses commentaires.*

Il le dit; je l'en blâme. Du moment qu'il a lu cela dans le Canada, *ourquoi douter? Il n'a plus la foi? 'est mauvais. Le doute le ronge, e mine, va le conduire au scepticisme politique? Or un lecteur du Canada ne doit pas être un sceptique. doit tout croire: même que M. Vebster n'a plus rien à faire, ni de rès ni de loin, avec le cartel du allois.*

Machin est misérable. Il veut voir foi dans cette histoire d'ordre nouveau. Mais une information nancière qu'il a lue hier, — non ans le Canada, *dans la* Patrie, — *met sans-dessus dessous. N'a-t-pas trouvé dans une des pages fiancières de la* Patrie *de M. Dnremblay, sous la rubrique:* Les ommes d'affaires, *la photographie un* "M. E. Stuart McDougall, qui ent d'être élu membre du conseil administration de *Sigma Mines imited", selon la légende au bas e la photo?*

— Tu comprends, E. Stuart McDougall, ça ressemble tellement au om du nouveau Trésorier provinial de M. Godbout, notre grand remier ministre, fondateur de l'ore nouveau...

— Ça lui ressemble? Je crois bien. 'est lui.

—Non, non, ne dis pas ça. Je ne eux pas te croire. C'est une simle coïncidence de noms....

—Il y a aussi une indiscutable ressemblance avec la photo du nouveau Trésorier provincial. A tel oint que c'est le même homme.

—Non, je ne crois pas cela, te is-je.

—Mais pourquoi? Est-ce que tu e sais pas déjà que M. Stuart McDougall, dont le nom et la photo raissent malencontreusement ns la Patrie *d'hier soir, est déjà la* Numaque Gold Mines, *— administrateur et même président, à que je sais, et qu'il ne fait que ntinuer, car il était déjà aussi de* Siscoe?

—Mais M. Godbout a dit dans n programme à la radio, dimanche dernier, qu'il y aura "interdiction pour les membres du cabinet de faire partie du conseil d'administration des compagnies qui font affaires avec le gouvernement provincial"; *est-ce que M. Godbout savait ça? Et s'il ne le savait pas, que dira-t-il? Ça m'a l'air que M. McDougall....*

—Ne blâme pas M. McDougall, vieux. C'est un homme pratique. Il ne prend pas de chances. Un conseil d'administration, c'est solide, durable, cela paie, cela tient. Tandis que le poste de Trésorier provincial, aux temps présents, et surtout dans les circonstances, c'est précaire, passager, temporaire...

—Serre tes adjectifs; j'ai compris. Mais faire ça à M. Godbout en plein temps de campagne électorale, c'est lui jeter un bâton dans les roues...

—Tu m'as l'air de croire pour tout de bon que le régime est changé? Au temps de M. Taschereau...

—J'ai des doutes, mon vieux. M. Godbout promet, mais M. McDougall tient...

—C'est d'un bon Ecossais, mon ami. L'Ecossais prend, tandis que le Canadien français promet. Une promesse, c'est peu payant. Un conseil, cela paie des jetons de présence. Et trois ou quatre, donc!

—Moi, je suis perdu dans tout ça...

—Tu n'es pas le seul. Si cela peut te consoler, plus ça change, plus c'est la même chose, avec M. Godbout. Esaü s'est fait raser? Tu ne prendras pas de temps à t'apercevoir que le poil repousse. C'est commencé.

Pierre KIROUL

Les Acadiens de la Louisiane

On annonce la visite au Canada, dans la deuxième partie d'août, d'un groupe d'Acadiens de la Louisiane, sous la direction de M. Dudley LeBlanc.

Les voyageurs seront à Montréal vers le 20 août.

En guise de feuilleton

UNE HISTOIRE DE CHEZ NOUS

En attendant un nouveau feuilleton, nous donnons aujourd'hui l'une des importantes nouvelles publiés dans le Livre des Mystères *de notre ami Léo-Paul Desrosiers. C'est une histoire, et c'est en même temps un tableau de moeurs de chez nous.*

Elle donnera le goût de lire tout le Livre des Mystères.

Bloc-notes

Est-il vrai?

Est-il vrai que les inspecteurs d'écoles n'aient pas encore reçu leurs traitements de juin et de juillet, alors que ces traitements sont d'habitude payés au début du mois?

Est-il vrai que ces inspecteurs n'aient pas encore été remboursés des dépenses de voyage qu'ils ont faites depuis mars?

Est-il vrai que, de ce fait, certains d'entre eux soient assez embarrassés?

Si cela est vrai, quelle raison les autorités peuvent-elles avoir de ne pas régler ces comptes?

La Chambre avait voté les crédits censés nécessaires pour l'exercice financier qui n'expira que le 30 juin. Depuis, les dépenses urgentes peuvent être couvertes par l'émission de mandats spéciaux.

...Nous attendons une réponse. Nous la publierons avec plaisir, quelle qu'elle soit.

Que faisait le Procureur général?

L'un des rédacteurs du *Canada*— qui paraît, du reste, apte à écrire n'importe quoi—écrivait lundi dans ce journal (page 14, colonne 5): *On savait que les oppositionnistes avaient fait sauter des ponts; on savait que certains de leurs partisans avaient menacé des vies.*

Faire sauter des ponts, c'est-à-dire détruire la propriété publique, *menacer des vies*, ce sont des choses fort graves.

Comment diable! se fait-il que le Procureur général n'ait pas plus songé à poursuivre les auteurs de ces actes qu'il ne semble avoir songé à ennuyer les bandits qui ont opéré dans Saint-Laurent et Mercier le 25 novembre?

Le *Canada* va finir par nous faire croire que les ministres du temps et leurs subordonnés ne se souciaient guère de protéger les moeurs électorales, la propriété publique, ou même la vie de leurs partisans et amis,—car ce doit être la vie de leurs amis et partisans que menacèrent les oppositionnistes.

Tchitcherine

Un homme vient de mourir, qu'on était en train d'oublier et qui a joué un rôle important dans les premières années du régime soviétique, celui qu'à raison de son action diplomatique et de ses origines aristocratiques on a appelé le Talleyrand de la Révolution russe.

Depuis six ans, Tchitchérine ne comptait plus. Il est malade, disaient les uns, en disgrâce, répondaient les autres. En tout cas, il semble avoir beaucoup fait pour acclimater, si l'on peut dire, dans le monde diplomatique le nouveau

M. Godbout était ministre. . .

Au temps des scandales révélés au Comité des comptes publics

Et quand M. M. Vautrin, son collègue, touchait $752 par mois des fonds publics

(Deuxième article)

Voyons maintenant divers extraits des témoignages donnés devant le comité parlementaire des comptes publics quant à M. Vautrin, extraits pris dans les dépositions sténographiées officielles. Si les citations sont un peu longues la faute en est au témoin, M. Vautrin; il aurait pu tout dire dans dix minutes, mais son témoignage fut assez embrouillé et diffus.

Le Trésor a versé $11,325 à M. Vautrin

Page 57: Interrogatoire de M. Georges Belleau, séance du 8 mai 1936, par M. Maurice Duplessis:

M. Duplessis — Vous êtes comptable au département de la Colonisation?

M. Belleau — Je suis le secrétaire.

M. Duplessis — C'est vous qui avez apporté ici au comité l'exhibit D-3, l'état des dépenses?

M. Belleau — Oui Monsieur.

M. Duplessis — Etes-vous au courant des items mentionnés sur cet état de dépenses?

M. Belleau — Oui, Monsieur.

M. Duplessis — Ce sont des argents payés par la province pour faire voyager M. Vautrin?

M. Belleau — Oui, Monsieur.

M. Duplessis — Le total de ces dépenses s'élève à $11,324.00?

M. Belleau — Oui Monsieur, moins une somme de $1,984.00.

M. Duplessis — C'est depuis le 2 août 1934?

M. Belleau — Oui, Monsieur.

M. Duplessis — Jusqu'au 30 novembre 1935?

M. Belleau — Oui, Monsieur; évidemment le 30 octobre.

M. Duplessis — Le 30 octobre?

M. Belleau — Oui, le 30 octobre."

Ce qui a été remboursé

Au cours de la même séance du 8 mai 1936, M. Edgar Vézina, vérificateur de la province, a donné le détail du remboursement de $1984. par M. Vautrin: (Page 67, des dépositions).

M. Duplessis — Avez-vous, M. Vézina, les renseignements que j'ai demandés au sujet de ce qui apparaîtrait des remboursements faits relativement aux dépenses de voyages de M. Vautrin?

M. Vézina — J'ai pas pris connaissance de la liste qui a été soumise. D'après les remboursements faits par le département chaque mois, dans ceux du mois de janvier, j'ai un remboursement pour un montant de $1650.00 représentant un remboursement sur avances faites par le département à M. Vautrin. Ce remboursement a été fait le 27 janvier.

M. Duplessis — Cette année?

M. Vézina — Oui, Monsieur.

M. Duplessis — En 1936?

M. Vézina — Oui, Monsieur.

M. Duplessis — M. Vautrin, d'après l'état qui est produit, aurait retiré $11,325.00 pour frais de voyages, particulièrement depuis le 11 août 1935 jusqu'au 30 octobre 1935. M. Vautrin aurait retiré le 11 août 1935, $500; le 31 août 1935, $500. On admettra qu'il a pas mal voyagé. Le 15 septembre 1935, $500; le 16 septembre 1935; $500; le 6 octobre 1935, $500; le 26 octobre 1935, $500; le 11 juillet 1935; $500; le 31 juillet 1935, $500; le 15 août 1935, $500; le 16 août 1935, $500; le 6 septembre 1935, $500; le 28 septembre 1935, $500; le 23 octobre 1935, $500; le 30 octobre 1935, $1,000, de sorte que, à part des aspects singuliers de ces dépenses, il y a autre chose, M. Vézina, de singulier, c'est que le département prétend avoir reçu un remboursement de $1,984.71 tandis que vous dites que c'est un remboursement de $1,600?

M. Vézina — Il y a un remboursement de $1,650 en acompte sur ces avances, en plus qu'il a remboursé $228 que j'ai ici et qui représente la différence de son salaire à la date qu'il a résigné.

Plus loin, M. Duplessis demande:

M. Duplessis — Si un remboursement pour une somme de $1,650 de frais de voyages a été fait, M. Vautrin l'a fait le 27 janvier 1936, n'est-ce pas?

M. Vézina, Oui, absolument.

M. Duplessis — Le département ne lui a pas chargé d'intérêt pour le temps pendant lequel il avait cet argent-là?

M. Vézina — Pas à ma connaissance.

Il ressort donc de ces témoignages officiels que nous avons voulu citer au long afin que la preuve soit indiscutable, que M. Vautrin a reçu au cours de son ministère, $11,325 de l'argent de la province pour ses dépenses de voyages et dépenses personnelles, et qu'il a remboursé $1650. Il s'ensuit donc que M. Vautrin a dépensé $9,675, d'après la preuve faite par le vérificateur de la province.

$1,600 pour l'auto

Mais de plus, il a pris dans le Trésor de la province la somme de $1905. pour ses dépenses d'automobile. Là-dessus d'après la preuve faite, il y a cependant une somme de $300. qui aurait dû être créditée à un autre automobile que celui de M. Vautrin, ce qui laisse $1,605.

Nous citons de nouveau les témoignages, toujours d'après le texte sténographié officiel, page 93, séance du 12 mai 1936:

M. Arthur Richard, sous-ministre de la Colonisation, est interrogé par M. Duplessis:

M. Richard — Lors de la dernière séance nous n'avions que deux copies, je crois, des dépenses de voyages du ministre Vautrin. On nous avait demandé d'en faire davantage. Nous en avons ici des copies additionnelles.

M. Duplessis — Avez-vous les dépenses de son automobile?

M. Richard — Oui, j'ai ici, je crois, neuf copies.

M. Duplessis — M. Richard, je vois ici un montant de $1,905.12 de dépenses pour une autre automobile?

M. Richard — Oui.

M. Duplessis — Est-ce l'automobile que M. Vautrin utilisait?

M. Richard — M. Vautrin utilisait cette automobile.

Plus loin:

M. J.-E. Perrault — Est-ce qu'elle appartient au département, cette automobile?

M. Richard — Oui Monsieur.

Plus loin:

M. Duplessis — L'item de $1905.12 représente un état de dépenses au sujet de l'automobile généralement utilisée par M. Vautrin pendant la période de temps où M. Vautrin fut ministre de la colonisation, n'est-ce pas?

M. Richard — Oui, Monsieur.

(Suite à la page 2)

Au temps de M. Taschereau

Nous commençons aujourd'hui en page 2 une étude sur l'abolition des brefs de prérogative au profit de la bureaucratie, sous le régime Taschereau. Il paraîtra là-dessus sept articles, de nature à intéresser tout notre public.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que les lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

M. Côté, ministre de la Voirie, nous écrit

Québec, 7 juillet 1936

M. le directeur,
le *Devoir*,
Montréal.

M. le directeur,

Le *Devoir* a publié le 16 juin, en page 2, sous le titre *La route Trans-Canada et l'élection provinciale*, un article signé par M. Emile Benoist.

Comme le *Devoir* m'a jusqu'ici toujours donné justice, je vous avoue que je suis resté surpris à la lecture de l'article de M. Benoist. Après réflexion, toutefois, je me suis dit que M. Benoist avait été mal renseigné, sans quoi il n'aurait pas écrit cet article, surtout avec des commentaires tels que ceux dont il a agrémenté sa communication.

Je suis sûr, M. le directeur, que vous me permettrez de remettre les choses au point et je vous remercie d'avance de votre bonne obligeance.

Dans sa communication, M. Benoist laisse entendre que le changement de tracé effectué récemment dans la section québécoise de la route Trans-Canada est une manoeuvre électorale destinée à remplir la caisse du parti libéral. Je puis vous assurer que jamais, au grand jamais, il n'a été question de cela. Ce changement de tracé a tout simplement pour but de prolonger la route transcanadienne jusqu'à l'entrée de la Gaspésie. Il en résultera de grands avantages pour la province en général, et, évidemment, pour la région du bas du fleuve en particulier.

Comme vous le savez, le tracé originaire de la route Trans-Canada dans la province de Québec avait été fixé par la Rivière-du-Loup, le lac Témiscouata et la frontière du Nouveau-Brunswick près d'Edmundston. Ce tracé n'a pas été décidé par le gouvernement fédéral, comme M. Benoist semble le croire, mais par le département de la Voirie. Il est vrai que ce tracé se raccordait au Nouveau-Brunswick à la route Edmundston-Fredericton, mais il n'y a eu aucune entente préalable formelle entre les deux provinces. La province de Québec était toujours libre de revenir sur sa décision première. Pour prouver que le gouvernement fédéral n'a rien eu à faire avec le tracé de la route Trans-Canada dans la province de Québec, je puis vous dire que le 15 octobre 1931, l'hon. M. Arthur Sauvé, alors ministre des Postes, écrivait à l'hon. M. Perrault, alors ministre de la Voirie, que ce n'était pas le gouvernement fédéral qui déterminait le tracé de la route, mais chaque province intéressée.

Je puis vous assurer également que le premier tracé Rivière-du-Loup-Edmundston fut loin de rencontrer l'approbation générale. Ce serait une grande erreur de le croire. Les protestations commencèrent à arriver au département de la voirie dès le milieu d'octobre 1931. La première fut reçue sous la forme d'une résolution de la Chambre de Commerce de Sayabec, en date du 14 octobre 1931, signée par M. A.-L. Viet, vice-président, et M. Albert Rioux, secrétaire. Cette résolution demandait au gouvernement de revenir sur sa décision et de fixer le tracé de la route Trans-Canada par la Matapédia. D'autres résolutions suivirent de la Chambre de Commerce de Rimouski, de la Chambre de Commerce de Mont-Joli, du Cercle des Voyageurs catholiques de Rimouski et des conseils de dix-sept municipalités échelonnées entre la Rivière-du-Loup et Matapédia. Les députés de la région du bas du fleuve, dont moi-même, eurent de nombreuses entrevues avec le ministre de la Voirie du temps, M. Perrault, pour recommander le tracé Matapédia.

Les protestations reprirent au mois de février 1936 sous forme de nouvelles résolutions réclamant la route par Matapédia. Tous les députés de la région du bas du fleuve appuyèrent ces résolutions.

Le 28 novembre 1931, le *Journal*, de Québec, sous le titre *Une grave erreur de discernement*, reprochait au département de la Voirie le choix du tracé Rivière-du-Loup-Edmundston et déclarait que le tracé Rivière-du-Loup-Matapédia avait de multiples avantages sur l'autre. Il est convenu, dit le *Journal* dans cet article, que la route transcanadienne doit rester sous le contrôle des provinces et que la province de Québec doit avoir un mot à dire dans le choix de son tracé. La province doit choisir la voie la plus normale, la plus avantageuse. Or, quelle est cette voie? demande le *Journal*. Est-ce celle qui, de la Rivière-du-Loup à Ste-Rose-du-Dégelé, ne peut avantager que cinq le sud du Témiscouata ou bien celle villages, ou bien celle qui, joignant la Rivière-du-Loup à Matapédia, avantagerait vingt-trois paroisses, villes et villages? Est-ce celle qui fera l'affaire de 10,000 âmes dans qui, par Rimouski et Matapédia, avantagerait 50,000 habitants, sans tenir compte de la Gaspésie, qui en tirerait des avantages appréciables? Si la route transcanadienne doit être construite en vue de remédier au chômage, pourquoi ne pas atteindre le plus grand nombre de chômeurs possible en la construisant par la Matapédia? C'est toujours le *Journal* qui parle. L'article dont je viens de citer quelques extraits demande aux Chambres de Commerce, aux conseils municipaux de l'est de la province et de l'est du Nouveau-Brunswick de protester. C'était déjà fait.

Le 27 novembre 1931, le *Devoir*, sous le titre de "Québec va-t-il encore se faire damer le pion", publiait une communication de près de deux colonnes exactement dans le sens de l'article du *"Journal"*.

Comme vous le voyez, M. le directeur, ce n'est pas au département de la voirie que la route Trans-Canada a servi de manoeuvre électorale. Comme question de fait, la route Trans-Canada n'est pas une question de politique et, pour ma part, vous pouvez croire que je n'ai jamais songé à en faire un tremplin.

Dans son article, M. Benoist dit que la route sera plus longue de 117 milles et qu'elle n'est pas supposée être une route de promenade, mais de communication. Dans les nouvelles qui ont paru lors de l'adoption de l'ordre en conseil décrétant le tracé Matapédia, l'on a dit que le tracé de la route Trans-Canada dans la province se trouvait prolongé de 117 milles, ce qui était exact. Cela ne veut pas dire toutefois que la distance de la Rivière-du-Loup à Halifax se trouve allongée de 117 milles. Au contraire; cette distance est moindre par le tracé Matapédia que par le tracé Fredericton-St-Jean. M. Benoist aurait pu se convaincre facilement de la chose en consultant une carte. La route Trans-Canada reste donc une route de communication et non une route de promenade. Toutefois, même si elle devenait une route de promenade et si elle permettait à la province de Québec et plus particulièrement à la Gaspésie de recevoir quelques milliers de touristes de plus, je ne vois pas pourquoi l'on s'en plaindrait. L'industrie du tourisme est tellement importante et elle est tellement solidaire des routes que l'on ne peut reprocher à qui que ce soit de vouloir la rendre plus prospère.

Votre rédacteur fait preuve d'une grande sollicitude pour le gouvernement fédéral ainsi que pour certaines provinces; mais cette sollicitude ne se porte apparemment pas sur la province de Québec. Vous êtes probablement au fait du chiffre de la contribution fédérale de 1932 à 1936 pour la construction et l'amélioration de la route Trans-Canada dans chaque province. Permettez-moi de répéter ici la statistique qui a paru dans tous les journaux il y a une couple de semaines. Cette statistique est édifiante.

Ontario	$10,239,072.89
Nouvelle-Ecosse	1,525,420.16
Nouveau-Brunswick	971,350.02
Ile du Prince-Edouard	263,021.35
QUEBEC	3,756.28

Je ne cite que les cinq provinces de l'Est. Il faudrait peut-être nous apitoyer sur le sort de l'Ontario, qui a reçu au delà de dix millions du gouvernement fédéral, et sur le sort des Provinces Maritimes, qui ont reçu $2,759,791.53. Quant à la province de Québec elle aurait bien tort d'exiger sa part. N'a-t-elle pas, en effet, reçu le montant énorme de $3,756.28?

Vous conviendrez, M. le directeur, que cette question de la route Trans-Canada ne doit pas être envisagée au point de vue purement électoral. C'est une question de la plus grande importance pour notre province. Il faut que cette dernière ait sa part et de la route et des octrois du gouvernement fédéral. Si l'on étudie une carte de géographie ordinaire, l'on se convainc très facilement que le tracé Rivière-du-Loup-Matapédia constitue un avantage, non seulement pour la région du bas du fleuve mais pour la province tout entière.

Le décret du nouveau tracé peut obliger le gouvernement fédéral à faire certains rajustements dans ses dossiers; et il est naturel que M. Dickson, sous-ministre du travail, ait demandé au département de la voirie des renseignements sur le nouveau tracé. Ces renseignements ont été ou seront fournis à M. Dickson. Quand même il faudrait, pour obtenir les avantages du nouveau tracé, déranger quelque peu un ou deux bureaux d'Ottawa, il me semble que l'on ne peut nous en faire un crime.

Vous remerciant beaucoup, M. le directeur, d'avoir publié cette mise au point, je vous prie de me croire,

Votre tout dévoué,

P.-Emile COTE

N. de la R. — L'auteur de l'article du 16 mai n'a pas prétendu que le changement dans le tracé québécois de la route transcanadienne avait été fait par Québec. Cette affirmation se trouve dans un dossier déposé à la Chambre des Communes, le 15 juin, par le ministre du Travail, M. Norman Rogers, à la demande du député de Témiscouata, M. Jean-François Pouliot.

L'auteur de l'article ne s'est pas prononcé pour le tracé de cette route par la vallée du lac Témiscouata plutôt que pour le tracé par la vallée de la Matapédia. Il a simplement constaté que le changement avait été opéré par le gouvernement de Québec, — par le ministère de M. Taschereau, — juste à la veille du départ de M. Taschereau.

M. Côté écrit lui-même que dès 1931, il y eut de violentes protestations contre l'adoption par le gouvernement de Québec du tracé témiscouatain. Comment se fait-il alors que ce même gouvernement ait attendu cinq ans pour se rendre aux demandes qui lui étaient faites, qu'il ait décidé de faire le changement juste au moment où M. Taschereau s'en allait, où le gouvernement de M. Taschereau s'en allait, au moment où il était décidé de tenir de nouvelles élections dans la province de Québec? C'est à se demander si ce changement, au sujet duquel le ministre de la Voirie se montre maintenant si nerveux, eût été fait dans le cas où de nouvelles élections provinciales n'eussent pas été nécessaires.

Notre correspondant prête à l'auteur de l'article du 16 mai cette affirmation que le nouveau trajet, par la Matapédia, allonge la route transcanadienne de 117 milles. L'affirmation n'est pas du journaliste. Elle se trouve dans le dossier déposé aux Communes, par le ministre du Travail, M. Rogers, le 15 juin dernier. (Voir *Hansard* du lundi 15 juin, édition française, p. 4053).

Dans ce dossier, il n'est pas dit que la route transcanadienne sera prolongée de 117 milles mais que le tracé en territoire québécois sera ainsi prolongé de 117 milles. C'est exactement ce que nous avons rapporté dans notre article du 16 juin. M. Côté lui-même admet dans sa lettre que c'est exact.

Quant à la maigre part que la province de Québec a reçue des octrois fédéraux pour la route transcanadienne, le *Devoir* l'a déjà signalée, il y a fort longtemps. Et le *Devoir* en tient pour l'avantage québécois.

M. Côté écrit: "La question de la route transcanadienne ne doit pas être envisagée au point de vue purement électoral." C'est bien de le dire. Mais ne serait-ce pas une préoccupation d'ordre électoral qui avait déterminé, à la veille du départ de M. Taschereau et de son gouvernement, au moment où de nouvelles élections générales étaient annoncées dans la province de Québec, le changement du tracé québécois de la route transcanadienne? Bien des gens se le demanderont. Au moment où nous écrivions notre article du 16 juin, nombre de gens se le demandaient dans les cercles fédéraux, — et même libéraux.

Ça n'est pas le changement qui paraît étonnant, ou condamnable. Nous en sommes. Ce qui étonne c'est le moment choisi pour l'opérer.

E. B.

A propos de réformes

Monsieur le directeur,
le *Devoir*.

Depuis quelques années déjà, des sociologues célèbres nous ont suggéré et même donné un mot d'ordre, un mot de route: "Humaniser la société dans tous les domaines". Mais n'est-il pas surprenant de parler d'humaniser une province fondée sur des bases religieuses pourtant solides, une province établie sur la paix et l'harmonie?..

L'évidence cependant nous stupéfie et nous surpasse au point que nous nous voyons forcés de nous ressaisir dès maintenant si nous voulons conserver nos droits et reconquérir une harmonie parfaite et une paix profitable qui engendrera l'admiration de tous.

Des réformes urgentes s'imposent, car il y a vingt ans, trente ans, il fallait tel régime, telle réforme, aujourd'hui il en faut de nouvelles, et les grandes réformes, sans lesquelles toutes les autres seront vaines, résident dans l'*ordre matériel*, à savoir le moyen pour les citoyens de défendre leurs intérêts, d'obtenir satisfaction pour les besoins légitimes; dans l'*ordre politique*, la justice et l'honnêteté substitués à l'amour de l'argent; dans l'*ordre moral*, l'apaisement des discordes, le rapprochement des hommes, "l'harmonie sociale mise à la place de l'antagonisme".

Considérons d'abord l'ordre matériel et politique. M'engageant dans une question très importante et très délicate, je ne ferai qu'élaborer le travail, laissant la charge du plus aux compétences en cette matière.

Pour qu'il y ait de l'ordre dans le monde, il faut absolument que l'autorité et l'aristocratie se fassent sentir sur la masse et que la dignité et les droits de la masse soient reconnus. Ceux qui administrent la province et ceux qui dirigent les industries doivent dominer leurs sujets sans toutefois les étouffer.

Pour ce qui est des gouvernants, ils doivent se rappeler qu'ils existent pour le peuple et qu'ils doivent lui procurer tout ce qui est nécessaire à sa fin ultime. Quant aux industriels, aux capitalistes, qu'il me soit permis de leur remémorer que l'homme n'est pas une machine qu'il faut entretenir, mais bien un *être raisonnable* qui a droit à un salaire digne de son travail ; que ce travail n'est pas une marchandise, mais une fonction sociale qui crée entre ceux qui la remplissent et la société des obligations réciproques et dont l'exercice ne peut être abandonné à la seule loi des intérêts particuliers. Le gouvernement a donc droit d'intervenir et d'ailleurs, son but n'est-il pas de protéger les droits de chacun et surtout des faibles, des travailleurs, des ouvriers?

De nos jours cependant, les chefs des grandes oligarchies industrielles n'aiment pas à laisser ingérer dans leurs affaires les gardiens de l'ordre et de la justice, tandis qu'eux, en revanche, ils surveillent la politique de ces gouvernants.

Qu'arrive-t-il alors, sinon un régime qui met entre les mains d'une minorité les grandes richesses et "tous les leviers de commande", ce qui constitue une grande menace pour notre autonomie politique et nationale, car ce régime inacceptable met la majorité à la merci de la minorité.

Suivant les directives de l'abbé Groulx, nous n'accepterons pas "un régime qui prétend se servir de l'économique pour dominer la politique et, par elle, toute notre vie nationale et spirituelle". Mais nous voulons, nous les jeunes, un régime stable, honnête et juste, qui procure la paix publique par la détermination et la protection des droits civils et politiques, qui procure la prospérité du pays au moyen d'une politique canadienne-française catholique.

En considérant l'ordre moral, d'autres réformes s'imposent également. N'est-ce pas encore le même qui disait: "Si nous voulons faire des affaires pour restaurer la province, pour ressaisir l'âme nationale, commençons par travailler d'abord au rétablissement de l'ordre chrétien". En effet, qui mieux que notre religion catholique peut nous assurer cet apaisement des discordes, ce rapprochement des hommes, cette harmonie sociale mise à la place de l'antagonisme, car, ne l'oublions pas, "le catholicisme est une foi qui prend toute la vie, tout l'humain, qui s'incarne dans notre vie privée comme dans notre vie publique, qui a droit d'entrée même dans le monde de la finance et des affaires".

C'est sur cette foi qu'il faut tout réformer et surtout notre capital. Il existe présentement une génération d'hommes d'affaires qui spéculent à outrance et croient que la vie économique ne s'embarrasse pas de facteurs moraux; il existe une génération d'hommes d'affaires qui ne se croient pas tenus de servir le bien public et qui ne voient pas la justice sociale proportionnée à leurs valeurs humaines.

Et permettez-moi de dire plus encore: dans notre chère province catholique, des chefs autoritaires et très influents (du moins avec l'argent) viennent barrer la route aux hommes généreux et foncièrement chrétiens qui veulent restaurer notre société en leur disant que le monde vivra avec du pain et non avec des encycliques. Eh bien! laissez-moi dire à ces *honorables* qu'un jour viendra où nous, les jeunes, nous saurons choisir entre un homme qui ne nous offre que du pain et un autre l'Eglise.

Nous sommes convaincus qu'il faut à l'heure actuelle que nous soyons autre chose que des noceurs et des jouisseurs qui ne pensent qu'à s'amuser, autre chose que des vendus prêts à toutes les compromissions et à toutes les capitulations, autre chose que des pâtes molles que le premier venu peut pétrir et façonner comme il l'entend; ce qu'il nous faut, ce sont des coeurs ardents prêts à toutes les luttes, des volontés de fer capables de tous les vouloirs, et nous les aurons certainement.

Etant plus vaillants et mieux préparés que nos devanciers, nous verrons le triomphe de la justice, de la vérité et de la liberté.

C'est encore le même excitateur d'esprits qui affirmait sa confiance ainsi: "Croire que l'on pourra encore abuser et user une autre génération dans les luttes puériles, stériles et stupides d'hier, je le dis: c'est une illusion de jeunes vieillards ou de barbons acéphales."

Jean-Paul ROUETTE

Au temps de M. Taschereau

La grande pitié des brefs de prérogative

Considérations générales

Comme en tout pays de droit public britannique, certaines procédures nous assuraient, dans la province de Québec, contre le multiforme arbitraire gouvernemental, la protection de nos prérogatives.

Ce fut une des conséquences de la Conquête de nous conférer une mesure de liberté individuelle supérieure à celle que possédaient, sous les rois de France, nos pères. En outre, la Couronne anglaise nous octroya, après la Cession, certains recours d'un caractère juridique.

Nous les connaissons sous l'appellation générique de *"brefs de prérogative"*; leur fin, dans l'économie de notre droit, est de protéger le citoyen contre les abus d'autorité, qu'ils soient le fait de l'Etat, de ses employés, ou de simples particuliers; leur effet, dans la pratique, est de mettre à la disposition de la magistrature indépendante un frein effectif qui puisse lui servir à enrayer la tyrannie, gouvernementale ou autre.

Jusqu'à ces dernières années, les gouvernements les plus autocratiques n'avaient jamais osé faire plus que *suspendre pour un temps*, chez nous, le libre exercice de ces recours judiciaires. Encore, en maintes occasions, les tribunaux déclarèrent-ils illégale cette suspension. Ce fut le cas, par exemple, lorsque, en 1918, le cabinet d'Union suspendit l'usage de l'*habeas corpus*, (voir *Perlman vs Piché*, 54, C.S. 171, Bruneau J.)

Parce que nous avions en ces brefs de prérogative le moyen de protéger, de défendre notre liberté, nous pouvions nous dire et nous sentir libres.

On nous les a enlevés

Ces temps ne sont plus. En deux traits de plume, l'on nous a dépouillés de la sauvegarde que ces recours judiciaire nous assuraient dans nos relations avec l'Etat-dieu provincial et ses desservants, la bureaucratie petite et grande.

Il fallait, pour que nous nous laissions spolier quasi sans rien dire, qu'un régime pseudo-libéral se chargeât de l'opération. Celui qui agonise à Québec le fit. Il le fit bien. Partout où le *bref de prérogative* pouvait servir à maintenir ce régime dans les limites de ses fonctions et de ses pouvoirs, à l'y ramener s'il s'en écartait, notre gouvernement québécois a supprimé ce bref.

"Eternal vigilance is the price of liberty", dit un auteur anglais. Nous n'avons pas su veiller. Aujourd'hui, conséquence d'une spoliation inique, conséquence aussi de notre négligence coupable, nous ne pouvons plus en appeler à la justice et à l'équité des tribunaux contre les illégalités, si criantes soient-elles, contre les abus, si excessifs soient-ils, dont le pouvoir provincial ou sa bureaucratie nous écrase, ou contre ceux qu'ils projettent de perpétrer au mépris de nos droits.

Il faut bien l'avouer: de gens libres que nous étions, nous sommes devenus un groupe assujetti à la pire des tyrannies, parce qu'elle est celle des médiocrités et des appétit: la tyrannie des bureaux.

La tyrannie bureaucratique

Cela peut paraître exagéré. Cela ne l'est pas. Quand se clora l'exposé et le commentaire des faits à l'appui de cette thèse, on s'apercevra que ces affirmations expriment tout juste la réalité pénible. S'il en résulte un réveil de la conscience et de la volonté populaires, le temps mis à écrire ceci ne sera pas perdu.

Le *bref de prérogative* protège, a-t-on dit, contre l'arbitraire gouvernemental, la liberté du sujet.

Pour le prouver, voici la définition, aussi brève qu'il se peut, de chacun de ces recours, avec explication du mécanisme, et examen du rôle tenu dans la défense de nos privilèges de citoyens libres.

Le gouvernement de Québec, a-t-on dit, a escamoté ces garanties séculaires.

Pour démontrer la vérité de cette assertion l'exposition et le commentaire de certains textes de loi inventés par nos gouvernants soi-disant libéraux s'impose.

Enfin, pour terminer, quelques exemples, fictifs mais réalisables, des périls de la situation que nous a faite ce dépouillement méthodique.

Après cela, libre à chacun de conclure à son gré. C'est, d'ailleurs, un travail qu'il vaut mieux exécuter soi-même si l'on désire qu'il s'avère profitable. Toutefois, quelles que soient les conclusions auxquelles on s'arrêtera, l'on ne songera plus à taxer d'outrance la thèse ci-dessous.

Les brefs de prérogative

Il existe, dans notre droit, six brefs de prérogative. A l'exception peut-être de l'*Injonction*, ils viennent de l'Angleterre. En voici la liste:

1.—L'HABEAS CORPUS AD SUBJICIENDUM ("Produisez le corps pour nous soumettre de quel droit vous le détenez").
2.—L'INJONCTION.
3.—LE MANDAMUS, ("Nous vous commandons").
4.—LE QUO WARRANTO, ("En vertu de quel titre?").
5.—LE CERTIORARI.
6.—Le bref de PROHIBITION.

Il ne faut pas s'étonner, soit dit en passant, de la dénomination latine, plus ou moins classique, de certaines de ces mesures. Lorsque, il y a plusieurs siècles, on les introduisit dans le droit anglais, la langue juridique du royaume se ressentait encore de la conquête normande. Il s'y trouvait des expressions saxonnes à côté de locutions où dominaient le français et le bas-latin de la Coutume de Normandie. De là, des appellations hybrides comme *"Quo Warranto"*.

F. VENNE

Prochain article: L'habeas corpus, l'injonction et le mandamus.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

En Méditerranée

Londres, 9 (S.P.C.) — On tient d'une source autorisée que, la Société des nations ayant décidé de lever les sanctions appliquées à l'Italie et la tension des relations italo-britanniques ayant diminué, la Grande-Bretagne ne tardera pas à faire revenir de la Méditerranée une partie des renforts qu'elle y avait envoyés à cause du conflit italo-éthiopien. D'autre part, on sait qu'elle veut que son escadre de la Méditerranée demeure plus forte qu'avant la guerre italo-éthiopienne.

Tombola à Ville LaSalle

C'est ce soir l'ouverture de la tombola au profit des oeuvres de la paroisse de Notre-Dame du Sacré-Coeur de Ville-LaSalle. La fête est sous le patronage de S. H. le maire Brosseau de Ville-LaSalle.

Les funérailles de M. P. Veniot

Bathurst, 9. (S.P.C.) — Les funérailles de M. P.-J. Veniot ont eu lieu ce matin. Mgr A.-J. Trudel a célébré le service, au Sacré-Coeur. Mgr Chiasson, évêque de Chatham, était présent. Dans le cortège, on reconnaissait le premier ministre King et M. Dysart, premier ministre du Nouveau-Brunswick.

En Finlande

Helsingfors, 9 (S.P.A.) — La vérification des résultats des récentes élections législatives montre que non seulement les représentants sociaux-démocrates demeurent le groupe le plus nombreux à la Chambre, mais que leur nombre s'est accru de cinq.

Le vrai et le faux patriotisme
par le
R. P. J.-V. Ducattillon, O.P.
Volume de 300 pages, format bibliothèque:
Ce qu'est la Patrie,
Le vrai Patriotisme,
Antipatriotisme et égoïsme national,
Guerre et légitime défense,
Le devoir patriotique en face de la guerre,
Documents.
En vente au Service de Librairie du DEVOIR au prix de $1.00 franco.

TRAITEMENTS ORTHOPTIQUES
AJUSTEMENT DES YEUX ARTIFICIELS
CARRIÈRE & SENÉCAL
Limitée
Optométristes-opticiens à l'Hôtel-Dieu
271 est, Ste-Catherine
Tél. LAncaster 7070

M. Godbout était ministre...

(Suite de la 1ère page)

Ajoutons, comme nous l'avons dit plus haut, qu'il faut déduire environ $300. pour dépenses affectées à une autre automobile du département, dépenses qui avaient été ajoutées à celles de M. Vautrin, lors de la compilation.

Il résulte donc que les dépenses de M. Vautrin à même les fonds publics ont été comme suit: $1605. pour l'automobile; $9,675 pour dépenses de voyages, pension, logement, etc. Soit un total de $11,280, ce qui fait une moyenne de $752. par mois pendant 15 mois. Car ainsi qu'on le verra bientôt, ces dépenses ont été faites du 2 août 1934 au 1er novembre 1935.

Antoine SAY

Important accord italo-allemand

L'Allemagne reconnaît la souveraineté de l'Italie sur l'Ethiopie — L'indépendance de l'Autriche — Une entente prochaine germano-autrichienne

Vienne, 9. (SPA). — Un porte-parole de l'organisation fasciste autrichienne *Heimwehr* a révélé aujourd'hui que l'Italie et l'Allemagne ont conclu un accord très important, dont voici les principaux points:

1)—L'Allemagne reconnaît la souveraineté de l'Italie sur l'Ethiopie;

2)—L'Allemagne garantit l'indépendance de l'Autriche pour trois ans;

3)—L'Italie promet qu'il n'y aura pas de restauration des Habsbourg d'ici trois ans;

4)—L'Autriche et l'Allemagne signeront une entente qui mettra fin à leur mésentente avant le 15 septembre prochain, date où l'on réincorporera au cabinet autrichien des éléments nationalistes — c'est-à-dire des nazis.

Le porte-parole a expliqué que la nouvelle qu'il venait d'annoncer provenait d'informations secrètes qu'ont reçues des dirigeants de la *Heimwehr*.

L'attaché de presse de la légation d'Allemagne et la chancellerie d'Autriche affirment n'avoir aucune information au sujet de l'accord dont le porte-parole de la *Heimwehr* aurait révélé l'existence.

Valeurs mobilières étrangères

Le commerce international du Canada dans les valeurs mobilières a encore été léger en mai; il a même été un peu plus faible qu'en avril. Bien que les ventes en mai aient été moins fortes qu'en avril, les achats ont été plus considérables. Il existe une balance d'achats de plus de $4,500,000 au lieu de la faible balance de ventes le mois précédent. Les ventes aux Etats-Unis ont été de $12,054,786 en mai contre $16,853,198 en avril, tandis que les achats ont été de $15,240,986 et $15,371,360 respectivement, durant des mois. Les ventes et les achats entre le Canada et la Grande-Bretagne ont augmenté. Les ventes ont été de $4,446,213 en mai contre $2,685,742 en avril et les achats de $5,721,795 contre $3,353,340.

Les ventes totales à tous pays durant les cinq premiers mois de 1936 ont été de $165,447,437 contre $113,841.659 durant la même période de 1935 et de $150,433,284 en 1934. Les achats de tous pays durant les cinq premiers mois de chaque année ont été de $130,922,150 en 1936, de $94,656,794 en 1935 et de $127,138,430 en 1934. On doit de plus remarquer que les ventes des nouvelles émissions de valeurs mobilières canadiennes en dehors du Canada ne sont pas incluses dans ces statistiques, par exemple, la nouvelle émission d'obligations du gouvernement fédéral pour une somme de $48,000,000 vendues en janvier 1936 à New-York à un syndicat à la tête duquel se trouvait la First Boston Corporation.

"Leur inquiétude"

Par FRANÇOIS HERTEL

Un succès de librairie, voilà ce qui se produit assez rarement en notre pays. Celui qu'obtient actuellement le volume signé François Hertel: "Leur Inquiétude" mérite sûrement d'être signalé. Dans l'espace d'une semaine après la publication, plus de mille exemplaires avaient été enlevés, et l'on songe déjà à une nouvelle édition.

"Leur Inquiétude", est le deuxième ouvrage d'un jeune auteur qui promet beaucoup. Son esprit d'observation, sa vaste culture sont évidemment les gages de son succès, et laissent entrevoir une postérité féconde. L'intérêt qu'a porté le public pour cet ouvrage provient, sans doute, de ce que l'auteur a conduit son étude en marge des sentiers battus de notre littérature. Il s'est attaché à une étude qui côtoie de près la philosophie, et qui requiert une connaissance étendue de la littérature de tous les peuples et de toutes les époques: l'inquiétude des jeunes gens.

François Hertel a observé les réactions de notre jeunesse canadienne-française; il l'a étudiée sur le vif et a donné, dans une langue vivante et sincère, les caractéristiques saisissantes de son inquiétude propre.

Voilà qui suppose du travail personnel, de l'originalité d'esprit et du sens de l'observation. Il fait bon de signaler, de temps à autre, le succès obtenu par des efforts intellectuels.

kino petrol
Supprime les démangaisons et la chute des cheveux; détruit les pellicules.

Peintures — Chaloupes
Huile à moteurs
AIGUISAGE DE TONDEUSES A GAZON
sur machine spéciale.
Remontage de raquettes de tennis.
MAURICE BOURGUIGNON
807 est, Ontario.

Gaudreau & Tremblay Limitée
Manufacturiers de tabacs canadiens
CHICOUTIMI, P.Q.
Paquets d'une livre
Toutes les variétés de la province de Québec.
Commandes postales remplies avec soin. Casier postal 253.

Vendredi 10 Juillet 1936
de 7 h. 45 à 8 h.
aux postes
CRCM CRCK CKCH
Montréal Québec Hull
M. NOEL DORION
avocat à Québec.
Sous les auspices de
l'UNION NATIONALE

CENTENAIRE DU CHEMIN DE FER
à
SAINT-JEAN
SAINT-LAMBERT
LAPRAIRIE
18 et 19 JUILLET
Procession — Concerts — Feu d'artifice — Carrousel militaire

Trains spéciaux. Renseignements complets à la gare Bonaventure et à 384 St-Jacques. Tél. MA. 4731.
CANADIEN NATIONAL

Change étranger en juin

De nouveau, l'attention générale sur les marchés étrangers s'est portée vers le franc français durant le mois de juin. Au commencement du mois, sa position semblait très précaire et l'or était expédié de Paris en quantités considérables. Toutefois, maintes opérations à la baisse ont dû être couvertes, ce qui a diminué considérablement la tension et durant la quatrième semaine la Banque de France a pu réduire son taux officiel de 6 à 4 p.c. en deux étapes de 1 p.c. à un intervalle de deux jours. A la fin du mois, le franc semblait ferme et le capital rentrait en France en volume appréciable. La pression exercée sur le guilder des Pays-Bas a aussi disparu vers le même temps. Les cotes de Montréal sur la livre sterling sont montées rapidement de $5,0087 le 1er juin à $5.0557 le 4 juin; cette avance fut suivie d'une courte réaction à $5.0131 le 8 juin; la livre a ensuite fluctué entre $5.03 et $5.0450. La prime de Montréal sur les fonds de New-York en juin est restée entre 0.25 p.c. et 0.50 p.c.

Si vous allez en Europe profitez de la
REDUCTION de 40 pour cent
sur tous
les chemins de fer de France
y compris trajet du port d'arrivée à Paris
Sur présentation d'une carte de légitimation à obtenir obligatoiremnt avant le départ d'Amérique
en s'adressant au
DEVOIR -- VOYAGES
430, Notre-Dame est - HA. 1241
Montréal
Billets émis pour tous les services océaniques au tarif des compagnies.

Avis de décès

PELLETIER — A Montréal, le 9 juillet 1936 décédé à 58 ans, Paul-Edouard, époux de Joséphine Pelletier. Funérailles le samedi 11 juillet. Le convoi funèbre partira du No 120 rue Rachel, Salons mortuaires Vandelac, à 7 h. 45 du matin, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

ALLAIRE — A Montréal, le 7, à 73 ans, Florence Galarneau, épouse de feu Aristide Allaire.
BAZINET — A Montréal, le 7, à 49 ans, Mme Joseph Bazinet.
BEAULNE — A Montréal, le 7, à 52 ans, Mme James-A. Beaulne, née Kate Laionde.
BRIEN DIT DESROCHERS — A St-Vincent de Paul, le 8, à 61 ans, Maxime Brien dit Desrochers, époux d'Alexina Pepin.
DANEAU — A Montréal, le 8, à 39 ans, Maria Veilleux, épouse de Conrad Daneau.
DEPATIE — A Montréal, le 7, à 58 ans, Rosianna Paquin, épouse de Télesphore Dépatie.
GARIEPY — A Montréal, le 7, à 13 ans, Remi, fils de Frédéric Gariépy.
JULIEN — A Montréal, le 6, à 64, Adjutor Julien, époux de Maria Payette.
LEFEBVRE — A New-York, le 5, Arthur Lefebvre, époux d'Edith Desjardins.
LEFEBVRE — A St-Constant, à 71 ans, Hormisdas Lefebvre, époux de feu Rosanna Giroux.
LEMIRE — A Montréal, le 7, à 73 ans, Eugène Lemire, époux de Virginie Grammond.
LUSSIER — A Montréal, le 6, à 61 ans, J.-Eugène Lussier, époux de Parmélia Gauthier.

VOLUME XXVII — No 158

— CALENDRIER —

Demain: VENDREDI, 10 juillet 1936
Saints Sept Frères et comp., MM., semi-d.

Lever du soleil, 4 h. 21.
Coucher du soleil, 7 h. 48.
Lever de la lune, 10 h. 55.

Pleine lune le 4, à 0h. 41m. du soir.
Dernier quart. le 11, à 11 h. 34 m. du matin.
Nouvelle lune, le 18, à 10h. 25m. du matin.
Premier quart. le 26, à 7h. 42m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

JEUDI, 9 JUILLET 1936

— DEMAIN —

CHALEUR, ORAGES
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 70.
Même date l'an dernier 74.
Minimum aujourd'hui 68.
Même date l'an dernier 64.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.78. 11 h. a.m. 29.80. Midi: 29.85.
Chiffres fournis par la Maison M.-R. de Meslé, 300-a St-Denis, Montréal.

Le sénateur Webster est encore actionnaire du trust

M. Harry Aird déclare à l'enquête Tory que le sénateur détient personnellement 1,700 actions de la "Canadian Import", soit environ un septième du capital-actions de cette compagnie-mère — Il est possible que des intermédiaires détiennent d'autres actions pour M. Webster — A propos du contrôle de la "Weaver Coal" par M. Webster

M. Harry Aird, l'un des principaux dirigeants des compagnies Webster, a continué de témoigner, ce matin, à l'enquête du charbon que préside M. H. M. Tory. Me Bernard Bissonnette l'interroge à propos des livres d'actionnaire qui ont été produits hier.

Le livre d'actionnaires de la *British Coal Corporation* indique que Sir Alfred Cope, président de l'*Amalgamated Anthracite Collieries* détient une action. Comment se fait-il? M. Aird explique qu'il s'agit d'une action pour "qualifier" sir Alfred comme membre du conseil d'administration. Mais à part quelques autres actions de ce genre aux membres du conseil d'administration, tout le reste du capital-actions de la *British Coal Corporation* (4989 actions sur 5000) est détenu par la *Canadian Import*.

MM. W. Q. Stobo, Herbert C. Thorn, Harry Aird, L. Stewart Webster font actuellement partie de la *Canadian Import*.

En réponse à des questions que Me Bissonnette pose avec insistance, M. Aird dit que le sénateur Lorne C. Webster est actionnaire de la *Canadian Import*, qu'il détient 1700 des actions de l'entreprise, soit environ 1-7 du capital-actions. Il est possible que M. W. Q. Stobo détienne d'autres actions pour le sénateur.

Celui-ci n'a pas d'actions de la *St. Lawrence Stevedoring*. Tout le capital-actions de cette entreprise, moins les actions pour qualifier les membres du conseil d'administration, est détenu par la *Canadian Import*.

Le sénateur y a un bureau

Me Bissonnette. — Le sénateur Webster a-t-il un cabinet de travail dans les bureaux de ces diverses compagnies?

—Je sais qu'il a encore un bureau personnel dans l'édifice du *Board of Trade*.

—Le sénateur paie-t-il du loyer pour ce bureau?

—Non, je crois que c'est une concession qu'on lui fait depuis sa démission à diverses présidences.

—Le sénateur Webster reçoit-il un salaire ou d'autres rémunérations de ces compagnies?

—Non. Depuis le printemps dernier, le sénateur Webster n'a plus rien à dire dans l'administration des compagnies.

Me Bissonnette. — Mais il était avec vous en Angleterre au moment de la négociation du dernier contrat avec l'*Amalgamated Anthracite*?

—Le sénateur a fait le voyage avec moi mais j'ai été le seul à négocier.

—Le sénateur assiste-t-il aux assemblées du conseil d'administration de la *Canadian Import* ou des autres compagnies?

—Pas depuis sa démission.

M. L.-G. Mickles

Me Bissonnette: D'après les livres de la *British Coal Corporation*, M. L. G. Mickles était du conseil d'administration de cette entreprise. Ce M. Mickles est-il le président de la *Weaver Coal*?

—M. Mickles était alors et il est encore président de la *Weaver Coal*. Le 6 avril de cette année, il a démissionné comme directeur de la *British Coal Corporation*.

Me Bissonnette: D'après le livre des procès verbaux il n'aurait démissionné que le 6 juillet, la veille de l'ouverture de cette enquête.....

— Mais nous avions sa lettre de démission bien avant cela, dès le mois d'avril.

—Pourquoi ne l'avez-vous pas acceptée?

—Parce que nous n'avons pas eu l'assemblée du conseil d'administration avant le 6 juillet.

Du dialogue qui suit entre Me Bissonnette et le témoin, il ressort que les actions de la *British Coal* détenues par M. Mickles n'ont pas encore été transférées mais qu'elles le seront. Ces actions sont endossées en blanc. M. Mickles n'a droit à aucune rémunération pour la remise de ses actions.

— Me Bissonnette: A qui transférera-t-il ces actions?

— Je ne le sais pas.

Jusqu'à présent, M. Mickles n'a pas été remplacé au conseil d'administration de la *British Coal*.

Me Bissonnette: Vous a-t-il exposé les motifs de sa démission?

— Non. Peut-être les indique-t-il dans sa lettre.

M. Aird explique que M. Mickles a toujours été un directeur inactif.

Pourquoi n'avez-vous pas accepté sa démission dès le mois d'avril au lieu d'attendre jusqu'au mois de juillet?

— Nous n'avons pas eu d'assemblée avant juillet et puis il n'y avait pas de raison particulière d'accepter cette démission.

Me Bissonnette passe à autre chose. Il veut savoir du témoin si les compagnies de charbon dont il est l'un des administrateurs ont des filiales dans la ville de Québec ou encore si elles ont des intérêts dans les petites compagnies de charbon, par exemple la *Quebec Coal*.

Le témoin ne veut pas répondre. Il préfère s'en tenir à ce qu'il a dit hier. C'est M. Stobo qui pourra fournir des informations et des explications pour tout ce qui concerne les opérations des compagnies dans la ville de Québec.

Me Bissonnette insiste

Me Bissonnette insiste. Le témoin est bel et bien gérant général des entreprises en question. Il est président ou vice-président de ces mêmes entreprises. Il doit être au courant de leurs opérations et de leur activité.

Me Geoffrion intervient. Le témoin n'est gérant que pour Montréal. Dans l'une des entreprises il n'est que le deuxième vice-président. Dans la ville de Québec, c'est M. Stobo qui est gérant. M. Stobo pourra lui-même témoigner.

Me Bissonnette insiste: Vos compagnies ont-elles souscrit des actions dans d'autres compagnies de Québec?

—Pas que je sache.

— Ont-elles souscrit des actions dans la *Quebec Coal*?

— Non, nous n'en avons pas souscrit une seule action.

— Pourtant le livre des procès-verbaux de la *Canadian Import* mentionne une résolution autorisant l'achat de 100 actions de la *Quebec Coal* au prix de $100 chacune, soit $10,000 au total — si c'est mentionné aux procès-verbaux c'est exact.

Me Bissonnette insiste pour avoir des détails de l'affaire. Il ne peut admettre que M. Aird, membre du conseil d'administration de la *Canadian Import*, n'ait pas prêté d'attention à cette affaire.

M. Aird finit par dire qu'il est possible que M. Stobo ait reçu des actions de la Quebec Coal et qu'il les ait ensuite revendues à la *Canadian Import*. C'est M. Stobo qui pourra dire au juste ce qui en est.

Vous tenez à ce que ce soit M. Stobo qui parle de cela?

— Oui.

Me Bissonnette reparle des actions de la *British Coal Corporation* qui sont supposées être détenues par la *Canadian Import*. Y a-t-il un ou plusieurs certificats pour ces 4989 actions? Le témoin ne le sait pas.

S'il y a plusieurs certificats, n'est-il pas possible que quelques-uns aient été endossés au nom du sénateur Webster?

—Pas que je sache, répond le témoin.

$30,000 par an

Incidemment, Me Bissonnette fait dire au témoin quel est son salaire: $30,000 par an.

C'est la rétribution pour les services qu'il rend à toutes les compagnies du groupe Webster. Ce salaire n'est cependant mentionné qu'aux seuls procès verbaux de la *Canadian Import*, qui est comme qui dirait la compagnie-mère.

Me Bissonnette: Cela veut-il dire que toutes les compagnies sont une seule et même affaire?

—Non.

Me Bissonnette demande au témoin comment il se fait que son contrat a été récemment renouvelé avec la *Canadian Import*, au salaire de $30,000, un an avant son expiration.

Le témoin dit qu'il n'a pas demandé ce renouvellement anticipé, il ne l'a pas sollicité, ça n'est même pas lui qui en a parlé le premier.

Le témoin répète ce qu'il avait dit, hier, à propos des ventes sans profit que la *Weaver Coal* peut faire occasionnellement à la *Canadian Import*, des ventes du même genre de la *Canadian Import* à la *Weaver Coal*. Il s'agit simplement de relations cordiales entre deux entreprises qui font le même commerce.

A propos du contrat entre la *British Coal Corporation* et l'*Amalgamated Anthracite Collieries*, Me Bissonnette en cite l'un des articles qui semble réserver à quelques entreprises seulement le droit d'importer au Canada le charbon gallois de l'*Amalgamated*. Il demande des précisions au témoin qui dit ne pouvoir les donner. Ce sont les gens de l'*Amalgamated* qui ont préparé le contrat et ce sont ces mêmes gens qui pourraient dire ce qu'ils entendent par cet article.

Le témoin admet qu'en vertu de ce contrat, la *British Coal Import* reçoit une commission de 12 cts par tonne pour tout le charbon gallois de l'*Amalgamated* qui est importé au Canada. D'autres que la *British Coal Corporation* peuvent importer de ce charbon, mais dans ce cas le charbon ne doit pas être vendu dans le territoire qui est reconnu comme celui de la *British Coal* et de la *Canadian Import*.

Ces deux compagnies n'achètent pas de charbon d'une autre compagnie anglaise, la *Pascoe Coal*, qui est le fournisseur de *Weaver Coal* et de *Hart & Adair*.

M. Webster et la Weaver Coal

Malgré l'insistance qu'il y met, Me Bissonnette ne peut obtenir de renseignements du témoin à propos d'une tentative qu'aurait faite le sénateur Webster pour s'emparer du contrôle de la *Weaver Coal*. Il ressort des questions de Me Bissonnette que le sénateur Webster aurait remis une somme de $500,000 à un certain Barnett, directeur de la *Weaver Coal* pour que celui-ci se porte acquéreur du contrôle en question. La transaction en serait faite par l'entremise de *l'Imperial Trust*. Le sénateur serait membre du conseil d'administration du trust et l'un des principaux actionnaires de l'entreprise.

M. Aird dit qu'il ne sait rien personnellement de tout cela et qu'il ne veut pas parler au nom du sénateur Webster. Il ne sait rien des transactions financières que le sénateur Webster a pu faire personnellement.

Me Bissonnette consulte un gros cahier, en montre des pages à M. Aird en lui faisant observer que lors de l'enquête présidée par H. McGregor en 1933, il a répondu au moins la moitié du temps aux questions qui étaient posées au sénateur Webster. Il s'agissait de choses se rapportant aux compagnies, explique M. Aird.

Celui-ci affirme que M. Barnett n'est pas directeur de la *Canadian Import*. Il commence par dire que ce même M. Barnett n'est pas actionnaire de la compagnie. Son nom apparait cependant, pour une action, au livre des actionnaires. M. Aird dit qu'il ne le savait pas. Son impression c'est que ce stock appartient au sénateur. Il s'agirait d'une action de "qualification". Toutefois M. Barnett n'est sûrement pas directeur de la *Canadian Import*.

Me Bissonnette, en passant: Y a-t-il quelque chose dans toutes ces compagnies qui n'appartienne pas au sénateur Webster?

Le témoin: C'est au sénateur qu'il faudra le demander.

Me Bissonnette: Vous jurez que vous ne savez rien de cette transaction à propos de la *Weaver Coal*?

—Je ne jure pas.

—Alors que savez-vous?

—Rien de précis et je ne peux rien jurer. Je n'ai rien eu à faire avec cette transaction.

Le témoin admet qu'il lui est arrivé de rencontrer M. Barnett mais que ce dernier ne lui a jamais parlé de cette transaction à propos de la *Weaver Coal*.

La *Canadian Import* a-t-elle déjà avancé de l'argent pour acheter la *Weaver Coal*?

—Non, et la *British Coal* pas davantage.

Saviez-vous que le sénateur Webster avait un directeur qui le représentait au conseil de la *Weaver Coal*? — Vous pourrez le demander au sénateur.

Le témoin dit qu'il ne sait pas que le sénateur Webster est l'un des principaux actionnaires de l'*Imperial Trust*.

Le sénateur a-t-il un secrétaire privé ou encore un secrétaire personnel? — Oui, M. Newell, mais je crois que pour ses affaires, c'est M. Stobo qui s'en occupe.

Me Bissonnette: Nous avons maintenant deux noms au lieu d'un.

Me Bissonnette presse le témoin de questions, mais sans obtenir de renseignements nouveaux. M. Aird jure qu'il ne connaît rien de la transaction Weaver, que le sénateur Webster ne lui en a jamais parlé.

Le même témoin déposera encore cet après-midi.

EN VACANCES
faites-vous suivre par
LE DEVOIR

Canada

1 semaine	.20
2 semaines	.35
3 semaines	.50
1 mois	.60
2 mois	1.00

Etats-Unis

1 semaine	.25
1 mois	.75
3 mois	2.00

Faire remise par chèque au pair ou mandat, au "Devoir", C.P. 4020, Montréal (abonnements).

Me Bertrand et les chefs de police

Québec, 9. (D.N.C.) — M. Charles-Auguste Bertrand, procureur général de la province, a délégué le lieutenant-col. Léon Lambert, directeur de la Sûreté provinciale à Québec, pour le représenter au congrès des chefs de police à Grand'-Mère.

Dans une lettre à M. George Shea, président de l'association, M. Bertrand s'excuse de ne pouvoir participer au congrès. S'il eût été présent il aurait fait appel, dit-il, à une coordination étroite de nos forces policières et à une collaboration suivie pour maintenir l'ordre.

Tumulte à Ayers'Cliff

Ayers' Cliff, comté de Stanstead, 9. — Hier après-midi ont eu lieu dans ce chef-lieu du comté les élections de l'organisation libérale locale. La réunion a été marquée de démissions et s'est terminée dans le tumulte.

Le docteur Charron Cabana, président sortant de charge de l'association, le docteur Brown, vice-président sortant de charge, et plusieurs autres ont démissionné comme membres de l'association en donnant pour raison qu'ils ne veulent plus appartenir à une assosiaton dont le renouvellement du conseil est contrôlé par M. Jacob Nicol, de Sherbrooke.

A la Baie du Febvre

Ceux qui ont l'intention de se rendre à la Baie-du-Febvre pour l'assemblée de dimanche prochain sont priés de prendre note que l'organisation centrale de l'Union nationale n'a pas les moyens de distribuer gratuitement les billets de chemins de fer.

Elle a réussi à faire consentir des prix réduits par la compagnie de transport, le C. N. R., mais tous ceux qui se rendront par le train spécial devront payer leur billet.

M. Léopold Desilets remplace M. Charles Lanctôt

L'adjoint du procureur général démissionnaire aurait sa pension

Québec, 9. (D.N.C.) — M. Charles Lanctôt est remplacé par M. Léopold Desilets au poste de procureur général adjoint de la province. La nomination de M. Desilets a été faite sur la recommandation de M. Charles-Auguste Bertrand, procureur général. Elle sera officielle aujourd'hui.

M. Léopold Desilets était déjà officier en loi au département du procureur général.

Si notre journal est bien informé le cabinet Godbout a accordé sa pension à M. Charles Lanctôt en même temps qu'il acceptait sa démission comme procureur général adjoint. Cette affirmation nous arrive de deux sources différentes.

Les universitaires et la politique

Ceux qui en font et qui en feront — La participation de l'élite

—L'Université de Montréal, comme corps, ne fait pas de politique et ne doit pas en faire, mais ses professeurs, individuellement, peuvent faire de la politique; rien ne les en empêche.

Voilà le principe suivi par l'Université de Montréal, comme d'ailleurs par l'Université Laval de Québec, que nous a rappelé ce matin un porte-parole de l'Université de Montréal.

—Depuis leur fondation, dit-il, les universités de Montréal et de Québec n'ont jamais fait de politique comme corps et cela se conçoit facilement, mais jamais non plus elles n'ont songé à empêcher un ou dix de leurs professeurs de participer à la vie et à l'activité politique et même électorale de la province de Québec et du Canada. L'histoire est là d'ailleurs pour le prouver. On peut aligner une vingtaine de noms d'anciens professeurs universitaires pour démontrer que les professeurs actuels de l'Université de Montréal comme ceux de Québec n'innovent en rien en participant à la présente campagne électorale et en briguant les suffrages dans divers comtés.

"Il suffit, poursuit notre interlocuteur, de prendre la liste des professeurs de l'Annuaire de l'Université et de compiler quelques noms. Vous avez à la Faculté de droit: sir Horace Archambault, ancien doyen, sir Adolphe Chapleau, le juge Honoré Gervais, Frederick Monk, Narcisse Pérodeau, parmi les défunts; le juge Philémon Cousineau, Lucien Gendron, Rodolphe Lemieux, qui en même temps qu'ils étaient députés ou étaient candidats et même ministres, comme M. Gendron, étaient professeurs à l'Université. Dans d'autres Facultés ou Ecoles, on peut encore citer les noms de M. Fernand Rinfret, de M. Eudore Dubeau, de feu Damase Généreux, de feu le docteur Lachapelle. Dans le cas de M. Rinfret, il faut dire que si son nom apparaît dans l'Annuaire de l'Université, il n'a pas donné de cours depuis plusieurs années. Quant à MM. Dubeau, Généreux et Lachapelle, ils ont fait de la politique municipale.

"Il est probable que le nombre des professeurs universitaires de Québec qui ont participé ou qui participent à la politique est aussi élevé qu'à Montréal. Un nom vient à l'esprit de tous: M. Ernest Grégoire, maire de la vieille capitale et député national de Montmagny de novembre à juin."

Parmi ceux qui se sont contentés de prendre part à des campagnes électorales ou qui ont pris la parole dans certaines occasions on pourrait sans doute dresser aussi une assez longue liste de professeurs universitaires?

— Il faudrait presque nommer tout le monde, car combien font partie de clubs politiques où ils sont appelés souvent à exprimer publiquement leur opinion. Il ressort de tout cela, encore une fois, que les professeurs ont toute liberté de prendre part aux luttes politiques de leur province ou de leur pays, si l'Université elle-même ne peut y prendre part comme corps.

Notre interlocuteur fait une pause et reprend vivement:

— On demande à l'élite de bouger. Les professeurs universitaires n'entrent-ils pas dans ce qu'on est convenu d'appeler l'élite? Alors, qu'on ne leur fasse pas reproche de se mêler de politique. Ce serait peut-être le meilleur moyen de rehausser le niveau de la politique que de les laisser envahir ce domaine. Enfin, en veut-on de l'élite ou si on n'en veut pas dans la politique municipale, provinciale ou fédérale? C'est toute la question.

— Dans d'autres pays, les professeurs universitaires ne font-ils pas les luttes politiques?

— Mais certainement. Prenez la France pour exemple, des professeurs nombreux s'occupent de la politique. Il y en a même qui paradent avec le Front populaire.

"Il n'y a donc pas lieu de se scandaliser, conclut notre interlocuteur, de voir de nouveaux professeurs universitaires prendre la parole à la radio ou dans des assemblées politiques et même briguer les suffrages. Cela s'est fait de tout temps et les règlements de l'Université ne les en empêchent pas".

Les orateurs à St-Hyacinthe

M. Godbout et les ministres Bouchard, Gagnon, Bertrand, Rochette et McDougall, ainsi que MM. Adélard Fontaine, Gérard Delâge et Roland Beaudry

Six ministres du cabinet provincial prendront la parole à la grande assemblée par laquelle M. Godbout ouvrira sa campagne dimanche après-midi à Saint-Hyacinthe. L'on savait déjà que MM. Godbout et Bouchard seront les principaux orateurs de la réunion; nous avons appris ce matin de l'organisation libérale que MM. Charles-Auguste Bertrand, procureur général; Edgar Rochette, ministre du travail; Wilfrid Gagnon, ministre du commerce et de l'industrie, et McDougall, trésorier provincial, prononceront aussi des discours. A part les ministres il y aura trois autres orateurs: MM. Adélard Fontaine, député fédéral du comté; Gérard Delâge, de Saint-Hyacinthe, et Roland Beaudry, président de la Jeunesse libérale de Montréal. Il est entendu que tous les ministres assisteront à la réunion. L'assemblée sera irradiée de 3 heures à 5.

M. Thisdel dans Maskinongé

Québec, 9. — A l'organisation libérale, ce matin, on nous a déclaré qu'on n'avait rien à annoncer. Il n'y a rien d'officiel quant au choix des candidats.

Il appert que les libéraux auront une convention dans Lévis. M. Amédée Gagnon, candidat à la dernière élection, sera vraisemblablement sur les rangs.

M. L.-J. Thisdel, député sortant de Maskinongé, a accepté de se présenter de nouveau comme candidat ministériel.

Convention unioniste dans l'Assomption

Un groupe d'électeurs du comté de l'Assomption a convoqué tous les principaux partisans de l'Union Nationale dans le comté, à une convention qui aura lieu, ce soir, à l'Epiphanie, à la source Columbia, pour le choix d'un candidat de l'Union Nationale aux prochaines élections.

M. Raynault et l'Union nationale

M. l'échevin Adhémar Raynault, l'un des fondateurs les plus en vue de l'Action libérale nationale, entend participer activement à la lutte de l'Union nationale. Il parlera à des assemblées qui seront tenues par toute la province et il sera l'un des orateurs au programme, dimanche prochain, au ralliement de la Baie-du-Febvre.

M. Adhémar Raynault prononcera sa première causerie sous les auspices de l'Union nationale, vendredi soir, de 7 h. 45 à 8 h. 15 p.m., heure avancée. Cette causerie sera radiodiffusée par le réseau français de Radio-Etat, c'est-à-dire par les postes CRCM, CKCH et CHRC. Au cours de cette causerie, M. l'échevin Raynault fera des déclarations intéressant tout l'électorat.

Contre M. Gault

Il est pratiquement décidé que l'Union nationale fera la lutte à M. C.-E. Gault, dans Montréal-Saint-Georges. M. Gault s'est rangé du côté du gouvernement Taschereau, lors de la dernière session.

Assemblée de M. Bélanger, dimanche

M. J. G. Bélanger, candidat de l'Union nationale dans Dorion, tiendra une assemblée dimanche soir, le 12, au chalet Laurier. Les discours commenceront à 8 h. 30, alors que ceux qui auront accompagné M. Maurice Duplessis à la Baie du Febvre seront de retour.

Parmi les orateurs, il y aura MM. J. G. Bélanger, candidat, Oscar Drouin, organisateur en chef de l'Union nationale, Auguste Boyer, Maurice Dubrûle, Aldéric Blain, Eloi Pitre, L. Charbonneau et quelques autres.

M. Bélanger assistera à l'assemblée de la Baie du Febvre mais il sera de retour à temps pour son assemblée du chalet Laurier.

Deux-Montagnes

Dimanche après-midi, à 2 h., heure solaire, convention de l'Union nationale pour le choix d'un candidat dans le comté des Deux-Montagnes. Cette convention aura lieu à Ste-Scholastique sous la présidence d'un député sortant.

Les partisans de l'Union nationale sont invités à choisir leurs délégués après la grand'messe et à se rendre à cette assemblée.

Après le choix du candidat il y aura plusieurs discours.

M. Perrault décline l'offre de candidature

Une nombreuse délégation s'est présentée à Arthabaska auprès de M. J.-E. Perrault, ancien ministre de la voirie, pour lui demander d'être de nouveau candidat libéral dans le comté d'Arthabaska. La délégation comprenait 18 maires de municipalités du comté, et était présidée par MM. J. E. Alain, Ovide Baril, préfet du comté, et Wilfrid Girouard, député fédéral de Drummond-Arthabaska.

M. Perrault a remercié, mais a dit qu'il se retire de la vie publique. Il s'occupe activement de politique depuis 30 ans, et a été député d'Arthabaska depuis 1916 et ministre dans le cabinet provincial depuis 1919. Il croit que le temps est venu pour lui de se retirer.

La Politique

Le "parti de la nuisance"

M. Houde veut absolument faire la lutte — Il ne présenterait des candidats que dans les campagnes — Les villes contre les campagnes, pour le profit du gouvernement Godbout

Le "parti de la nuisance" a tenu hier des assises où l'on a agité de nombreuses questions.

M. Camillien Houde veut absolument faire la lutte, pour peu qu'on l'y "aide". Il porterait sa campagne sur un terrain très particulier. Ainsi, comme nous l'avons déjà annoncé, il ne présenterait de candidats que dans les villes. Car l'organisation ministérielle voudrait que M. Houde lance un mouvement, qu'elle-même ne peut tenter sans se discréditer.

Il s'agit de tenter de soulever les villes contre les campagnes, pour le profit du gouvernement actuel. Celui-ci ne peut s'y lancer ouvertement; car même à notre époque il y a des gens qui se rendent compte que ce serait un crime contre la province et contre la race.

D'ailleurs cette manoeuvre électorale serait le fait de l'organisation, mais non des ministres, qui n'approuveraient pas ouvertement une tentative aussi stupidement criminelle. Le "parti de la nuisance" susciterait cet antagonisme et tenterait d'en faire bénéficier M. Godbout et son parti.

Il n'est pas sûr toutefois que l'aventure se matérialise. Car la plupart des personnes dans l'entourage de M. Houde, désapprouvent cette tactique, notamment M. R. L. Calder, qui, assure-t-on, n'en voudrait à aucun prix.

Dans Rimouski

M. le Dr Pierre-Paul Gagnon, de Rimouski, nie devoir être candidat conservateur dans le comté de Rimouski, tel qu'on l'a dit à Rimouski. Il a proposé les présidents de l'assemblée où M. Alfred Dubé fut reconnu candidat de l'Union nationale pour Rimouski. M. Gagnon déclare au surplus qu'il appuie M. Maurice Duplessis et son candidat pour Rimouski, M. Alfred Dubé, cultivateur.

Sans augmentation de taxes

Québec, 9 (D.N.C.) — Au caucus des ministériels, hier, M. A. Godbout aurait insisté auprès des candidats pour qu'ils expliquent parfaitement son programme aux électeurs, tâchant de faire valoir que l'octroi des primes promises n'amènera pas une augmentation des taxes. Le premier ministre aurait dit que son programme peut-être appliqué avec le budget actuel. Il estime que l'on peut économiser sur les dépenses d'administration et faire sans qu'il en coûte davantage les dépenses annoncées.

M. Polydore Beaulac

Québec, 9 (D.N.C.) — M. Polydore Beaulac sera le candidat ministériel officiel dans le comté du Saint-Maurice, pour faire la lutte au Dr Marc Trudel, député sortant qui se présente sous la bannière de l'Union nationale. M. Beaulac s'était présenté comme libéral indépendant aux dernières élections fédérales.

Il n'y aura pas de convention, nous dit un informateur libéral.

Le trésorier provincial

administrateur de compagnies minières

On vient d'annoncer que M. E. Stuart McDougall, le nouveau trésorier provincial, a été élu membre du conseil d'administration de *Sigma Mines Ltd.*

Il est aussi directeur d'une nouvelle entreprise, la *Numaque Mines Co.*, ainsi que de la *Siscoe Gold Mines.*

Les "Jeune-Canada"

On nous prie de mentionner que M. Dollard Dansereau annoncé comme devant porter la parole à l'assemblée de M. Duplessis, à la Baie-du-Febvre, dimanche, n'est pas membre du groupe des *Jeune-Canada.*

Gaspé-nord

Québec, 9. (D.N.C.) — M. Oscar Drouin, organisateur en chef de l'"Union nationale, nous a fait la déclaration suivante au sujet de Gaspé-Nord:

"Le choix d'un candidat officiel de l'Union nationale dans Gaspé-Nord n'est pas encore fait. Il sera procédé à ce choix sous peu. En attendant, nous demandons à nos amis nationaux de Gaspé-Nord de ne prendre d'engagement définitif avec aucun candidat."

(Signé) Oscar DROUIN.

LUNDI, LE 13 JUILLET
Le DEVOIR
publiera intégralement
le rapport des assemblées de
M. MAURICE DUPLESSIS,
chef de l'Union nationale,
et de
M. ADELARD GODBOUT,
premier ministre de la P.Q.
et chef du parti libéral
provincial
RETENEZ VOTRE NUMERO

M. Gouin à la veille de rompre son silence

Il fera une déclaration probablement au début de la semaine prochaine — La prétendue entente Godbout-Gouin

M. Paul Gouin, chef de l'Action libérale nationale, s'est légèrement départi, aujourd'hui, du silence rigoureux qu'il observait depuis sa déclaration de rupture avec le groupe Duplessis. M. Gouin a, en effet, annoncé à notre représentant qu'il fera probablement une déclaration au début de la semaine prochaine.

— Y aura-t-il une assemblée de l'Action libérale nationale, dans la région de Montréal, en fin de semaine, M. Gouin?

— Pas que je sache.

— Et dans la région de Québec?

— Je n'en sais absolument rien.

Une convention dans l'Assomption

— Vous êtes sans doute au courant d'une convention qui aurait lieu, ce soir, dans votre ancien comté de l'Assomption?

— J'ai lu une note à ce sujet, dans un journal du matin. Mais il s'agit là d'une candidature de l'Union nationale, cela ne me regarde pas.

Y a-t-il entente?

— Le *Star* laissait entendre, hier soir, qu'une entente était à la veille d'être conclue — si elle n'était pas déjà consommée — entre les ministériels et le groupe de l'Action libérale nationale à l'effet que les deux groupes coopèrent dans le choix des candidats et n'opposent pas leurs candidats. Y a-t-il quelque chose de fondé dans cette rumeur?

— Je n'ai aucun commentaire à faire.

— Vous pourriez nous dire, au moins, qu'il n'y a rien de vrai dans cette rumeur.

— Il y a des rumeurs tellement ridicules qu'il ne vaut même pas la peine de les démentir et qu'on laisse aux gens intelligents le soin de les apprécier à leur juste valeur.

M. Gouin a eu un entretien, ce matin, avec M. Séraphin Vachon, directeur de la *Province*, auquel assistait le secrétaire politique de M. Gouin, M. Wheeler Dupont.

Le Dr Camille Pouliot dans Gaspé-Sud

Candidat officiel de l'Union nationale — M. Bona Arsenault se rallie à cette candidature

Québec, 9 (D.N.C.) — Le Dr Camille Pouliot vient d'être choisi officiellement, comme candidat de l'Union Nationale dans Gaspé-Sud. Voici la déclaration que nous a faite à ce sujet M. Oscar Drouin, organisateur en chef de l'Union Nationale:

"MM. Jean Marier, René Chaloult et moi-même avons rencontré samedi dernier les deux candidats nationaux de Gaspé-Sud, M. Bona Arsenault, de Québec, et M. le Dr Camille Pouliot, de Cap d'Espoir, avec un certain nombre de leurs lieutenants respectifs, et en présence de plusieurs chefs en vue de l'Union Nationale de ce comté.

"Après discussions où le mérite et les chances de succès de chaque candidat ont été débattus on en est venu à la conclusion que, vu les circonstances, une convention n'était pas pratique.

"L'on a convenu qu'il ne restait qu'une solution possible: laisser déterminer le choix par l'organisateur en chef de l'Union Nationale au nom de l'organisation. En conséquence, j'ai l'honneur, au nom de l'organisation, de faire part aux électeurs de Gaspé-Sud que, dans l'intérêt général, vu les circonstances, notre choix s'est arrêté sur le Dr Camille Pouliot, et que nous le proclamons officiellement notre candidat dans Gaspé-Sud. Nous demandons aux nationaux de ce comté de se rallier autour de cette candidature.

"M. Bona Arsenault a été mis au courant de notre décision, il se rallie à notre choix et donnera son appui au Dr Pouliot."

(sig.) Oscar Drouin,
Organisateur en chef de l'Union Nationale.

CONCOURS ELECTORAL
— LE DEVOIR —
No 8
Ce coupon avec 9 autres formant une série consécutive devra être inclus avec la réponse au concours.
Ces numéros paraîtront de temps en temps dans le DEVOIR — n'en manquez pas!

Vingt-quatre prix décernés aux gardes-malades diplômées de l'Université de Montréal

Les allocutions à la collation solennelle des diplômes universitaires

La collation solennelle des diplômes universitaires aux 118 gardes-malades des seize hôpitaux de la région de Montréal a été accompagnée, hier matin, à l'occasion du dixième anniversaire de la fondation de l'Association des infirmières de la province de Québec, d'une distribution de vingt-quatre prix. C'est la première fois qu'on distribue des prix, mais dorénavant il y aura une belle série de prix pour récompenser le travail des meilleures élèves.

Le grand amphithéâtre de l'Université de Montréal contenait, ce matin, outre les diplômées, religieuses et laïques, des invités, des parents des gardes, des médecins, etc. Le groupe d'honneur se composait de M. Olivier Maurault, P.S.S., recteur de l'Université; de M. Télesphore Pariseau, doyen de la Faculté de médecine; de M. E.-P. Benoît, président du comité des gardes-malades de la Faculté de médecine; du docteur Louis-H. Fortier, fondateur de la première école de gardes-malades à l'Hôtel-Dieu; du docteur J.-A. Leduc, et du docteur J.-E. Dubé, qui a pris l'initiative de "quêter" des prix pour les gardes-malades. Comme il s'agissait de femmes, il a frappé à la porte des parfumeries et a obtenu d'elles de beaux flacons. Aussi le grand amphithéâtre n'avait-il jamais été autant parfumé.

Dans cette atmosphère agréable, M. Benoît a tout d'abord fourni des statistiques: 118 diplômées; seize écoles affiliées à l'Université de Montréal; échecs aux examens, 38 pour 100. Il a jeté dans le public un point grave: l'instruction insuffisante d'un bon nombre de candidates au diplôme universitaire; ignorance de la grammaire, de la langue en général. Le comité des gardes-malades de la Faculté de médecine se demande même si cette ignorance ne doit pas être une raison d'élimination aux examens.

Le docteur Fortier a prononcé une allocution pleine de sens et d'émotion. Il a souligné le rôle de premier plan toujours joué par les religieuses dans les hôpitaux et au chevet des malades depuis Jeanne Mance. Aujourd'hui, elles ont le concours de gardes laïques. C'est pour ces dernières une excellente occasion d'apostolat laïque.

M. Fortier parle longuement d'hygiène, si nécessaire dans les grandes villes. Il déplore le rôle néfaste des taudis.

Il passe ensuite à un point important. La licence de garde-malade doit-elle être fédérale ou rester provinciale? Il est désirable qu'elle soit fédérale, ce serait commode pour les religieuses qui doivent parfois changer de province, mais aussi pour les laïques qui désirent aller exercer leur profession au loin. D'autre part, dit-il, que l'Association ne sacrifie pas trop tôt son autonomie. Il suggère que la licence fédérale soit facultative comme pour les docteurs en médecine.

M. Dubé raconte sa "quête" de prix et divertit son auditoire. Il propose que les écoles de gardes-malades souscrivent à l'avenir $10 par année ($160 en tout: 16 écoles) pour défrayer les prix annuels.

M. Olivier Maurault, P.S.S., a confiance dans les examens des gardes-malades. Puisque 38 pour 100 échouent, dit-il, ce doit être parce qu'ils sont sérieux. C'est un bon point. Il relève la question de la langue et se demande comment il se fait qu'on ait tant de difficulté au Canada à apprendre, à écrire et à parler sa langue. Le comité des gardes-malades va faire une étude profonde de la question.

Il félicite M. Fortier de son allocution. Elle est la preuve de la formation non seulement scientifique mais chrétienne que l'Université donne à ses élèves.

Il qualifie M. Dubé de "merveilleux quêteux" et s'arrête au noble rôle des infirmières. Ou point de vue spirituel, si elles le veulent, elles peuvent le rendre éminemment salutaire. Vous êtes maintenant, dit-il, des diplômées de l'Université; soyez des apôtres de l'Université autour de vous.

Liste des prix

PRIX SPECIAUX

1. Première de la promotion: Sr Sainte-Angélique, missionnaire de l'Immaculée-Conception (Hôtel-Dieu), 945-1000.
2. Première à l'examen écrit: Mlle Françoise Bachand, de Saint-Vincent de Paul de Sherbrooke, 543-600.
3. Première à l'examen oral: Sr Joseph-Alphonse, de Saint-Jean-de-Dieu, 400-400.
4. Prix de français: Mlle Françoise Bachand, de Sherbrooke.

Prix des dix matières du cours

1. Anatomie: Sr Marie du Crucifix, de l'Hôtel-Dieu, 98%.
2. Physiologie: Mlle Françoise Bachand, de Sherbrooke, 96%.
3. Hygiène et diététique: Sr Esther Lefebvre, r.h., de l'Hôtel-Dieu, 97%.
4. Etiquette professionnelle, Sr Caroline Choquette, r.h., de l'Hôtel-Dieu, 98%.
5. Bactériologie et maladies contagieuses: Mlle Rachel Sabourin, de Saint-Joseph de Lachine, 95%.
6. Matière médicale: Mlle Germaine Trudel, de Sainte-Jeanne d'Arc, 100%.
7. Médecine: Sr Adèle Levasseur, de l'hôpital Notre-Dame, 100%.
8. Chirurgie: Sr Germaine Dessureau, hôpital Notre-Dame, 100%.
9. Obstétrique, Mlle Alice Francoeur, Sacré-Coeur de Cartierville, 100%.
10. Pédiatrie: Marie-Claude Giard, de Sainte-Justine, 100%.

Premières dans les écoles

Hôpital Notre-Dame, Mlle Blanche Sénéchal, 895-1000.
Hôpital Sainte-Justine, Mlle Marie-Claude Giard, 881-1000.
Hôp. Saint-Jean-de-Dieu, Sr Adélard-Marie, 917-1000.
Sacré-Coeur de Cartierville, Yvette Thérien, 896-1000.
Sacré-Coeur de Hull, Mlle Georgette Perras, 903-1000.
Hôpital Saint-Luc, Mlle Jeanne Gagné, 915-1000.
Hôpital de la Miséricorde, Cécile Beausoleil, 888-1000.
Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, Mlle Thérèse Mayhard, 829-1000.
Hôpital Saint-Eusèbe de Joliette, Aline-H. Lessard, 895-1000.
Hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, Mlle Germaine Trudel, 894-1000.
Hôpital Saint-Joseph de Lachine, Rachel Sabourin, 915-1000.
Hôpital Saint-Jean d'Iberville, Mlle Laurette Kéroack, 820-1000.
Sanatorium Prévost, Mlle Jeanne Gagné, 758-1000.
Hôpital de la Providence de Montréal-Est, Soeur Donat-Joseph, F.C.S.P., 877-1000.

L'écusson à l'Hôtel-Dieu

L'écusson de l'Association va, cette année, à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital obtient aux examens le plus haut pourcentage des points: 97%.

Bénédiction des jardins ouvriers à Québec

Québec, 9. (C.P.) — Devant de nombreux ouvriers et membres de leurs familles, M. l'abbé Jules Lefrançois, aumônier des Syndicats catholiques, a béni hier soir les jardins ouvriers de notre ville. La cérémonie s'est déroulée au pied de la rue St-Ambroise, sur le terrain du Pacifique Canadien, prêté gracieusement à cette fin. Le nombre des jardins ouvriers a doublé cette année. A l'issue de la cérémonie, M. Lefrançois a souligné l'utilité de l'Oeuvre des jardins ouvriers et il a félicité ceux qui s'y intéressent.

Le négus viendrait en Amérique

Londres, 9. — On rapporte que l'empereur d'Ethiopie, Haïlé Sélassié, fera une tournée de conférences en Amérique, s'il décide de ne pas rentrer immédiatement dans son empire envahi en bonne partie par les Italiens. Le négus avait tout d'abord repoussé l'offre d'une tournée de conférences, mais aujourd'hui il semble voir le projet d'un meilleur oeil.

Ces jours-ci le négus fait un séjour à Worthing, ville d'eau située sur la manche. Il est accompagné de ses enfants.

Une fabrique de rayonne

Vancouver, 9. (C.P.) — Un comité municipal de Vancouver étudie présentement le projet de la construction d'une fabrique de rayonne au coût de $20 millions, destinée à fournir du travail à 1,000 hommes et femmes. Lundi prochain, le comité doit prendre une décision.

Les lois Roosevelt et les travailleurs

Washington, 9. (A.P.) — Le président de la Fédération du travail, M. William Green, vient de remettre au président des Etats-Unis, M. Roosevelt, un relevé du nombre des travailleurs affectés par l'invalidation de plusieurs lois du régime Roosevelt par la Cour suprême des Etats-Unis. Le nombre des travailleurs affectés est de 4 millions et demi.

87 degrés de chaleur à Montréal

Le mercure a touché 87 degrés de chaleur à Montréal hier et s'y est maintenu plusieurs heures. C'est la journée la plus chaude à date, cette année. Au mois de juin, le mercure a touché un jour 82 degrés et un autre jour 83 degrés.

L'office du blé en France

Mesure étatiste d'une conception spécifiquement socialiste — Le projet Blum

Paris, 9. (Havas). — Le vote de l'office du blé constitue une première épreuve victorieuse pour l'unité politique du front populaire. Toutes les mesures politiques ou sociales—dissolution des ligues, semaine de quarante heures, contrat collectif, congés payés—proposées et votées jusqu'à présent figuraient dans le programme de rassemblement populaire, avant les élections. Au contraire, l'institution de l'office du blé constitue une mesure étatiste d'une conception spécifiquement socialiste. Il était naturel que la majorité des radicaux ne pût pas l'accepter sans résistance.

Ces résistances se manifestèrent: par de nombreuses démarches auprès du ministre de l'Agriculture, pendant les travaux de la Commission d'Agriculture, au cours des réunions du groupe radical, enfin en séance publique. Mais dans tous les scrutins où la question de confiance était posée, la majorité, sauf de très rares exceptions, se retrouva compacte. C'est là l'enseignement du débat.

L'office du blé n'est qu'un chapitre du vaste plan d'accroissement du pouvoir d'achat des masses dont Léon Blum entend poursuivre la réalisation. Son idée maîtresse est de fixer un cours légal du blé, de maintenir un cours constant pour une même récolte, enfin d'assurer le paiement intégral et immédiat au producteur. Ce rôle incombera, d'une part aux comités départementaux, d'autre part au conseil national de l'office, organismes constitués sur une base essentiellement professionnelle. Les organes d'exécution sont des coopératives dont chaque cultivateur fait partie; en somme ni les commerçants ni les meuniers ne peuvent plus être acheteurs.

Le projet présente un avantage que tous les partis reconnurent: Il rend la spéculation impossible. Le prix annuel une fois fixé sera maintenu. On ne pourra plus voir comme en 1932 le blé tomber de 172 à 108 francs en huit jours. Les intermédiaires meuniers ne seront plus amenés à prélever une sorte de dîme sur les producteurs et les consommateurs.

Mais les réserves des radicaux portaient sur une question de principe: ils acceptent l'intervention de l'Etat pour rétablir l'équilibre entre les producteurs et les consommateurs; ils repoussent l'Etatisme qui risque d'éliminer les initiatives privées. Or, comme l'office du blé groupera des producteurs, des transformateurs et des consommateurs, il est à prévoir qu'ils ne seront jamais unanimes; donc la décision appartiendra forcément au gouvernement qui fixera le prix du blé, le prix du pain, les quantités à importer et ne laissera plus rien à l'initiative privée.

Cet argument suffit à dresser contre ce projet tous les partis de droite et même les catholiques sociaux du parti démocrate populaire qui, conformément à l'enseignement des encycliques, préconisent le corporatisme mais dans le cadre de la corporation libre.

Au contraire tous les éléments de la majorité, même les plus modérés, se rallièrent à l'appel du gouvernement parce que les considérations politiques l'emportèrent sur les arguments techniques ou les principes généraux. La phrase capitale de ce débat est celle par laquelle deux orateurs radicaux terminèrent leur intervention: "Nous aurions préféré que l'office du blé fût créé avec plus de prudence et plus de ménagement. Mais puisque le gouvernement prend ses responsabilités nous l'aiderons de toutes nos forces par loyalisme envers le front populaire."

Feux de forêts en Ontario

Port-Arthur, Ont., 9. (C.P.) — Des feux de forêts commencent à faire leur apparition en Ontario. On apprend qu'ils ont détruit les camps des mineurs de la compagnie McLeod Cockshutt, à 160 milles de distance de Port-Arthur.

L'"Hindenburg" en Angleterre

Londres, 9 (A.P.) — Le gouvernement a été interpellé hier soir aux Communes, à propos du passage du zeppelin *Hindenburg* au-dessus des centres industriels du territoire anglais.

En quelques semaines, a fait remarquer M. Vivyan Adams, conservateur, le *Hindenburg* a survolé deux fois, à une faible altitude, la région de Leeds.

Sir Philip Sassoon, sous-ministre de l'Aviation, a répondu que la traversée de l'Angleterre n'est autorisée qu'en cas de "nécessité urgente de la navigation".

Mais de telles envolées, même alors, sont subordonnées à la stricte observance des règlements concernant les régions prohibées. Toute contravention signalée par la police est transmise au ministre de l'Aviation allemande.

Will Thorne, travailliste, demanda si "l'Allemagne ne connaît pas tout ce qui concerne nos arsenaux et nos chantiers maritimes, que ses aéronefs voyagent haut ou bas?" Il ne reçut pas de réponse.

Le plan Salengro

Paris, 9 (S.P.A.) — Le député et meneur communiste Maurice Thorez a dit que le ministre de l'intérieur Salengro n'a pas été bien inspiré lorsqu'il a donné à entendre que le gouvernement peut user de la force contre la classe ouvrière. Ces paroles du meneur Thorez avaient trait au plan que le ministre a promis au Sénat d'appliquer pour obtenir l'évacuation d'établissements par des grévistes. On sait que ce plan comporte, pour commencer, des appels aux grévistes par les organisations ouvrières, puis par le gouvernement.

Les Bermudes

LES ÎLES ENCHANTERESSES...

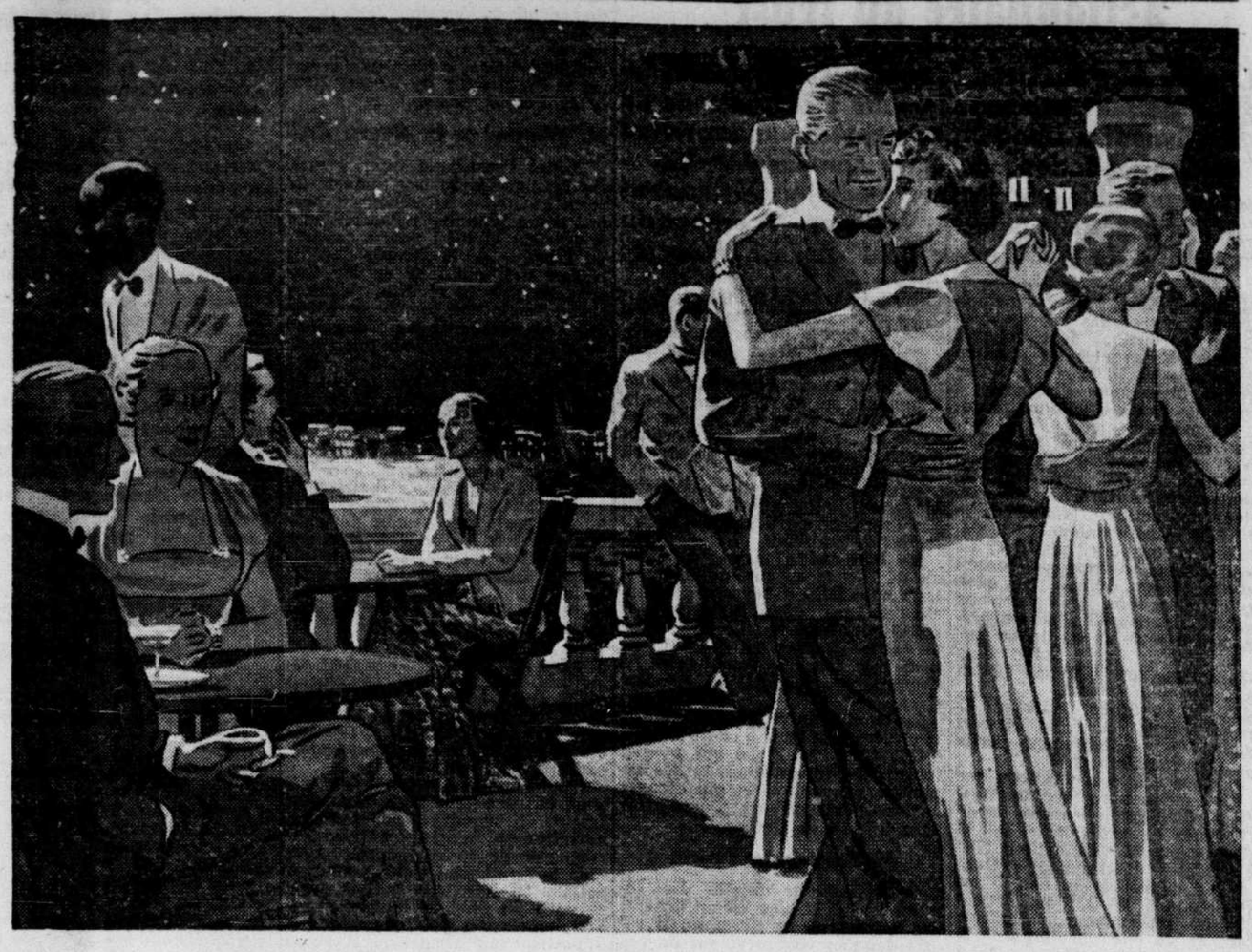

L'INVITATION À LA VALSE...

L'azur des nuits bermudiennes a l'honneur de vous inviter à danser sous ses guirlandes d'étoiles . . . dès que le cœur vous en dira. Veston ou queue de pie—et l'on ne s'arrêtera qu'aux premiers accords du "Grand Dieu, Sauve le Roi!"

Les Bermudes ne sont qu'à quelques heures de traversée du Canada—heures d'enchantement, à bord d'un paquebot luxueux spécialement aménagé à cette fin. Le passeport n'est pas nécessaire. Le couvert? . . . hôtels, villas et pensions vous ouvrent leurs portes. Pour aller de votre nouveau domicile au pavillon où l'on danse, à la terrasse où l'on valse, vous n'avez que l'embarras du choix—voiture, yacht, motocanot, bicyclette . . . (mais la loi interdit l'odorante automobile).

Le golfeur manie son niblick à quelques pas d'une plage d'un rose de féerie. Les baigneurs évoluent dans des flots d'améthyste et de cristal. Et, planant sur tout cela, un soleil bienfaisant basane héroïquement Monsieur, et donne aux épaules de Madame cette carnation d'ambre et d'or qui, ce soir, se mariera si bien aux tons clairs de sa petite robe signée du bon faiseur.

En déballant, consternation! Vous découvrez que vous avez oublié savonnette ou polissoir . . . Rassurez-vous. Ici, les magasins vous offrent, en miniature, toute la Rue de la Paix. Le martyr de la rhinite peut laisser ses remèdes chez lui, car le pollinique éternûment est, aux Bermudes, tout aussi impossible qu'un embouteillage de la circulation. Et si vous ne dansez, Madame, qu'un éventail à la main, ne le choisissez que pour son chic, car une brise maritime, tonifiante et parfumée, rafraîchit constamment cette joyeuse (mais paisible) Riviera atlantique.

"MAIS . . . AI-JE LES MOYENS D'ALLER AUX BERMUDES?"

A bord d'un paquebot luxueux, le passage (aller et retour, baignoire comprise) peut ne coûter que $50—c'est peu, pour quatre joyeuses journées en mer (départ de New-York), et $60 (sans baignoire) pour un voyage un peu plus long (départ de Halifax ou de Boston). Départ de Montréal, via le majestueux Saint-Laurent (aller et retour), minimum $100. Aux Bermudes, on obtient pour $7 par jour une chambre et des repas de tout premier ordre.

DEMANDEZ LA NOTICE À VOTRE AGENCE DE VOYAGES, OU AU "BERMUDA TRADE DEVELOPMENT BOARD", IMMEUBLE DE LA Sté SUN LIFE à MONTREAL

Pour la première fois, en France

Une femme reçoit le grade de docteur en science vétérinaire

Paris, 9. (Havas). — Pour la première fois en France, une femme a reçu le grade de docteur en science vétérinaire.

Par une curieuse coïncidence, Mademoiselle Renée Miquel, qui est cette jeune doctoresse, d'un nouveau genre, a présenté justement sa thèse sur les "Courses de lévriers avec lapin électrique", la veille du jour où doit se courir en France la première course de ce genre avec pari mutuel.

Mlle Renée Miquel s'est, en effet, spécialisée dans les soins à donner aux petits animaux, oiseaux, chats, et surtout chiens, au cours de ses trois années d'études, seule de son sexe à l'Ecole vétérinaire d'Alfortville. "Je ne crois pas, en effet, qu'il puisse y avoir un jour des [illegible] aient la vocation d'être maréchal-ferrant", a déclaré avec humour la nouvelle doctoresse, en évoquant les épreuves techniques qu'elle avait dû subir comme ses camarades du sexe masculin.

"La crise libératrice"

PAR LE R. P. MULLER, S.J.

Sous ce titre, l'Ecole Sociale Populaire vient de publier une remarquable étude due à l'un des sociologues les plus réputés de notre époque, le R. P. Albert Muller, S.J., professeur d'économie politique à l'Institut supérieur d'Anvers et auteur de plusieurs ouvrages de sociologie de grande valeur. "La crise, déclare-t-il, a cité à sa barre les trois répondants de l'économie moderne: le matérialisme, l'individualisme et le libéralisme. Ils ont été condamnés en même temps qu'étaient réhabilités les sûrs principes que la sociologie chrétienne a tirés, dès l'origine, d'une saine philosophie naturelle et du trésor de la révélation."

Cette thèse, l'auteur l'établit avec une grande force de raisonnement et une belle limpidité de langage. C'est une véritable jouissance intellectuelle que de le suivre dans sa démonstration.

Un appendice contient les grandes lignes d'un plan pour l'établissement d'un ordre social chrétien, élaboré récemment par un groupe de théologiens américains et canadiens.

Cette brochure se vend 15 sous l'exemplaire, au Service de librairie du *Devoir*.

Gazette maritime

Des océaniques neufs et plus rapides

On note depuis l'ouverture de la saison de navigation que le nombre des océaniques neufs et plus rapides à visiter le port de Montréal est remarquable cette année. Beaucoup de cargos flambant neufs d'une vitesse supérieure sont venus prendre des cargaisons considérables de grains ou d'autres denrées au port.

Depuis quelques jours, on remarque un certain fléchissement dans l'activité générale du port, notamment dans le domaine des grains, mais ce n'est apparemment qu'accidentel. Deux firmes spécialisées dans le commerce italo-canadien espèrent voir leurs affaires croître brusquement en raison de la levée des sanctions édictées par Genève contre l'Italie. La levée entrera en vigueur le 15 juillet.

L'"Oiseau Blanc" du baron à Anticosti

Halifax, 9. (C.P.) — *L'Oiseau Blanc*, yacht de plaisance du financier belge, le baron Empain, a touché un haut-fond hier près de West-Point, île d'Anticosti. Selon le service des signaux, le yacht a été renfloué deux heures plus tard. La goélette *Joliet* a couru à son secours et le remorque à Ellis Bay pour réparations. On n'estime pas les dommages graves.

L'Oiseau Blanc a traversé d'Europe au Canada récemment. Le petit navire a quitté Montréal il y a plusieurs jours pour gagner le bas du fleuve et le golfe. A la Pointe-au-Père, le baron a cueilli plusieurs amis belges débarquant d'un paquebot. Un équipage belge a charge du yacht. Le baron Empain exploite des mines de la région de l'Abitibi. Il a une vingtaine d'invités à son bord.

Plusieurs passagers à bord du "Duchess of Richmond"

Plusieurs centaines de passagers s'embarqueront à Montréal et Québec à bord du paquebot "*Duchess of Richmond*" demain à destination de Glasgow, Belfast et Liverpool.

Parmi ceux qui feront le voyage, on remarque le Col. et Mme. Brosseau, Mlle Margaret Osier, Mme R. D. Simpson, Mlle Louise Colley, le Dr F. J. Conbey, le Dr et Mme Wm Kerr, F. C. Elford, T. L. Holliday, le Dr. H. Selye, M. et Mme W. E. Thompson, Mlle Doris Thompson, le Dr. R. G. Hemmerick, le Dr. D. Rollston, Harry Thompson, le Dr et Mme E. W. Fuller, Mme J. C. Britton, le Dr et Mme A. W. McClelland, le Dr et Mme W. J. Langmaid, de Montréal; le colonel et Mme G. E. A. Dupuis, d'Ottawa.

Les chefs de police et de pompiers

Les Trois-Rivières, 9 (C. P.). — Après une séance d'étude d'une couple d'heures, les délégués qui assistent au congrès annuel des chefs de pompiers et de police de la province sont partis, au début de l'après-midi d'hier, en excursion pour La Tuque, où ils étaient, hier soir, les hôtes de la ville. Pendant que les délégués étaient réunis en séance d'étude, les dames qui les accompagnent étaient les hôtes du comité féminin d'organisation du congrès au club de golf Laurentide. Un goûter leur fut servi.

A la séance d'étude, il y eut conférence par M. L. B. Temple, qui parla du danger de la gazoline. L'inspecteur Brunet, de la *R.C.M.P.*, et M. Emile Trudel, directeur de la police de la ville de Québec, ont aussi parlé. Le secrétaire, M. R. Harrington, donna lecture des différents rapports annuels. La réunion fut présidée par M. Geo A. Shea, président de l'association.

On vota des sympathies à la *R.C.M.P.* et aux membres de la famille du constable Graham, mort dernièrement à Lancaster.

Nouveautés françaises

JOURNAL D'UN CURE DE CAMPAGNE — roman par Georges Bernanos . . $1.
LE VRAI ET LE FAUX PATRIOTISME, par le R. P. Ducattillon, O.P. . . . . 1.
SAVOIR PARLER, par Abel Hermant . . . . . .
LES TOURNANTS — roman par Jean de la Brète . . .
ETAPES DE MA VIE, par René Bazin . . . . . .
SOUVENIRS D'UN JOURNALISTE, par Lucien Corpechot . . . . . .
LA FABRIQUE DES HOMMES NOUVEAUX — roman par Alia Rachmanova . . .
HITLER, par Louis Bertrand
LE ROI GEORGE V, par John Carpentier . . . . .
Volumes en vente au SERVICE DE LIBRAIRIE DU *DEVOIR*, 430 est, Montréal

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de librairie du DEVOIR, 430 Notre-Dame est, Montréal.

RETENEZ VOTRE NUMERO!

Pour être assuré de ne pas manquer votre numéro du "Devoir" pendant toutes ces journées orageuses, ayez la précaution de le retenir d'avance, chaque jour, chez un dépositaire de votre choix. De cette façon, vous ne risquez jamais d'être déçu.

LE ZODIAQUE "35"

A PUBLIE LES OUVRAGES LES PLUS RETENTISSANTS DE L'ANNEE

Actuellement parus:

ARMAND LaVERGNE: Trente ans de vie nationale 5e mille
L'abbé LIONEL GROULX: Orientations . . . . . 5e mille
ROBERT RUMILLY: Chefs de file . . . . . 3e mille
AEGIDIUS FAUTEUX: Le duel au Canada . . . . . 2e mille
MARIUS BARBEAU: Au coeur de Québec . . . . . 2e mille
ROBERT CHOQUETTE: La fabuliste La Fontaine à Montréal . . . . . 2e mille
EUGENE ACHARD: Les Northmans en Amérique 2e mille
L'abbé ALBERT TESSIER: Ceux qui firent notre pays. 2e mille

En vente au "Devoir". 75 sous franco; abonnement aux douze volumes, édition de luxe: $10.00.

Avantages pour un voyage de vacances DANS l'OUEST . . .

DES billets de tourisme d'été à de nouveaux prix *réduits* vous permettront de visiter les provinces de l'Ouest, les fameuses stations touristiques des Rocheuses Canadiennes et la Côte du Pacifique au climat enchanteur *durant vos vacances* . . . Tous les sports en plein air.

NOUVEAUX BAS PRIX DE TOURISME D'ÉTÉ

Aller et retour de Montréal à	en voitures ordinaires	en wagon-lits-touristes†	en wagon-lits de première†
Winnipeg	$47.05	$51.80	$62.75
Régina	57.30	63.05	76.40
Saskatoon	60.60	66.70	80.80
Edmonton—Calgary	69.90	76.90	93.20
Jasper—Banff	74.05	81.05	*97.35

En vigueur du 15 juin au 15 août—Retour jusqu'au 30 septembre.
* Aussi $96.00 validité 45 jours et $110.55 valables jusqu'au 31 octobre.

à la Côte Nord du Pacifique	Bon en	Limite de validité 45 jours‡	31 oct.
	Voitures ordinaires	$89.10	$103.65
	Wagon-lits-touristes†	100.55	115.10
Délivrés jusqu'au 15 oct.	Wagon-lits de première†	117.75	132.30

† Plus le prix de location récemment réduit.
‡ Durée de validité 45 jours mais non au delà du 31 oct.

Prix proportionnellement réduits des autres endroits. Obtenez renseignements complets de votre agent local.

CANADIEN NATIONAL • PACIFIQUE CANADIEN

Directrice : Germaine BERNIER

Carmen

Elle était douce à toute chose
Craignant tant de faire souffrir
Qu'elle se penchait sur les roses
Les respirait, sans les cueillir!

C'est ici, en face du bassin, que je me la rappelle le mieux, quand elle disait aux hirondelles qui rasent la surface de l'eau en prenant leur vol vers le ciel:

— Petites amoureuses du printemps, est-ce votre acte de demande ou de remerciement que vous portez à Dieu? Qui peut savoir la détresse des nids, quand, ô inconscience cruelle, on jette à la flamme, au lieu de le mettre sur les toits, le pain des oiseaux?

D'autres fois, c'est l'arbre-parasol sous lequel j'écris qui, en penchant tristement sa tête sous l'averse, ou en tordant ses branches dans le vent, troublait cette enfant dont l'âme, plus qu'une autre, s'affligeait de la moindre peine.

— Vois comme il pleure, et comme il se débat, disait-elle. Il me semble que tout ce qui paraît souffrir a une âme et communique à notre coeur qui, lui aussi, est un arbre entouré de feuilles mortes....

M'accusera-t-on de tendre au puritanisme outré, si je cite avec complaisance que Carmen avait une aversion marquée pour les baigneurs clandestins.... Comme ce devait être mal de ternir impunément le miroir du ciel!

O souvenirs, chers souvenirs, que vous m'êtes doux et amers! Je veux encore en marquer un, le plus ineffaçable: C'était un soir pareil à celui-ci. Toutes deux assises sur l'herbe douce, nous regardions le merveilleux effet de lumière du soleil couchant quand, au monastère des Pères Blancs, l'angélus sonna. Immédiatement, ses yeux un peu tristes se détachèrent du brasier magique et, comme s'ils suivaient leur direction naturelle, fixèrent l'au-delà.

— Comment? dis-je en plaisantant, l'immensité terrestre ne peut-elle pas tenir le rêve de ma lointaine nièce?

— C'est ce langage de cloche, me répondit-elle, qui me fait ainsi quitter la terre...

— Le langage de cette cloche? quand on a vingt-deux ans.... et qu'on est jolie? Mais, tu vois bien que tu ne sais pas le comprendre, écoute; et toute à la joie de ce beau soir d'été je mis en cadence au timbre argentin:

....Gracieux chasseur.... pose sur ton coeur.... ton blanc papillon aux ailes de tulle.... pris en soupirant.... au neigeux oeillet.... dans un cercle d'or..... Je suis l'amour.... Je suis la joie....

— Ceci, dit-elle, c'est une partie. Il y en a une autre: .....Je suis le départ.... Je suis l'adieu.... le temps ....l'éternité! Et dans les beaux yeux tristes qui revenaient vers moi je crus voir le reflet d'un nuage céleste! !

Quelques mois plus tard, la douce Carmen mourait sans amour, bien qu'un jeune violoniste d'opéra, dont elle admirait le talent, s'en était proclamé le Don José irrésistible, "parce qu'il jouait la musique de Bizet, qu'elle avait des mains d'ivoire, et des yeux de velours."

— Romanesque Don José, vainement eussiez-vous attendu "la fleur jetée" des mains d'ivoire qui ne brisèrent pas les roses, et savaient mieux se joindre que tenir l'éventail.

Petite Carmen, si vite partie.... toi dont la mortelle fièvre te faisait dire, extasiée, à ta mère éperdue: "Comme tu es belle, maman, avec ces diamants dans les yeux, sur les joues, sur tout ton visage qui brille..... Tu es tout entourée d'étincelles, de couronnes.... comme ....c'est.... beau...."

O douce enfant, j'évoque ce soir le Jardin Céleste où tu es entrée.... Ses calices aux inépuisables parfums... Ses Fontaines transparentes où se baigneront les corps lumineux des Ressuscités... c'est cela, tout cela qui semble émerger du grand ciel liquide que je regarde solitaire, tandis que le vent tiède m'apporte, lui, un peu de ta caresse restée au coeur des roses....

FABIENNE

Au bord du Bassin,
Saint-Mathias.

Pour les jours de chaleur

A propos de T. S. F.

N'avez-vous pas remarqué que chaque fois que nous traversons une période particulièrement pluvieuse ou orageuse, il y a toujours un certain nombre de personnes qui vous déclarent en hochant tristement la tête:

—Ce temps-là, que voulez-vous, c'est la T. S. F.!

Et ils vous expliquent que, depuis que les stations d'émission de T. S. F. se sont développées d'une façon aussi prodigieuse, chaque jour l'atmosphère est parcourue en tous sens par des milliers et des milliers d'ondres électriques de toutes les longueurs et de toutes les puissances... Tout cela doit nécessairement amener des perturbations dans le ciel, provoquer des averses et des tempêtes.

—Ah! vous disent ces personnes bien informées, autrefois, quand il n'y avait pas la T. S. F., le temps était bien plus beau!

En bien non, ce n'est pas vrai.

Evidemment, depuis quelques année, il y a dans l'air un véritable "embouteillage" d'ondes de T. S. F., mais cela n'influe en rien sur le temps.

De savants spécialistes ont calculé que, pour provoquer une pluie, il faudrait lancer dans l'atmosphère des ondes électriques d'une puissance un million de fois plus grande que celle des ondes réunies de tous les postes actuels.

Donc, pour le moment, nous n'avons rien à craindre.

Néanmoins, les ondes de T. S. F. ne vont pas sans exercer une certaine influence sur les objets qui nous entourent et parfois sur nous-mêmes.

A proximité des antennes de certains grands postes d'émission, l'atmosphère est tellement chargée d'électricité qu'il en résulte des phénomènes souvent assez curieux. Ainsi, aux Etats-Unis, il existe dans l'Etat de l'Ohio, une station émettrice extrêmement importante qui consomme une énergie électrique capable de fournir l'éclairage à une ville de 150,000 habitants; cela vous donne une idée de sa puissance.

Aussi, dans les alentours de la station, on s'est aperçu que certaines parties des toits des maisons, les girouettes, les gouttières, se mettaient à vibrer, souvent assez vivement, aux heures d'émissions.

Par un ciel absolument sans nuage, on voit des étincelles jaillir parfois à la pointe des paratonnerres.

Les ondes limitent d'ailleurs là leurs manifestations et ne provoquent aucun trouble dans l'organisme des habitants.

Mais il n'en est pas toujours ainsi.

Il y a quelques années dans un laboratoire où on faisait des expériences d'émissions sur ondes très courtes, un certain nombre d'opérateurs furent, plusieurs fois, pris de violents accès de fièvre. On s'aperçut bientôt que cette fièvre était tout simplement provoquée par les ondes courtes.

La médecine a d'ailleur tiré parti de cette étonnante découverte: vous savez peut-être que, dans les hôpitaux modernes, on soigne certaines maladies en provoquant chez les patients, à l'aide d'ondes courtes, des poussées de fièvre artificielle.

Les ondes courtes peuvent échauffer non seulement notre organisme, mais tous les corps quels qu'ils soient, qu'on expose à leur action.

Par exemple, en faisant traverser des légumes ou des fruits par un rayonnement "ultra-court", on est parvenu à les cuire parfaitement.

Or, vous savez que de plus en plus, on essaye de faire les émissions de T. S. F. sur de très faibles longueurs d'ondes. Verrons-nous un jour l'atmosphère tellement envahie par des ondes ultra-courtes, que nous aurons tous la fièvre et que tous les végétaux seront cuits à la surface du globe?

C'est assez peu probable, car si ce danger se faisait sentir, il faut espérer que les stations de T. S. F. à ondes ultra-courtes cesseraient bien vite leur émissions.

Mieux encore, on a découvert que certaines ondes courtes ont une telle action sur notre système nerveux, qu'elles sont capables de provoquer un fou rire inextinguible.

Si vraiment cette onde existe, il serait à souhaiter que tous les postes de T. S. F. du monde la choisissent pour leurs émissions. Il y aurait évidemment un peu de brouillage dans les concerts, mais on s'amuserait bien.

Henri KUBNICK

Chez les femmes d'affaires

Mercredi, le 1er juillet dernier, un groupe de dames de l'Association des Femmes d'affaires de Montréal, allaient rendre visite à Mme Marcotte, ancienne présidente, et à Mlle Côté, secrétaire-correspondante, à leur villa d'été au Lac des Quatorze Iles.

Avec leur initiative accoutumée, ces dernières offrirent à leurs compagnes la plus gracieuse hospitalité. La température s'y prêtant, le voyage fut des plus agréables. On y admira la beauté du Lac et la chaîne ininterrompue des Laurentides. Les quatorze îles, de différentes dimensions, attirent l'attention des excursionnistes et c'est merveilleux d'en admirer le panorama.

Au cours de l'après-midi, le groupe est allé saluer Mme Camillien Houde à sa villa d'été. Avant le départ, les excursionnistes et leurs hôtesses eurent l'agréable surprise d'avoir la visite de M. le maire.

Faisaient partie du groupe: Mmes L'Espérance, présidente actuelle; Bouthillier, présidente fondatrice; Carbonneau, Hémon; Mlles Ouellette, Caron, Phaneuf, Bélanger, L'Espérance, Goyer, A. Lefebvre, Bouthillier, Mmes Laforce, Majeau et Mlle B. Lefebvre.

MM. Majeau, Gibeau, Goyer et E. Lefebvre étaient au nombre des voyageurs.

Dialogue

Petit oiseau, dis, où vas-tu
Si vite à tire d'aile?
Par hasard rechercherais-tu
Un appui pour ton aile?

Pourquoi chercher si loin, si loin
Frère au joli plumage,
Quand les érables de ce coin
Font un si gai bocage?
—Là-bas, dis-tu, le ciel est pur,

Jamais un noir nuage
Heureux je serai, j'en suis sûr
Plus que dans ce village.

Joli frérot de l'être humain
Comme lui bien peu sage
Toujours tu chercheras en vain
Un ciel pur, sans nuage...

Jeanne LeROY.
Mascouche.

Retraites fermées

AU MONASTERE DE MARIE REPARATRICE, 1025, MONT-ROYAL OUEST, OUTREMONT.

Les prochaines retraites fermées auront lieu du 16 au 19 juillet pour jeunes filles, du 23 au 26 juillet pour les Institutrices de Montréal ou de tout autre endroit. Prière de s'inscrire à l'avance.

FAITS ET GLANES

UN EMULE DE GARGANTUA

L'extraordinaire appétit du suisse de l'hôtel de Villard lui avait valu une certaine réputation. "C'est un nouveau Gargantua", disait-on. Et l'on contait à son sujet mille faits fantastiques.

Etonné de ce qu'on disait de cet homme, un officier décréta qu'il l'inviterait à dîner. Il se faisait fort de le rassasier.

— C'est ce que nous verrons, déclarèrent ses camarades.

L'officier, qui se croyait sûr de son fait, alla trouver le suisse en question:

—Mangerais-tu un dindon entier?

—Oh! oui, mon capitaine!

—Combien mangerais-tu de poulets?

—Douze, mon capitaine.

—Et des ortolans?

—Oh! mon capitaine, des ortolans? Toujours!

Toujours! Cette réponse stupéfiante laissa l'officier rêveur. Sa résolution du coup tomba. Il jugeait imprudent d'avoir chez lui un homme dont le repas menaçait de durer l'énernité!

O MIRACLE

Louis XIV passait un jour la revue d'un corps de troupes françaises et suisses près du village de Quille. Un paysan de ce village, qui avait semé des pois dans son champ, étant venu pour voir la revue, s'aperçut qu'un bataillon de Suisses, en manoeuvrant, foulait aux pieds ses pois. Il se mit à crier de toutes ses forces:

—O miracle! O miracle!

—De quel miracle veux-tu parler? lui demanda un officier..

Mais, sans lui répondre, le paysan continua de crier au miracle, tant et si bien que le roi, l'ayant entendu, le fit appeler et lui demanda la cause de ses exclamations.

—Sire, lui répondit le bonhomme, j'avais semé des pois dans ce champ, et voici qu'au lieu de pois, il y pousse des Suisses.

Le roi se mit à rire et fit amplement dédommager le propriétaire du champ.

Belle fête de famille à Saint-Hermas

Le 4 juillet, deux octogénaires de notre village, M. et Mme J.-B. Raymond, célébraient, dans la plus vive allégresse, le soixante-cinquième anniversaire de leur union conjugale.

Pour la circonstance, un fils des jubilaires, M. l'abbé N.-J. Raymond, de Lake Linden, Michigan, où il est curé, rehaussait de sa présence la fête tout intime et toute familiale.

Une messe d'action de grâces fut célébrée dans la chapelle des RR. SS. de Sainte-Croix, brillamment décorée.

Après la messe, l'officiant, M. le curé Raymond, par une prière publique, rendit grâces au Seigneur pour tant de bienfaits accordés aux auteurs de ses jours et supplia le Ciel de leur continuer ses faveurs, de leur verser une mesure surabondante de santé, de bonheur, de divines bénédictions.

Une splendide fête de famille termina, le lendemain, cet heureux anniversaire de mariage en réunissant plus de 100 convives à la maison des jubilaires qui reçurent une bourse généreusement garnie et de nombreux cadeaux.

De cette fête si pleine de coeur, tous les invités garderont sans doute un souvenir inaltérable, mais combien plus les jubilaires qu'entouraient les 12 survivants de leurs 18 enfants et que Son Excellence Mgr A. Forget, évêque de Saint-Jean, Québec, daignait honorer de ses voeux, de sa photographie et d'une paternelle bénédiction.

PETITS CONSEILS

Il ne faut point frotter trop fort vos meubles vernis si vous voulez ne pas les voir ternir très vite...

* * *

Lorsqu'un ongle a été fortement pincé il se produit en dessous une meurtrissure qui dure longtemps; on peut quelquefois l'empêcher en plongeant sitôt après l'accident, l'ongle dans l'eau très froide.

Ce que veulent les futurs époux

On a recemment organisé en France un referendum parmi les jeunes filles, pour savoir quelles sont les qualités qu'elles désirent trouver chez leur futur époux.

Ce que l'immense majorité a d'abord exigé, c'est la santé, laquelle est assurément l'indice d'une bonne humeur, la deuxième qualité exigée.

Ensuite et dans l'ordre viennent: Bonne éducation, corps harmonieux, goûts artistiques, joli visage, et, pour terminer, goûts sportifs.

Voici donc l'homme rêvé par ces demoiselles.

Les jeunes hommes, eux, veulent de leur future femme: la santé, un bon caractère, une bonne éducation, un corps harmonieux, des goûts artistique et... qu'elle ait une mère agréable.

MOTS D'ENFANTS

CALCUL MENTAL

Raymond, 6 ans, questionne Fernand, 5 ans.

—Un plus un? — Deux.

—Deux plus deux? — Quatre.

—Quatre plus quatre—Huit. Ici Fernand reprend à son tour.

—Ecoute-donc Raymond. Un plus un à reculons?

Raymond hésite un peu, puis repond: "zéro".

DE PLUS EN PLUS FORT

Le petit Marseillais. — Papa est tellement connu qu'il a reçu, hier, une lettre où il n'y avait que son nom, sans adresse.

Le petit Gascon. — Mon papa à moi, c'est bien mieux, il en a reçu une où il n'y avait même pas son nom.

Célébrités d'hier et d'aujourd'hui

Une collection de biographies qui s'adresse à tous ceux qui veulent connaître leur époque, comprendre la marche des événements et saisir les idées maîtresses de ceux qui mènent le monde.

Format bibliothèque, tirage soigné, impression en caractères classiques.

Nombreuses photographies et dessins dans le texte et hors texte. Titres décorés, lettrines.

Chaque volume comportera 44 pages de texte et de gravures, sous une couverture en deux couleurs.

Une présentation impeccable, un texte bien lisible, un contenu de tout premier ordre.

LE ROI DES ROIS, par Paul Gilson
EDOUARD VIII, par Simon Arbellot
PIERRE LAVAL, par Odette Pannetier
PETAIN, par Paluel-Marmont
LISZT, le musicien passionné, par Blandine Ollivier
MADAME CURIE, par Jean Hesse
STALINE, par Maximilien Gauthier
PAUL BOURGET, par Gaëtan Bernoville
HITLER, par Pierre Descaves
LEOPOLD III, par Horace Van Offel.

En vente au Service de Librairie du "Devoir", Montréal, au prix de: au comptoir .25s l'unité; par la poste .30s l'unité.

CHEZ EATON

MAILLOTS DE BAIN

2-PIECES

Tout laine. Caleçon à support à même réuni au haut par une fermeture éclair. Bleu de roi et caleçon marine; jaune doré et caleçon brun dans le lot; entièrement noir. Tailles 36 à 44. Prix remarquable **1.98**

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

Retraite fermée à l'Institut de N.-Dame du Bon-Conseil

Une retraite fermée pour jeunes filles sera prêchée par le R. P. Dufresne, S.J., à l'Institut de Notre-Dame du Bon Conseil, 5035, rue De Laroche, Montréal, du vendredi 10 juillet au soir du 13.

Les jeunes filles qui désirent s'y inscrire doivent se présenter au couvent ou faire leur demande par écrit.

Le Concours électoral du "Devoir" est ouvert.

Ne manquez pas de vous y inscrire

Pensons-y!

Le politicien est un as en fait de promesses. Il est bon de se le rappeler par le temps qui court. On sait qu'il ne les tiendra pas. Il n'en est pas ainsi du marchand. Sa clientèle, il en a bien soin et quand il lui dit qu'il ne tient en magasin que de la bonne marchandise et que ses prix, à certaines époques de l'année, sont à la portée du plus petit budget, soyez persuadé qu'il ne dit que la vérité, rien que la vérité. J.-F. Reid, manufacturier et spécialiste en fourrures, vous invite à commander, dès maintenant, le manteau de fourrure que vous porterez l'hiver prochain. Vous bénéficierez ainsi de ses prix d'été. Pensons-y. L'adresse de Reid: 1473 rue Amherst.

Magasins E-M Stores

SPECIAUX DE JEUDI — VENDREDI — SAMEDI

Pour le magasin E.M. Stores le plus près de chez vous, voyez la page 104 des feuilles jaunes de l'annuaire du téléphone.

FRUITS et LEGUMES

TOMATES Extra Fancy des Bermudes. Lb. .12
MELON de miel blanc. 2 pour .17
PECHES de la Georgie. 2 douz. .25
POMMES pêches transparentes. Douz. .19
MELON d'eau frais. Chacun .47
ORANGES Sunkist. Douz. .23

CAFE MAURICE Arome délicieux. Bte 1 lb. .35
MAYONNAISE RAYMOND Faite pour plaire Boc. 8 oz. .19
CACAO COWANS PURE PERFECTION Bte ½ lb. .14 Bte 1 lb. .23
SAVON de toilette "INFANTS DELIGHT 3 pains .14

DONNE AUX ENFANTS FORCE ET VIGEUR!
OVALTINE SPECIAL PETIT 38c MOYEN 58c GRAND 98c
OC-61

LESSIVE GEM 100% pure. Bte 14 oz. .10
ALL BRAN Kellogg. Gros pqt .19
MARMELADE à l'orange Raymond. Bocal 32 oz. .25
SOUPE aux pois Raymond. Bte .10
CIRAGE à chaussures Nugget. Bte .10
SEL de table, bte ronde..... 2 lbs .05
CERTO pour faire vos confitures. Bte .29
CIRE à cacheter parowax. Lb. .12

OXYDOL SAVON GRANULE Gr. pqt .21
SAUMON ROSE FANCY CLOVER LEAF Bte 1 lb. .12
SAVON IMPERIAL BAR SALOU 4 pains
et brosse à linge PICKWICK—pour 25c avec 4 enveloppes. .14

Ces prix sont pour du comptant et pour Montréal, Lachine, St-Josaphat, St-Lambert, Ste-Thérèse, Montréal-Sud, Châteauguay Village, Valois.

Feuilleton du "Devoir"

MARIE (1)

par Léo-Paul DESROSIERS

De froid, l'enfant s'éveilla malgré les couvertures de laine. Alors, il se leva dans la chambre noire, enfila ses vêtements, chercha à tâtons les premières marches de l'escalier. En bas, un peu d'aube terne se plaquait aux vitres d'une fenêtre, et des clartés dansantes s'échappaient de la petite porte du poêle.

Sans bruit, il s'approcha de la chaleur. Il n'avait jamais possédé beaucoup de vitalité. A peine avait-il atteint deux ans que ses os, devenus malléables, avaient soudain commencé de s'infléchir. Après être resté couché sur le dos, dans la fougère, pendant des années, avoir porté des éclisses aux bras et aux jambes, il s'était un peu rétabli.

Mais encore aujourd'hui, il était malingre, sujet à de continuelles bronchites et à des fièvres blanches. Chaque soir, après s'être endormi, il avait un rêve, presque toujours le même: seul, tout petit, debout, en robe de nuit, des boules de fer luisantes et hautes comme des montagnes tournaient et ronflaient autour de lui comme des toupies, entre des murailles d'acier; afin de les éviter, il courait ici et là dans une mortelle fraveur.

Il se réveillait tout de suite. Il se levait, il marchait, il écoutait les voix qui venaient d'en bas. Mais son rêve ne se dissipait point. Sa mère, entendant ses pas, disait:

— Charles, c'est toi?

— Oui, maman.

Elle montait, il se jetait dans ses bras. Aussitôt elle entrait avec lui dans la ronde des boules menaçantes.

— Maman! maman! criait-il, halluciné, fais attention!

Il se cramponnait à elle, ses doigts lui déchiraient les épaules. Elle le serrait contre elle, il répondait à ses questions. Mais toujours les boules lisses roulaient, roulaient autour d'eux à une vitesse folle. En même temps qu'il subissait le cauchemar, il avait conscience du cauchemar. Et de toute la force de son petit corps tordu, il tentait de s'en dépêtrer; et il avait l'angoisse de cette lutte qui durait à n'en plus finir, de ce délire qui collait à son âme comme de la glu.

Près du poêle, il se ranima à la douce flamme que son père avait allumée en se levant. Elise, sa tante, sortait de l'étable; elle éteignit le fanal au globe si fumeux qu'il en paraissait noir. Après avoir enlevé un vieux manteau, elle souleva péniblement le seau et commença de verser le lait écumeux, à travers le couloir, dans les cinq terrines alignées sur le rebord de la longue table. Mais elle entendit un bruit, s'arrêta, jeta les yeux avec précaution autour d'elle: un petit carré de ténèbres dans le plancher indiquait que la trappe de la cave était ouverte. Hésitante, elle s'approcha, puis cria:

— Marie, est-ce vous?

Elle entendit encore quelqu'un remuer des pots et refermer des couvercles.

— Oui, c'est moi.

Une lumière parut, venant des profondeurs souterraines.

— Prends la lampe, veux-tu?

Et Marie posait sur le plancher, montant chaque fois un échelon ou deux, des seaux de pommes de terre, un plat de cornichons salés, du céleri, des carottes.

— Veux-tu une pomme, mon petit Charles?

Il mordit dans le fruit juteux et froid.

Puis elle dit:

— Nous n'avons pas de temps à perdre maintenant.

D'ordinaire, elle ne dirigeait plus la maison que de loin; mais aujourd'hui, elle prennait la situation en mains. Elle sortit dans la cuisine d'été, laissant la porte ouverte malgré le froid âpre. A plusieurs reprises, elle revint avec des chaudrons de fer, de petites meules de lait gelé, des sacs.

Son mari entra. Il vidait un plein *canard* d'eau bouillante sur la moulée lorsqu'il aperçut tout ce remue-ménage autour de lui.

— Bon! La vieille va mettre la maison à l'envers.

Après le déjeuner, Marie approcha une chaise d'une large armoire qui montait jusqu'au plafond dans l'angle de la pièce, grimpa dessus, assujettit ses lunettes. Là-haut, sur la dernière tablette, elle fourragea entre des liasses de lettres, des flacons, le lourd passe-carreau Parfois la curiosité l'emportait.

— Charles, veux-tu me lire ce papier?

Charles commençait la lecture.

— Oui, oui, je me rappelle maintenant.

Elle se penchait pour déposer sur la table toutes sortes d'objets hétéroclites: un sas, un coupe-pâte, des saucières, des boîtes d'épices, puis un cahier ancien.

Près de la fenêtre, elle lisait elle-même:

— Oui, c'est le bon: beignes, biscuits à la fécule de maïs, tarte aux oeufs ou à la muscade, gâteau à la fayette...

Elle lisait les titres des antiques recettes qui gouvernaient depuis longtemps dans la famille les maîtresses de maison.

Elle se leva près de la fenêtre. Et Charles regardait cette vieille femme, pas très grande, trapue, qui montrait peu de cheveux blancs dans sa chevelure noire; il la suivait des yeux lorsqu'elle marchait et que le plancher de l'escalier vibrait parce que tout le poids du corps portait sur les talons; et il était heureux, et il comprenait à mesure chacun de ses sentiments, chacune de ses pensées.

Au dehors, le soleil luisait de tout son éclat. Si épaisse était la couche de neige qu'elle s'entassait, unie et scintillante, jusqu'à la hauteur des premières vitres; les occupants avaient l'impression que la vieille demeure s'était soudain enfoncée dans le sol. La grange et les hangars semblaient moins élevés parce qu'ils étaient à moitié enterrés, eux aussi, que les couloirs qui les reliaient descendaient en pente avant d'atteindre le seuil, et que de gros amas blancs s'enflaient jusqu'au delà des toits. En nuages congelés, des vapeurs flottaient dans l'atmosphère; du givre s'était collé aux vitres, du frimas couvrait les branches des arbres.

(*A Suivre*)

(1) Extrait du *Livre des Mystères*, en vente au Service de librairie du *Devoir*. $1.00 franco.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditrice-propriétaire — Georges Pelletier, directeur-gérant.

Le plaidoyer de M. Bouchard comme maire de St-Hyacinthe

"L'on veut introduire la politique de parti à l'hôtel de ville" – "On voudrait m'empêcher d'aller en dehors de Saint-Hyacinthe pendant la période de lutte municipale" – Ce qui a été "la ruine de l'administration Pagé, c'est que la majorité du temps, on a voulu administrer le conseil municipal dans l'intérêt des chefs conservateurs" – "Ma position actuelle me permet d'être encore plus utile à ma ville que j'ai pu l'être par le passé" – "La ville le mieux administrée du pays"

Saint-Hyacinthe, 9. — Comme nous l'avons annoncé, l'élection municipale de Saint-Hyacinthe aura lieu lundi. M. Damien Bouchard, ministre des Affaires municipales, des Terres et Forêts dans le cabinet Godbout, est de nouveau candidat à la mairie. Son adversaire est le docteur J.-S.-L. Pagé. Cinq candidats à l'échevinage appuient le Dr Pagé et font la lutte au régime Bouchard.

La campagne est commencée et se poursuit avec vigueur de part et d'autre. Elle suscite un grand intérêt non seulement à Saint-Hyacinthe, mais dans toute la province, à cause de l'épreuve personnelle que sera cette élection pour M. Bouchard, ministre de M. Godbout, après avoir été ministre de M. Taschereau.

Nous avons donné hier les arguments des adversaires du régime Bouchard, nous donnons aujourd'hui le plaidoyer de M. Bouchard à une assemblée en faveur de M. Louis Bergeron, échevin sortant de charge:

M. Bouchard

"Ce qu'il y a de curieux dans la lutte que l'on entreprend contre le maire et l'administration actuelle, dit M. Bouchard, c'est que l'on n'a rien à me reprocher, ni aux échevins qui m'ont supporté au conseil de ville. Les finances de la ville n'ont jamais été aussi prospères qu'elles le sont à l'heure actuelle. Jamais les taxes municipales n'ont été plus basses. Notre taxe foncière totale n'est, depuis deux ans, que de 70 cents dans le cent dollars, alors que le maire Pagé avait dû, la dernière année de son administration, la porter à $1.35 dans le cent dollars. Ce taux, qui était devenu nécessaire à cause des dépenses folles et du gaspillage de son régime, était de tout près 100 pour 100 plus élevé que la taxe totale foncière actuelle. Et quant à M. Victor Sylvestre, on devra se rappeler que c'était un des esprits dirigeants de l'administration de 1920 à 1922, qui avait augmenté les taxes foncières de 40 pour 100, augmentation qui fut la cause de sa défaite dans le quartier no 4, par la majorité écrasante de 89 voix. M. Sylvestre faisait d'ailleurs partie de l'administration Pagé quand les taxes furent augmentées de tout près de 100 pour 100.

"En 1932, ni M. Pagé, ni M. Sylvestre, ni aucun des membres de son administration ne se présentèrent devant l'électorat pour rendre compte de l'exécution de leur mandat à l'hôtel de ville et du désastre des finances municipales.

Ere de prospérité

"Mes concitoyens me demandèrent de redevenir maire pour réparer le mal que cette administration inhabile et fanatique avait fait à l'hôtel de ville. J'acceptai la tâche et avec le concours de mes amis, les nouveaux échevins et ceux qui m'étaient restés parmi les anciens, j'ai rétabli les finances et j'ai donné à la ville de St-Hyacinthe l'ère de prospérité relative dont nous jouissons à l'heure actuelle. J'ai remplacé des déficits énormes de l'administration Pagé-Sylvestre et consorts par des surplus substantiels, tout en réduisant la taxe foncière et la taxe des locataires, les taux d'assurances et les taux de l'électricité. Personne n'osera nier ces résultats, car ils sont constatés par les comptes qui sont reçus par les contribuables de notre ville.

"Malgré mes nombreuses occupations qui m'appellent assez fréquemment en ce moment en dehors de la ville de St-Hyacinthe au cours de la présente campagne, j'aurai l'occasion de donner aux contribuables des détails précis sur le bien que mon administration a fait à St-Hyacinthe depuis 1932 et qui m'a valu une réélection par acclamation en 1934.

Pas de politique à l'hôtel de ville

"La lutte que me font mes adversaires à l'heure actuelle, qui est pour eux une lutte perdue d'avance, m'est faite parce que l'on veut introduire la politique de parti à l'hôtel de ville. Si nous avons bien administré la ville et si les résultats de notre administration ont été aussi encourageants qu'ils le sont, c'est dû au fait que la ville n'a pas été administrée au point de vue de l'intérêt d'un parti ou d'une puissance financière quelconque, mais tout simplement dans celui des contribuables sans distinction de leur couleur politique. La preuve de ceci, on la trouvera dans le fait que nous n'avons remplacé aucun employé de l'hôtel de ville ayant des opinions politiques différentes de celles du maire et de la majorité des échevins et chaque fois que nous avons fait des nominations nous ne nous sommes occupés que du mérite de chaque candidat à cette position.

"On me fait la lutte dans le moment pour tâcher de me diminuer dans l'estime de mes concitoyens et pour m'empêcher d'aller en dehors de la ville de St-Hyacinthe pendant la période de lutte municipale. Dans les discours que je prononcerai, je démontrerai clairement que ce qui a été la ruine de l'ancienne administration Pagé a été le fait que la majorité du temps on a voulu administrer le conseil municipal dans l'intérêt des chefs conservateurs et que pour protéger des partisans bleus de l'étranger, on est allé jusqu'à donner des contrats publics à des personnes interposées parce qu'on voulait cacher que ces contrats étaient donnés à des étrangers. En ce faisant, on a privé les ouvriers de la ville de St-Hyacinthe du travail auquel ils avaient droit parce que ce travail se faisait dans notre ville avec les deniers de ses contribuables.

Ville bien administrée

"Notre ville, personne ne le niera, a aujourd'hui la réputation d'être la ville la mieux administrée du pays et le crédit de notre ville est aussi bon que celui de la ville la plus riche de la province. Nos propriétaires payent des taxes légères, ce qui les met en état de louer leurs logements à des prix de beaucoup inférieurs à ceux qui sont demandés dans les villes de l'importance de la nôtre. La taxe des locataires a été réduite petit à petit de 5 pour 100 à 2 pour 100, ce qui fait que la vie à St-Hyacinthe sous le rapport des charges publiques est moins élevée que n'importe où ailleurs.

Pas de risques à prendre

"Pourquoi courir les risques de gâter cette belle situation comme elle a été gâtée en 1930-1931 et 1932 par l'administration Pagé dont l'échec a été si évident que ni M. Pagé ni ses acolytes n'ont osé affronter l'électorat pour tenter de faire renouveler leur mandat? Je demande donc à tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre ville, à tous ceux à qui nous avons rendu service au conseil municipal en réduisant les taxes foncières; la taxe locative et les taux d'électricité de s'unir pour nous aider à faire marcher la ville de St-Hyacinthe dans la voie de la prospérité.

"Ma position actuelle me permet d'être encore plus utile à ma ville que j'ai pu l'être par le passé et je suis disposé à faire tout ce qui est humainement possible pour être utile à mes concitoyens. Notre ville a besoin du concours du gouvernement pour rendre son accès plus facile aux touristes, pour payer le pont que nous sommes à construire et pour doter notre ville d'un autre pont capable de supporter le plus lourd trafic pour remplacer le vieux pont de la société. Ce dernier pont sera reconstruit aux frais du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral comme travail pour venir en aide aux chômeurs et ne coûtera absolument rien à la cité de St-Hyacinthe, ni aux municipalités qui font partie du syndicat des ponts Maskoutains.

Appel aux ouvriers

"Ce n'est pas au moment où je suis le plus en état de rendre service à mes concitoyens que l'on devrait laisser intervenir la basse politique de parti pour m'empêcher de continuer mon oeuvre à St-Hyacinthe. Je fais un appel tout particulier aux ouvriers de la ville de St-Hyacinthe et je les mets en garde contre la campagne sournoise et mensongère que me font mes adversaires pour tâcher de m'enlever leur estime. Je démontrerai à mes amis les ouvriers, au cours de la lutte, que ceux qui travaillent contre leurs intérêts ce sont les adversaires du conseil municipal actuel qui sont les mêmes que ceux qui faisaient partie de l'administration Pagé à l'hôte de ville et qui, au lieu de donner de l'ouvrage aux ouvriers de notre ville, faisaient faire ce travail au profit d'entrepreneurs amis de l'administration du temps et par des ouvriers étrangers à la ville.

"J'ai accepté la lutte et nous la ferons vigoureuse. J'en profite pour inviter mes adversaires à venir faire la contradiction à n'importe quelle assemblée publique municipale que nous tiendrons dans la ville de St-Hyacinthe. En 1930, nos adversaires ont réussi à nous faire perdre le pouvoir en colportant toutes espèces de mensonges et d'insinuations fausses dans les assemblées qu'ils ont tenues et auxquelles ils nous empêchaient d'aller faire la contradiction. Cette année on tentera de faire la même chose, mais cette supercherie ne pourra avoir les mêmes résultats.

Bouchard, honnête homme, dit Pagé

"On se rappellera que ces gens qui me menaçaient dans leurs assemblées privées de faire faire une enquête sur mon administration m'ont piteusement refusé cette enquête lorsque je suis moi-même allé la demander à l'hôtel de ville, et je rappellerai en terminant l'appréciation que fit alors le maire Pagé de celui qui était venu lui demander de remplir la promesse qui lui avait valu son élection, promesse qui était de tenir une enquête à mon sujet. "Pourquoi, disait-il, instituer des enquêtes pour prouver que l'ex-maire Bouchard est un honnête homme. Tout le monde le sait que c'est un honnête homme, et je ne crains pas de dire que c'est le maire le plus honnête qui soit passé à l'hôtel de ville". Je ne puis pas promettre d'enquête contre nos adversaires, mais ce dont je puis assurer les électeurs de la ville de St-Hyacinthe, c'est que nous ferons le procès de l'administration Pagé, que le maire et ses acolytes ont évité en 1932 en se dérobant comme le font toujours ceux qui se sentent coupables. Ce procès sera fait et je suis convaincu qu'il n'y aura pour voter contre le maire et ses partisans que les contribuables imbus de fanatisme politique qui mettent l'intérêt de leur parti avant celui de la ville et même avant leur intérêt propre.

Mort de M. Albert Gervais

De l'"Etoile du Nord", de Joliette

Joliette, 9 (C.P.) — M. Albert Gervais, propriétaire de l'hebdomadaire *l'Etoile du Nord*, est décédé hier à l'âge de 37 ans. M. Gervais, qui était malade depuis quelque temps, venait de sortir de l'hôpital et semblait être en bonne voie de rétablissement.

M. Gervais avait pris la direction de *l'Etoile du Nord* à la mort de son père en 1927 et il avait été élu en 1933 président de l'Association des Hebdomadaires de langue française. Il était membre de la Chambre de Commerce et secrétaire-archiviste du conseil de ville de Joliette.

Lui survivent: sa femme, née Delisle (Berthe), trois filles, sa mère et un frère, tous de Joliette.

Les funérailles auront lieu à la cathédrale de Joliette vendredi matin.

Dans Wright

Maniwaki, 9 (C.P.) — M. Emile Joannis, ancien maire de Maniwaki, vient d'annoncer son intention de briguer les suffrages comme candidat libéral lors de l'élection partielle fédérale du comté de Wright qui doit se tenir lundi prochain pour choisir un successeur à feu F.-W. Perras. Les aspirants à la candidature libérale dans le comté de Wright sont maintenant au nombre de quatre: M. J.-B. Merleau, député sortant de Gatineau à l'Assemblée législative, M. Joseph Roy, M. G.-M. Côté et M. Joannis.

Le club ouvrier Maisonneuve et M. Duplessis

Le Club ouvrier de Maisonneuve nous fait tenir sous la signature de son secrétaire-correspondant, M. H. C. LeBrun, copie d'une lettre qu'il vient d'adresser au chef de l'Union nationale, M. Maurice Duplessis, pour le féliciter du travail accompli et pour l'assurer de son plus ferme appui.

Le Club ouvrier de Maisonneuve a adopté en même temps une résolution pour demander à la population du comté de Maisonneuve d'accorder au député sortant du comté, M. William Tremblay, en reconnaissance du travail accompli au cours de la dernière session la plus grosse majorité de tous les comtés de la province.

La Jeunesse libérale appuie M. Godbout

Le nouveau premier ministre a donné à la jeunesse le plus clair de ses revendications — Le plus jeune ministère dans l'histoire de la province — M. Godbout promet des réformes — M. Duplessis promet d'éclabousser la province de scandales

L'Association de la jeunesse libérale a tenu hier soir une réunion dans la salle de l'école Saint-Louis, comté de Laurier. M. Roland Beaudry, président de l'Association, a déclaré que la jeunesse libérale appuie le ministère Godbout, parce qu'elle vient d'obtenir du premier ministre le plus clair de ses revendications, qu'elle a obtenu d'être représentée d'une façon adéquate dans le nouveau cabinet, et qu'elle a même obtenu des avantages qu'elle n'avait pas demandés.

Je ne comprendrais pas, dit-il, que cette jeunesse, avec l'assurance qu'elle a d'obtenir encore beaucoup, en pourrait venir le jour du scrutin à une autre conclusion que celle de voter comme elle l'a toujours fait jusqu'ici. M. Beaudry a dit que le cabinet actuel est le plus jeune de toute l'histoire politique de la province.

Nous avons demandé, a-t-il ajouté, une enquête complète dans tous les départements et M. Godbout nous l'a promise pour la mettre en exécution bientôt; nous avons demandé et obtenu le départ de tous ceux qui nuisaient au parti; nous avons même obtenu ce que nous ne demandions point, sous forme de service de bien-être pour la jeunesse. Le seul fait que M. Godbout se soit rendu à ces demandes n'indique-t-il pas que nous aurons l'assurance d'obtenir encore beaucoup plus? Voilà pourquoi il faut plus que jamais être avec M. Godbout et lui jurer allégeance. Pendant des années, on nous a répété que la jeunesse est l'espoir de demain; or il arrive qu'avec M. Godbout la jeunesse est maintenant devenue l'espoir d'aujourd'hui.

Le premier ministre a placé carrément sur les épaules de la jeunesse la responsabilité des élections honnêtes. Nous l'avons demandée au premier ministre cette responsabilité et nous l'acceptons avec plaisir.

Nous ferons des élections honnêtes sans pour cela prendre ostensiblement le monopole de la vertu et de l'honnêteté. Nous allons être des patriotes sans faire l'industrie du patriotisme qui est un excellent gagne-pain dans notre province comme elle le fut dans tous les pays et dans tous les temps. Dirai-je que si nous avions choisi de gagner notre pain en faisant du patriotisme, nous aurions au moins eu la décence de ne pas nous servir du mot patriotisme pour camoufler et maquiller notre identité de libéraux? Nous nous proclamerions encore libéraux.

Vous avez la promesse formelle de M. Godbout qu'il fera cesser certains abus qui sont inévitables en 35 ans de régime.

Mais avec M. Duplessis, on vous promet d'éclabousser toute la province de Québec avec des histoires honteuses, des scandales qui terniront bien des hommes, beaucoup d'institutions.

Voilà le programme Duplessis, et je vous demande sincèrement si c'est cela qui va vous rapporter du pain; si c'est cela qui va vous faire prospérer dans les quatre années à venir?

Vous savez par ailleurs que M. Godbout ne veut plus du bulletin sans talon et de la loi Dillon. Vous savez aussi que M. Godbout s'appliquera à faire cesser certains abus, je le répète, inévitables. Je vous demande donc: "Voterez-vous pour un programme de scandales ou pour un programme de réformes, c'est-à-dire voterez-vous pour voir abaisser ou remonter le niveau économique et national de la province?"

L'assemblée était présidée par M. J.-S. Viger, qui a présenté les orateurs. A part M. Beaudry, les orateurs de la soirée ont été MM. Paul Boisvert, secrétaire de la section Laurier de la Jeunesse libérale; Jacques Vadeboncoeur, de la section Outremont; Roméo Désormiers, président de la section Sainte-Marie; Adéodat Caton, président de la section Châteauguay; A. Sylvestre, de Berthier; Claude Jodoin, président de la section Saint-Jacques, et Paul Vézina.

Statistiques électorales

Comment les diverses circonscriptions de la province ont voté le 25 novembre dernier — Des chiffres qui ne manquent pas d'intérêt à l'heure actuelle — Une base de calcul

Pour l'information de nos lecteurs, pour le bénéfice de ceux qui aiment à se livrer au jeu des pronostics électoraux, nous publions, par tranches, les résultats détaillés du scrutin du 25 novembre dernier dans les 90 circonscriptions électorales de la province. Ces chiffres peuvent aussi servir de base aux calculs de ceux qui prennent part au concours électoral du Devoir. On notera que, dans certains cas, le nombre des électeurs qui ont obtenu un certificat des reviseurs ou le nombre des bulletins écartés constituent un facteur assez appréciable dont il faut tenir compte.

(Tous ces chiffres sont extraits du rapport du greffier de la Couronne en chancellerie).

Berthier

Electeurs inscrits	5392
Certificats des reviseurs	61
Suffrages exprimés	4929
Ajouter 65 bulletins écartés	
Cléophas Bastien, lib.	2897
Jean Martineau, A.L.N.	2032
Maj. de Bastien	865

Bonaventure

Electeurs inscrits	8188
Certificats des reviseurs	98
Suffrages exprimés	7204
Ajouter 20 bulletins écartés	
Pierre-Emile Côté, lib.	4507
Jacques Pinault, A.L.N.	2697
Maj. de Côté	1810

Brome

Electeurs inscrits	4152
Certificats des reviseurs	120
Suffrages exprimés	3490
Ajouter 21 bulletins écartés	
Ralph-Fred. Stockwell, lib.	1999
Follin-Horace Pickel, cons.	1491
Maj. de Stockwell	508

Chambly

Electeurs inscrits	7612
Certificats des reviseurs	117
Suffrages exprimés	5501
Ajouter 54 bulletins écartés	
Alexandre Thurber, lib.	3023
Hortensius Béique, cons.	2478
Maj. pour Thurber	545

Champlain

Electeurs inscrits	7604
Certificats des reviseurs	34
Suffrages exprimés	5795
Ajouter 17 bulletins écartés	
Robert-Laurent Grant, lib.	2538
U.-Wilbrod Rousseau, A.L.N.	3257
Maj. de Rousseau	719

Charlevoix-Saguenay

Electeurs inscrits	8438
Certificats des reviseurs	38
Suffrages exprimés	7961
Ajouter 32 bulletins écartés	
Edgar Rochette, lib.	5220
Ernest Trottier, A.L.N.	2741
Maj. de Rochette	2479

Châteauguay

Electeurs inscrits	3883
Certificats des reviseurs	63
Suffrages exprimés	3389
Ajouter 15 bulletins écartés	
Honoré Mercier, lib.	1967
Auguste Boyer, A.L.N.	1422
Maj. de Mercier	545

Retenez votre numéro!

Pour être assuré de ne pas manquer votre numéro du "Devoir", pendant toutes ces journées orageuses, ayez la précaution de le retenir d'avance, chaque jour, chez un dépositaire de votre choix.

De cette façon, vous ne risquez jamais d'être déçu

Le Concours électoral du "Devoir" est ouvert. Ne manquez pas de vous y inscrire

Un mélange des plus savoureux thés verts

THÉ VERT "SALADA"

320F

TABAC À CIGARETTES FRONTENAC

"La pensée catholique"

M. l'abbé Anselme Longpré, Ph. L., Th.D., du diocèse de Saint-Hyacinthe, vient de confier à l'imprimerie du *Devoir* un ouvrage de bibliographie religieux intitulé "La Pensée catholique" et destiné à rendre d'éminents services.

Cet ouvrage, d'environ 180 pages, qui vient de paraître, n'est pas un catalogue de livres, ni une réclame pour les libraires. C'est un choix judicieux et consciencieux des publications les plus représentatives de la pensée catholique à travers les siècles et les plus aptes à favoriser la culture intellectuelle religieuse. Par le choix des ouvrages, par le plan suivi, par les commentaires et les appréciations formulés, par les méthodes suggérées, ce vaste répertoire critique et doctrinal possède une harmonieuse unité de doctrine et tend à imprimer aux études une orientation discrète et sûre. L'Ecriture Sainte, l'Apologétique, le Dogme, la Morale, la Liturgie, la Patrologie, l'Histoire de l'Eglise, la Philosophie, l'Education, la Sociologie, l'Action catholique, les Arts catholiques, les Revues, etc., retiennent tour à tour la pensée de l'auteur. Livre indispensable aux éducateurs, aux prêtres et à tous ceux qui ont le devoir d'orienter les lectures. Toute notre jeunesse étudiante, nos militants d'action catholique, nos laïques cultivés, doivent avoir sous la main cet ouvrage d'une consultation facile et rempli de renseignements pratiques de la plus grande utilité.

Pour en favoriser la diffusion, l'ouvrage est offert à un prix populaire: 60 sous franco. En vente au *Service de librairie du* Devoir, *430, rue Notre-Dame est, Montréal.*

Si vous voyagez. . .

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez HArbour 1241★

Croisières à ou de New-York

(La ville grande comme un monde)

Par le St-Laurent, le Golfe, l'Atlantique et la rivière Hudson

(ou inversement)

Neuf jours prix d'aubaine $65.

A BORD DE LA "DUCHESS OF ATHOLL"

A—**Départ 18 juillet Montréal et Québec à bord de la "Duchess of Atholl":** cabine intérieure à 2 et tous repas à bord★—3 jours à New-York; hôtel 1ère classe, centre des amusements, magasins, etc.; chambre à 2 avec bain; visites de la ville en autocar, du Rockefeller Center — Radio City et des studios National Broadcasting — Retour bateau une journée entière sur l'Hudson — Hébergement Albany (musées à visiter), de là en autobus ou rail à Montréal, par personne..... $65.

★ — Cabine extérieure moyennant léger supplément.

• — Chambre seul aux hôtels, en plus $3.00.

B—**Départ 17 août de Montréal par rail ou autobus à Albany; de là bateau de l'Hudson,** cabine comprise — 4 jours à New-York — Hébergement, chambre à 2 avec bain — Toutes les visites comme ci-dessus — Retour par la "Duchess of Atholl". Cabine intérieure à 2 et tous repas à bord★, par personne..... $65.

★ — Cabine extérieure moyennant léger supplément.

• — Chambre seul à New-York, en plus $2.50.

• — Par rail, Montréal direct à New-York, une nuit, pullman compris, en plus $5.00.

A BORD DU "LAFAYETTE"

C—**Départ 24 août de Montréal** — Par rail ou autobus à Albany; de là en bateau de l'Hudson, cabine comprise — 3 jours à New-York; hôtel 1ère classe en plein centre; chambre à 2 avec bain; visite de la ville en autocar, du Rockefeller Center — Radio City et des Studios National Broadcasting — Retour par le "Lafayette" — Escale de 3 heures à Boston — Cabine à 2 extérieure avec douche et tous repas à bord, par personne..... $75.

EN CLASSE TOURISTE à bord du "Lafayette" et tout le programme ci-dessus, par personne ..... $65.

• — **Chemin de fer de Québec à Montréal au départ ou au retour sans frais.**

• — Chambre seul à New-York, en plus $2.00.

D—**Départ 23 août (soir), de Montréal direct à New-York par rail** — pullman compris — 4 jours à New-York, tout le reste comme ci-dessus, par personne..... $80.

• — **Chemin de fer de Québec à Montréal au départ ou au retour sans frais.**

• — Chambre seul à New-York, en plus $2.50.

EN CLASSE TOURISTE à bord du "Lafayette" et tout le programme ci-dessus, par personne..... $70.

ALLER ET RETOUR PAR LA "D. OF ATHOLL"

De Montréal et Québec à New-York et retour 9 jours dont 1 à New-York. Départs les 18 et 28 juillet, 7 et 17 août.

Cabine intérieure à 2 et tous repas par personne à partir de..... $70.

Cabine extérieure à 2 et tous repas, par personne à partir de $75.

une journée A Atlantic City De New-York et retour en autobus — 6 heures à la plage..... $4.

Nombreux autres voyages au Saguenay, les Lacs, le Golfe, Terreneuve, les Bermudes, les Antilles, etc. — Renseignements sur demande.

LE DEVOIR — VOYAGES

430, Notre-Dame Est

Tél. HArbour 1241 - Montréal

NOUVEAUTÉS FRANÇAISES

SYNTAXE DU FRANÇAIS MODERNE — ses fondements historiques et psychologiques, par Georges Le Bidois et Robert Le Bidois, tome 1er, volume de 546 pages, format 6½ x 10. Au comptoir ou par la poste $5.50

PRECIS DE MEDECINE CATHOLIQUE, par le Dr Henri Bon, nouvelle édition, volume de 775 pages, format 5½ x 9. Au comptoir ou par la poste $4.00

JOURNAL D'UN CURE DE CAMPAGNE, roman par Georges Bernanos — un livre qui réchauffe — Volume de 360 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste $1.15

ETAPES DE MA VIE, par René Bazin, de l'Académie française (extraits de ses notes intimes). Volume de 225 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste..... .90

SOUVENIRS D'UN JOURNALISTE, par Lucien Corpechot — Trente-cinq ans de collaboration aux grands journaux parisiens. Les secrets de la presse et les confidences de quelques grands hommes. Volume de 250 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste..... .90

L'AUTRE MIRACLE, roman par Henri Ardel. Volume de 245 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste..... .90

LES TOURNANTS, roman par Jean de la Brète. Volume de 250 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste..... .90

SAVOIR PARLER, par Abel Hermant, de l'Académie française. Volume de luxe de 190 pages, format 4 x 6. Au comptoir ou par la poste..... .90

LE ROI GEORGE V, par John Charpentier. Volume de 94 pages. Au comptoir ou par la poste..... .25

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

430 NOTRE-DAME EST :: MONTREAL

Cherchez-vous un imprimeur ?

ADRESSEZ-VOUS A

L'Imprimerie Populaire, Limitée

éditrice du journal

LE DEVOIR

qui exécutera avec art et rapidement, aux meilleurs prix tous vos travaux de typographie

CARTES DE VISITE
Travaux de Ville
Menus - Têtes de lettres
Faire-part — Factures
Prospectus - Programmes
LIVRES — AFFICHES
Catalogues — Brochures
Périodiques — Journaux

VOYEZ-NOUS OU TELEPHONEZ — NOTRE REPRESENTANT PASSERA CHEZ VOUS.

430, Notre-Dame Est, MONTREAL
★Téléphone: HArbour 1241

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Jeudi, 9 juillet

Radio-Coloniale-France

(Heure d'été)

25 mètres 60 — 11,720 kilocycles

5.15 p.m., Concert: relais de radio-Paris.
6.15 p.m., Informations en français.
6.40 p.m., Informations en français et ours.
7.15 p.m., Causerie par Mme de Grasont.
7.30 p.m., Théâtre.

Radio-ondes courtes

(Heure solaire)

TOKIO — 4 p.m. — Nouvelles et opinions — JVM, Nazaki, 27.9 m., 10.74 még.
MOSCOU — 7 p.m. — Nouvelles et points de vue des Soviets — RNE, 31.5 m., .5 még.
MADRID — 7 p.m. — Musique — Programme de l'oncle Gordon — EAQ, 30.5 m., .87 még.
BERLIN — 7.30 p.m. — Hallo, girls and boys! — DJD, 25.4 m., 11.77 még.
CARACAS — 7.45 p.m. — Concours de chant du Venezuela — YV2RC, 51.7 m., .80 még.
LONDRES — 9 p.m. — Late Extra! — La vie d'un journal de Londres — GSD, 5.5 m., 11.75 még., GSC, 31.3 m., 9.58 még.
CARACAS — 9.15 p.m. — Musique légère — YV2RC, 51.7 m., 5.80 még.
LONDRES — 9.55 p.m. — The Blue Peter — Opéra comique, de Herbert — GSD, 5.5 m., 11.75 még., GSC, 31.3 m., 9.58 még.

Radio-Etats-Unis

(Heure d'été)

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

4.30 p.m., Message du vieux Kentucky.
5.15 p.m., Clyde Barrie, baryton — Amarilli mia bella, de Caccini; Extrait (Samson), de Haendel; Airs nègres, arr. de Raphael; Down to the River, de MacGimsey.
8.00 p.m., La Symphonie de Portland, dirigée par Basil Cameron — Ouverture (Les noces de Figaro), de Mozart; Le cygne de Tuonela, de Sibelius; Suit l'Arlésienne, de Bizet; Nocturne — Scherzo (Songe d'une nuit d'été), de Mendelssohn); Seconde rhapsodie hongroise, de Liszt; Sérénade, de Schubert; Danse des clowns (Snegourotchka), de Rimsky-Korsakoff.
10.00 p.m., Concert à Grand Park — Fanfare George Dasch.
10.30 p.m., La Marche du temps — Programme dramatique.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

4.00 p.m., Revue pour les femmes.
6.35 p.m., Résultats de baseball.
7.45 p.m., Sérénades.
8.00 p.m., Variétés de Rudy Vallee.
9.00 p.m., Show Boat.
10.00 p.m., Bing Crosby.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

4.30 p.m., Ross Graham, baryton.
4.45 p.m., La voix magique.
6.05 p.m., James Wilkinson, baryton.
6.35 p.m., Muriel Wilson, soprano.
7.45 p.m., Music is my hobby.
8.30 p.m., Vivian della Chiesa, soprano; Edward Davies, baryton; Charles Sears, ténor; orchestre Roy Shield.
10.30 p.m., Programme varié — Mélodies, comédie, mélodrame.
11.30 p.m., Orchestre Dornberger.

"En dînant"

Programme de ce concert pour le jeudi, 9 juillet, à 6 h. 30 p.m.: Bohemian Girl, Balfe; Heart o'dreams, Zamenik; The Coquette, Deppen; King Lear, Rust; Rayons de lune dansant, Williams; H.M.S. Pinafore, Sullivan.

Le Rossignol et la flûte enchantée

Programme de ce radio-concert du jeudi 9, à 8 h. p.m., aux postes de radio-Canada: Serenata, Tarenghi, l'orchestre; L'Angélus, Mlle Gabrielle Marcotte, soprano; Curious Story, Frimmel, l'orchestre; Tambourin, Mondonville, M. Hervé Baillargeon, flûtiste; Eventide, Schytte, l'orchestre; Clouds, Charles, Mlle G. Marcotte, soprano; I Love Thee, Grieg, l'orchestre; Conseils à Nina, Wekerlin, Mlle Marcotte et M. Baillargeon; Menuetto alla antico, Karganoff, l'orchestre.

Paysages de rêve

Programme du concert du jeudi 9, à 11 h. p.m., à Radio-Canada: Estrellita, Ponce; Barcarolle, Tschaikowsky; Rose in the Bud, Foster; Russian Romance, Friml; Sunrise and You, Penn; Berceuse, Grieg; Somewhere a voice is calling, Tate; Parlez-moi d'amour, J. Lenoir.

Vendredi, 10 juillet

Radio-Coloniale-France

(Heure d'été)

19 mètres 68 — 15,244 kilocycles

7.15 a.m., Concert: relais de radio-Paris.
8.00 a.m., Les grands courants de la pensée contemporaine, par M. Descaves.
8.10 a.m., L'esprit d'aujourd'hui, par M. Dessoudeix.
8.20 a.m., Cours coloniaux.
8.30 a.m., Concert de musique variée avec le concours de Mme Planquet-Marville, cantatrice, et de M. Georges Rouet, ténor — Musique de Balfe, de Walle, Levadé, Massenet, Nogués, Turina, Widor, Lulli, LeBoucher, Lachaume, Hirchmann, Barbirolli, Gregh, Waldteufel, Canal, Franck et Tourdrain.
9.55 a.m., Cours des changes et des rentes françaises.

25 mètres 23 — 11,880 kilocycles

10.15 a.m., Informations en français.
11.00 a.m., Concert-relais.
12.30 p.m., Radio-journal de France.
12.50 p.m., Les épopées françaises, par M. Etienne Buisson.
1.00 p.m., Reprise du concert.
2.00 p.m., Informations en français et ours.

25 mètres 60 — 11,720 kilocycles

5.15 p.m., Concert: relais de radio-Paris.
6.15 p.m., Informations en français.
6.40 p.m., Informations en français et ours.
7.15 p.m., Théâtre.

9.45 p.m., Causerie.
10.00 p.m., Informations en français.

Radio-ondes courtes

(Heure solaire)

MOSCOU — 4 p.m. — Causerie historique: Les jours de juillet 1917 — RNE, 25 m., 12 még.
RIO DE JANEIRO — 4.45 p.m. — L'heure du Brésil — PRF5, 31.6 m., 9.50 még.
SCHENECTADY — 5.35 p.m. — Concert; relais de radio-Paris — TPA4, 25.6 m., 11.72 még.
ROME — 6 p.m. — Nouvelles en anglais — Sélections de l'opéra "Ienufa", d'Ianacek — Chansons napolitaines — 2RO, 31.1 m., 9.63 még.
LONDRES — 6.45 p.m. — Les humoristes anglais — GSP, 19.6 m., 15.31 még., GSF, 19.8 m., 15.14 még., GSC, 31.3 m., 9.58 még.
MADRID — 7 p.m. — Musique — Leçons d'espagnol — EAQ, 30.5 m., 9.87 még.
MOSCOU — 7 p.m. — Nouvelles du Capitole des Soviets — RNE, 31.5 m., 9.5 még.
BERLIN — 8.30 p.m. — For Singing on the Water — DJD, 25.4 m., 11.77 még.
LONDRES — 9 p.m. — Fanfare senior de Callender — GSD, 25.5 m., 11.75 még., GSC, 31.3 m., 9.58 még.

Radio-Etats-Unis

(Heure d'été)

WABC — 348.6 mètres — 860 kilocycles

4.30 p.m., Musique de l'armée américaine.
5.15 p.m., Chansons, historiettes et jeux pour les enfants.
5.45 p.m., Le chemin solitaire.
6.35 p.m., Résultats de baseball.
7.15 p.m., Fray et Baum, pianistes.
9.00 p.m., Programme Hollywood.
10.30 p.m., La Marche du temps — Programme dramatique.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

4.00 p.m., Revue pour les femmes.
5.30 p.m., Terri la Franconi, ténor.
6.35 p.m., Résultats de baseball.
8.00 p.m., Concert Cities Service.
9.00 p.m., L'Heure de la valse.
11.35 p.m., Orgue.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

6.05 p.m., Animal News Club — Programme pour les enfants.
7.15 p.m., Mario Cozzi, baryton.
8.15 p.m., Contes mauresques.
10.00 p.m., Concert de fanfare de Chicago.
10.30 p.m., Vivian della Chiesa, soprano; orchestre de concert.
11.15 p.m., Quatuor nègre.

L'Heure provinciale

8.00 p.m., CKAC — Programme musical avec le concours de Jeanne Servêtre, pianiste; Fernande Dufresne, mezzo-soprano; Albert Viau, baryton; et les artistes du Thdéâtre radiophonique de l'Heure provinciale.

8 h., Causerie: A thing of beauty is a joy for ever — Mlle Germaine Radakir.

8 h. 15, Concert: Pastorale variée, Mozart, Jeanne Servêtre; Chant: Carnaval, Fourdrain; Automne, Fauré, Albert Viau; Piano: Au soir, Widor, Jeanne Servêtre; Chant: Fidèle coeur, Vidal; L'aurore, la rose, le lys, Schumann, Fernande Dufresne; Sketch-intermède; Fleur jetée, Fauré, Alebrt Viau; Piano: L'ânon, porteur d'agneaux, Guillou, Jeanne Servêtre; Hallulí, Coquard, Fernande Dufresne; Piano: Le forgeron harmonieux (air et variations), Haendel, Jeanne Servêtre.

Un festival de musique française

Deuxième concert

8 h. 30, CRCM —

Le vendredi, 10 juillet. — Petite Suite, Busser, l'orchestre; Premier mouvement de la Symphonie espagnole, Lalo, M. Noël Brunet, violoniste, et l'orchestre; La Vieille Eglise, extrait de la suite "Dans l'ombre de la montagne", Ropartz, l'orchestre; Le Moulin à vent, Couperin, M. Noël Brunet, violoniste; La Chasse, J.-B. Cartier, M. Noël Brunet, violoniste; Deuxième partie de la Rhapsodie norvégienne, Lalo, l'orchestre.

SOMMAIRE

JEUDI, 9 JUILLET

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.30 Concert, disques.
6.00 Bourses de Montréal et Toronto.
6.15 La voix de la sécurité.
6.30 En dînant, sous la dir. d'Eugène Chartier.
7.00 Hilda Rush, soprano, et Max Borkowski, pianiste.
7.15 Gene Fogarty et son orch.
7.30 Nouvelles.
7.45 Au rythme du rumba.
8.00 Le rossignol et la flûte enchantée.
8.30 Mort Dennis et son orch.
9.00 Les chanteurs géorgiens, sous la dir., de Stanley Maxted.
9.30 Twilight Echoes.
10.15 The Charioteers, MBS.
10.30 Louis Guénette et son orch.
10.45 Radio-journal bilingue.
11.00 Horace Lapp et orch.
11.30 Paysages de rêves.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

3.15 Howells et Wright.
3.30 Do you remember?
4.00 All hands on deck.
4.30 Hommages du Kentucky.
5.00 Heure.
5.00 Les événements sociaux.
5.15 Clyde Barrie, baryton.
5.30 Le programme du foyer.
6.15 Musique classique.
6.25 L'heure récréative.
7.00 Heure — Nouvelles.
7.05 Opérette.
7.15 Trio de concert du Queen's.
7.30 Théâtre populaire.
8.00 Heure.
8.00 Rêveries tziganes.
8.15 Un chômeur ingénieux.
8.30 Orch. symphonique de Portland.
9.00 Le Merle rouge.
9.15 Pierre et Pierrette.
9.30 Les vagabonds du piano.
9.45 Le tourisme chez nous.
10.00 Fanfare.
10.30 Les nouvelles.
11.00 Heure, température.
11.00 Le reporter sportif Molson.
11.05 Hal Kemp et orch.
11.30 Orch. Orville Knapp.

CFCF — 500 mètres — 600 kilocycles
CFCX — 49.96 mètres — 6,005 kilocycles

4.00 Revue pour les femmes.
4.30 Les gars du ranch.
6.00 La bourse commentée.
6.15 Variétés.
8.00 Orch. Rudy Vallee.
9.00 Les chanteurs géorgiens.
9.30 Piano.
10.00 Bing Crosby.
11.00 Dernières nouvelles du sport.
11.15 King's Jesters.
11.45 Orgue.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

4.00 Radio-baseball.
5.30 Heure, méli-mélo.
6.30 Radio-annuaire.
7.30 Heure.
7.30 Autour du samovar.
8.00 Le père Jadis.
8.30 Mort Dennis et orch., CCR.
9.00 Orchestre.
9.30 The Four Ramblers.
10.00 Orchestre.
10.30 Studio — Heure.

VENDREDI, 10 JUILLET

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.30 Concert.
6.00 Bourses de Montréal et de Toronto.
6.15 Midge Williams, chant, NBC.
6.30 En dînant.
7.00 M. Lionel Daunais, baryton.
7.15 Les Cavaliers de la Salle.
7.30 Nouvelles.
7.45 L'Union nationale.
8.00 London Review.
8.30 Radio-concert canadien, sous la dir. de M. J. J. Gagnier.
9.00 From a Rose Garden.
9.30 Cesare Sodero et son orch., MBS.
10.00 Musical Romances.
10.45 Radio-journal bilingue.
11.30 Lullaby Lagoon.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

7.45 Cheerful earfull.
8.00 Réveille-matin musical.
8.15 Variétés matinales.
8.30 Chansons françaises.
9.00 Metropolitan Parade.
9.30 Richard Maxwell.
9.45 Song Stylists.
9.55 Nouvelles.
10.15 Entre vous et moi.
10.45 Variétés.
11.00 Service rapide.
11.30 Perkins.
12.00 Heure.
12.00 Heure de la gaieté.
12.15 Galeries Baillargeon.
12.30 Programme trifluvien.
12.45 La bourse.
12.55 Mercuriale des produits laitiers.
1.00 Nouvelles locales.
1.15 La chansonnette.
1.15 La chansonnette.
1.30 Mélodies de concert.
1.45 Between the bookends.
2.15 Variétés.
2.30 Dorsey et Dailey.
2.45 Do, Ré, Mi — Trio.
3.00 Sweet and Hot.
3.30 The Three Consols.
4.00 Billy Mills et orch.
4.30 Fanfare de l'Armée américaine.
5.00 Heure.
5.00 Les événements sociaux.
5.15 Orch. de concert.
5.30 Le programme du foyer.
6.15 Drame vécu.
6.20 Nouveautés instrumentales.
6.25 Heure récréative.
7.00 Heure.
7.00 Virginia Verrill, chanteuse.
7.15 Jeanne et Arthur.
7.30 Commentateur de CKAC.
7.45 Pharmacie Montréal.
8.00 Heure.
8.00 Heure provinciale.
9.00 Heure.
9.00 Hollywood Hotel.
10.00 Orchestre.
10.15 Le Merle rouge.
10.30 Heure.
10.30 Nouvelles.
11.00 Heure, température.
11.00 Le reporter sportif Molson.
11.05 Reichman et orch.
11.30 Clyde Lucas et orch.

CFCF — 500 mètres — 600 kilocycles
CFCX — 49.96 mètres — 6,005 kilocycles

1.00 La bourse.
1.15 Trio de concert Mont-Royal.
2.15 Honeymooners.
2.45 Nouvelles commentées.
3.00 Originalités.
3.15 Orch. de salon.
4.00 Revue pour les femmes.
4.30 Les gars du ranch.
6.00 La bourse commentée.
6.15 Variétés d'aujourd'hui.
7.15 Contes vrais.
8.15 Contes mauresques.
8.30 Concert.
10.00 Concert à Grand Park.
10.30 Orch. symphonique des Grands Lacs.
11.00 Dernières nouvelles du sport.

CHLP — 266 mètres — 1120 kilocycles

8.55 Sommaire, heure.
9.00 Chansons françaises.
9.15 Variétés.
9.30 Musique militaire.
9.45 Comédies musicales.
10.00 Variétés.
10.15 Opérette.
11.00 Musique d'orgue.
11.15 Léonard Enrg.
11.30 La maison O. Benoit.
11.45 Variétés.
12.00 Heure.
12.00 Heure féminine.
12.45 Chez vous, madame.
1.00 Heure féminine.
2.00 Heure, sommaire.
2.05 Poèmes symphoniques.
3.00 Variétés musicales.
4.00 Radio-baseball.
5.30 Heure, méli-mélo.
6.30 Radio-annuaire.
7.30 Heure — Causerie sur la natation.
7.45 Martin et le baseball.
8.00 Jean qui chante.
8.15 Le roi du banjo.
8.30 L'ombre dans le miroir.
9.00 Orchestre.
9.30 Meunier da Sylva, pianiste.
10.00 Orchestre.
10.30 I cover the waterfront, CCR.
10.45 Studio — Heure.

LONGUEURS D'ONDES

Longueurs d'ondes des postes, en mètres et en kilocycles:

Postes	Mètres	Kilocycles
CRCM	329.7	910
CKAC	411.	730
CFCF	500.	600
CHLP	266.	1,120
CHRC	465.	645
CHNC	312.5	960
CKCV	222.	1,310
CRCS	200.	1,300
WABC	348.6	860
WEAF	454.3	660
WJZ	394.5	760
WGY	379.5	790
WTIC	282.8	1,080
WLWL	272.6	1,100
VE9DR	49.96	6,005

POSTES DE LA CCR

	Kilocycles
Provinces maritimes:	
CHNS: Halifax	1050 à 930
CFBN: Fredericton	1030 à 550
CJCB: Sydney	880 à 1240
CHGS: Summerside	1120 à 1500
Québec:	
CRCQ: Québec	930 à 1050
CRCS: Chicoutimi	1050 à 950
Ontario:	
CKLW: Windsor	840 à 1030
CKNC: Toronto	1030 à 1420
CRCT: Toronto	960 à 840
Provinces de l'Ouest:	
CJCO: Lethbridge	840 à 1230
CFQC: Saskatoon	1230 à 840
CKY: Winnipeg	780 à 960
Colombie britannique:	
CKOV: Kelowna	1210 à 630
CFJO: Kamloops	1310 à 880

Le monde moderne et le mariage chrétien

par le

R. P. BENOIT LAVAUD, O.P.

professeur à l'Université de Fribourg.

CONFLIT DU MONDE ET DE L'EGLISE AUTOUR DU MARIAGE

— L'antichristianisme moderne et le mariage.
— L'idée chrétienne du mariage.
— Les trois biens de l'union conjugale.

L'EGLISE CATHOLIQUE PROTECTRICE DES BIENS DU MARIAGE:

— Le premier bien: l'enfant.
— L'Eglise catholique et la limitation des naissances.
— Les attentats à la vie de l'enfant et la morale chrétienne ou l'Eglise et le droit de l'enfant à naître.
— Les attentats contre la puissance générative.
— L'Eglise et la stérilisation.
— L'amour selon le monde et selon l'Eglise.
— Vraie et fausse émancipation de la femme.
— Le sacrement du mariage.
— Divorce ou indissolubilité.

VERS LA SOLUTION DE LA CRISE:

— La crise du mariage peut-elle se résoudre?
— Le programme de Pie XI pour la rénovation des moeurs conjugales.
— Le mariage en droit naturel selon saint Thomas d'Aquin.

Volume de 438 pages, en vente au SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", au prix de $1.50 franco.

Faits divers

Noyade

Roger Lussier, 8 ans, 1557, rue Richardson, s'est noyé hier avant-midi dans le canal de Lachine. D'après la police il s'amusait sur la berge du canal avec un jeune compagnon quand il a perdu l'équilibre pour tomber à l'eau. Ce n'est que dans le courant de l'après-midi qu'on a repêché son cadavre.

Chute mortelle

John Hart, 54 ans, de Manchester, New-Hampshire, est mort à l'hôpital Saint-Luc, d'une fracture du crâne qu'il s'est infligée en tombant, mardi après-midi, dans l'escalier d'une taverne de la rue Sherbrooke. Son fils, John, et un ami qui accompagnait les Hart, M. Georges Marquis, de Nashua, ont déclaré chez le coroner que M. Hart a ouvert une porte, croyant qu'il pénétrait dans la salle de toilette, tandis qu'il ouvrait en réalité celle qui donnait sur la tête de l'escalier conduisant à la cave. Il a trébuché à la tête de cet escalier dans lequel il a roulé pour s'infliger la blessure qui a causé sa mort le lendemain après-midi.

Un bébé s'empoisonne

Pierre Pelletier, 2 ans, dont les parents demeurent à 5159, rue Chambord, a profité d'un moment d'inattention de sa mère pour s'emparer de son sac à main dans lequel il a saisi des pastilles de strychnine qu'il a portées naturellement à sa bouche. Il est mort à son arrivée à Sainte-Justine, où on l'avait transporté en toute hâte.

Blessés dans un accident

Mme Marjory Gregory, 65 ans, 4775 est, rue Sherbrooke, et M. Joseph Sauriol, 45 ans, 4040 est, rue Sherbrooke, ont été plus ou moins blessés hier après-midi près de Pointe-Claire quand l'auto dans laquelle ils se trouvaient et que conduisait M. Edgar Oswald, 30 ans, 2446, boulevard Pie IX, a pris le fossé pour renverser trois poteaux et s'écraser contre un arbre. M. Oswald a déclaré au chef de police de Pointe-Claire qu'il a pris le fossé pour éviter de venir en collision avec une autre voiture qui doublait la sienne.

Arrêté cinq minutes plus tard

Cinq minutes après son vol, un individu qui a donné pour nom Joe Ross était entre les mains de la police. Ross a pénétré dans la succursale de la banque de Montréal, angle des rues Hadley et de l'Eglise et s'est emparé, son révolver de bois à la main, d'une somme de $700. En face de la banque, un employé d'un clos à charbon vit sortir Ross avec précipitation de la banque, bientôt suivi des commis à la recherche de la voiture de radio-police. Il avait vu Ross se cacher dans un fourré voisin de la banque. Il en avertit la police, qui le retrouva aussitôt.

Accusé d'homicide

Saint-Jérôme, 9 — Armand Martel, 28 ans, trouvé coupable d'avoir illégalement causé la mort de Chrysarthe Paquette, 22 ans, de Saint-Jérôme, a été accusé d'homicide involontaire et devra subir son enquête préliminaire la semaine prochaine. Le 3 juillet dernier Martel, après avoir bu de nombreuses consommations dans différents hôtels, a pris le volant de la voiture de M. Georges Désy, qui l'avait prêtée à M. Emile Charron. Entre Saint-Hermas et Lachute, Martel est venu en collision avec la motocyclette que pilotait M. Paquette. Blessé dans cette collision, transporté à l'Hôtel-Dieu de Montréal, la victime succombait à ses blessures trois jours plus tard.

La bibliothèque de feu le juge Désaulniers

M. le juge Maurice Tétreau a fixé au 15 juillet prochain l'examen volontaire de J.-P. Matte, accusé d'avoir pillé la bibliothèque de feu le juge Gonzalve Desaulniers, littérateur et poète. D'après la preuve faite par la poursuite il appert que Matte se présenta comme bibliophile chez Mme Desaulniers, qui lui permit de cataloguer la bibliothèque. Matte est accusé d'avoir volé plusieurs collections.

Condamnée pour usure

M. le juge Maurice Tétreau a condamné la maison *Independant Finance Corporation* à une amende de $500, aux frais ou à défaut à la saisie (distress). Cette maison, accusée de faire des prêts aux petites gens à raison d'un taux d'intérêt qui s'élève à 500 pour cent, a reconnu sa culpabilité. En sentenciant *l'Independant Finance Corp.*, M. le juge Tétreau a demandé à la police pourquoi elle n'avait pas logé une plainte de vol contre chacun des directeurs de cette institution usurière.

Pilleurs de troncs recherchés

Saint-Gilles, 9. (C.P.) — La police recherche les voleurs qui ont pillé deux troncs de l'église de Saint-Gilles. C'est M. l'abbé Joseph Bouchard, curé de la paroisse, qui le premier s'est aperçu de ce vol.

Feu de forêt

La Malbaie, 9. (C.P.) — Un violent feu de forêt qui a causé des pertes pour environ $25,000 a fait rage depuis une semaine dans le canton Nairin, à 5 milles du village de la Malbaie. Les flammes ont exercé leurs ravages sur une distance de 3 milles de longeur par 1 mille de largeur, aux limites à bois de *l'International Paper Company*, sur les propriétés de la *D'Auteuil Lumber Company* et sur des lots de cultivateurs.

350 hommes ont été occupés à combattre les flammes. Les hommes travaillent sous les ordres de l'inspecteur Christenfarm et de M. A. Beaulieu, de la Malbaie. Dans cet incendie, la *D'Auteuil Lumber* a perdu 5,000 cordes de bois qui étaient empilées près de la route nationale. MM. Alfred Larouche et Georges Lajoie ont perdu la même quantité de bois. A force de travail, on a réussi à sauver la scierie de ces derniers, ainsi que les 400,000 pieds de bois qui s'y trouvaient.

A Saint-Pierre de Sorel

Sorel, 9. — De belles cérémonies ont marqué, dimanche dernier, la célébration de la fête patronale de la paroisse Saint-Pierre de Sorel. A dix heures, il y eut grand'messe pontificale chantée par Mgr P.-S. Desranleau, P.A., V.G., curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé Henri Véronneau et de M. Roland Duhamel, P.S.S., du grand séminaire de Montréal. M. l'abbé Donat Cournoyer, chapelain du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe, était le prêtre assistant, et M. l'abbé Léon Fortin, vicaire de Saint-Pierre, agissait comme maître de cérémonies. Un enfant de la paroisse, le R. P. Athanase Francoeur, O.M.I., du couvent de Saint-Sauveur, de Québec, donna le sermon de circonstance. La chorale de la paroisse, sous la direction de M. Emile Mineau, rendit la messe de Sainte-Cécile, de Chérion.

Le soir, à 7 heures, il y eut vêpres solennelles. L'officiant était M. l'abbé Euclide Théberge, curé de Roxton Falls, assisté de MM. les abbés Armand Dupont, de Saint-Hyacinthe, et Albani Beauregard.

L'enquête de Thomas Ferland est ajournée

Québec, 9. (C.P.) — Le juge Laetare Roy a ajourné au 15 l'enquête préliminaire imposée à Thomas Ferland, accusé de "manslaughter" à la suite de la mort de M. Noé Guillemette écrasé à mort voici deux semaines par une automobile.

Exonéré

Les Trois-Rivières, 9. — Le Dr Francis Desiderio, dentiste de Rochester, N.-Y., a été dégagé de toute responsabilité criminelle touchant la mort du jeune Albé Hélie, 19 ans, du Cap-de-la-Madeleine, blessé lors d'un accident d'automobile sur le boulevard St-Laurent, au Cap.

M. Desiderio conduisait l'automobile, un chevrolet coupé, modèle 36, qui happa au passage le cycliste et sa bécane.

Le jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle.

L'accident est arrivé vers six heures et vingt, mardi soir. Le jeune Albé Hélie fut happé par l'automobile au moment où il allait traverser la rue pour se rendre à un terrain de balle au camp attenant aux résidences du boulevard St-Laurent, Cap-de-la-Madeleine. M. Desiderio appliqua les freins sur sa voiture, en activa le claque-son, mais il n'eut pas le temps de prévenir le choc fatal.

L'embellissement de Berlin

Berlin, 9. — La ville de Berlin s'embellit tous les jours pour la réception des hôtes olympiques. Pour encourager la décoration de la ville, Berlin a organisé un concours auquel doivent participer tous les habitants. Avec le mot d'ordre *Des fleurs aux fenêtres*, la population a été invitée à orner les balcons et fenêtres de géraniums et de fuchsias. Pour ce concours, 4,500 plantes d'appartement seront distribuées en prix. Les membres du jury parcourront les rues de la capitale pour rechercher les fenêtres et balcons ornés avec le plus de goût.

"La J. E. C. à l'Ecole Primaire"

C'est le titre de la plus récente édition de l'A.C.J.C. Un magnifique petit volume (120 pages) qui décrit pourquoi et comment la jeunesse écolière entrera dans les rangs de l'Action catholique par la J.E.C.

Les observations réalistes sur les dangers du milieu où grandit notre jeunesse, le foyer, le quartier et peut-être même l'école, rendront plus stimulant l'appel d'un redressement, d'une restauration, dont les jeunes seront les premiers apôtres.

Cet appel vers un esprit nouveau, "La J.E.C. à l'Ecole Primaire" le lance vigoureusement et esquisse les réalisations possibles qui s'imposent.

Destiné aux jeunes, il intéressera d'abord les professeurs, religieux et laïcs, qui ont la redoutable mission de former et d'aider les jeunes à se former une âme, une pensée, une vie chrétienne. Même les directeurs des groupes les plus jeunes de l'Enseignement secondaire y trouveront des suggestions utiles.

En vente au *Devoir*, 25 sous franco.

M. King ira peut-être dans l'Ouest en août

Ottawa, 9 (C. P.). — Le premier ministre, M. King, a dit hier qu'il espère pouvoir faire un voyage dans les provinces de l'Ouest au cours du mois d'août. Il espère pouvoir se rendre jusqu'à Vancouver. M. King sera présent à la cérémonie, le 14 juillet, à Ottawa, de la pose de la première pierre du nouvel édifice de la Légation de France.

Service aéro postal transatlantique en 1938

Toronto, 9 (C. P.). — Le ministre des Postes, M. J. C. Elliott, a prédit un service aéropostal transatlantique pour 1938. Au cours d'une interview, le ministre a déclaré que le gouvernement fédéral songe à l'établissement de services aéropostaux au-dessus de l'Atlantique et même du Pacifique. Le Canada se trouve situé sur la route aérienne la plus courte entre l'Europe, l'Asie et l'Australie, et le gouvernement espère garder cet avantage pour le pays, a-t-il dit.

Le Concours électoral du "Devoir" est ouvert. Ne manquez pas de vous y inscrire

NOUVEAUTE

MERE MARIE-ANNE
Fondatrice de l'Institut des SOEURS DE SAINTE-ANNE
1809-1890
esquisse biographique
par le
R. P. Frédéric Langevin, S.J.

Volume de 362 pages, format 5½ x 8. Au comptoir $1.00, par la poste $1.10.

Service de Librairie du "Devoir"
430 Notre-Dame est, Montréal

Philippe Beaubien & Cie
ACCESSOIRES ELECTRIQUES en gros
5632, ave. du Parc MONTREAL CR. 1112*

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

H. LABRECQUE, I.C.
H. CAILLOUX, I.C.
G. J. PAPINEAU, I.C.
ARPENTEUR - GEOMETRE
INGÉNIEURS CONSEILS
LES INGÉNIEURS ASSOCIÉS LIMITÉE
10 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL
HARBOUR 0482 — EDIFICE THEMIS

F.-J. Leduc, I.C., M.P.P.
J. Leblanc, I.E., A.G.
F.-J. Leduc & Associés
INGENIEURS-CONSEILS
Travaux municipaux, Chimie industrielle, Expertises légales, Arpentage et Bornage, Béton armé, Brevets, Marques de commerce.
Ch. 98, Edifice St-Denis HA. 5341
354 EST, RUE STE-CATHERINE

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE Inc.
COURTIERS EN ASSURANCES
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441 St-François-Xavier - Montréal
Tél. MArquette 2383-2384

AVOCATS

Tél. HArbour 0751
Démétrius Baril, B.S., L.L.B.
AVOCAT
Chambre 801
418 rue St-Sulpice - Montréal
14-6-36

BERTRAND, GUERIN, GOUDRAULT & GARNEAU
AVOCATS ET PROCUREURS
Imm. Ins. Exch., 276 ouest, rue St-Jacques
Ernest Bertrand, M.P.
Substitut Senior du Procureur Général
C.-E. Guérin, C.R. M. Goudrault, C.R.
Ant. Garneau, C.R. H.-N. Garceau, C.R.
Marcel Pigeon, S.-V. Ozero.

Maurice Dupré, C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Dupré, Gagnon, de Billy, Prévost et Home
Immeuble Morin
80 rue St-Pierre
Téléphone: 2-4778* - Québec

Tél. HArbour 1196-1197-1198
LAMOTHE & CHARBONNEAU
AVOCATS
J.-C. Lamothe, L.L.D., C.R., J.-P. Charbonneau, B.C.L., N. Charbonneau, B.C.L., J.-L. Charlebois, L.L.L.
Edifice Aldred, coin Notre-Dame et Place d'Armes - Montréal

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
Vanier & Vanier
AVOCATS
87 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HArbour 2841

BREVETS D'INVENTIONS

INVENTIONS
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1260 rue Université, Montréal.

BREVETS D'INVENTIONS

MARQUES DE COMMERCE
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1260 rue Université, Montréal.

BRIQUETEUR-MAÇON

Briquetage et maçonnerie de tout genre
Spécialité: Réparations
Estimations gratuites
E.-J. LECLAIR
4267a, rue Bordeaux - AMherst 8730
17-6-37

COMPTABLE

Edmond Caron, B.A., L.S.C.-C.A.
Licencié en sciences comptables
Comptable agréé — Chartered Accountant
Spécialiste en Impôt sur le Revenu
59 O., rue St-Jacques, HArbour 5457 MONTREAL
159 rue Alexandre TROIS-RIVIERES
13-12-36

F.-A. Gagnon
Comptable Agréé
Chartered Accountant
Immeuble des Tramways
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HArbour 5990

Hurtubise, Pelletier, Gravel
COMPTABLES PUBLICS LICENCIES
VERIFICATEURS
46 rue St-Jacques ouest, Montréal
L.-A. Hurtubise, C.P.A. Alf. Gravel, C.P.A.
Victor Pelletier, C.P.A. J.-E. Nadon, C.P.A.
P. Dupras, C.P.A.

LaRue & Trudel
COMPTABLES AGRÉÉS
CHARTERED ACCOUNTANTS
J. Arthur LaRue, C.A. Maurice Chartré, C.A.
A. Emile Beauvais, C.A. Jean-Paul Gauthier, C.A.
Maurice Boulanger, C.A. Jacques LaRue, C.A.
Lionel Rousseau, C.A. J. Paul Beaulieu, C.A.
Lucien B. Bélair, C.A.
Roland Chagnon, C.A.
Montréal — Québec — St-Jean, P. Q.

CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES
Underwood, Remington, Royal
Standard et portatifs
Calculateurs et Duplicateurs — Service et accessoires.
N. MARTINEAU & FILS
1019 rue Bleury - MA. 2545
20-12-35

Voyez TWITE pour
TYPEWRITERS
Toutes marques: neufs ou reconditionnés.
Location et réparation.
TYPEWRITER & APPLIANCE CO. LTD
750, rue St-Pierre - Tél. LA. 9237
(Entre les rues Craig et St-Jacques)
E. D. TWITE, Gérant général.

COURTIERS

Chs - Geo. BEAUSOLEIL
Licencié en sciences commerciales
Directeur-gérant
BEAUSOLEIL & BEAUSOLEIL
Placement et spéculation
477, St-François-Xavier
Montréal — HArbour 3276

EBENISTES-DECORATEURS

Castle & Son Ltd
L. W. RAICHE, gérant
Ebénistes - Décorateurs - Meubliers
1096 rue Clarke - Montréal, Qué.
Tél. LAncaster 8219 1-11-36

ENCADREURS

Morency Frères, Ltée
Encadrement-Dorure
458 Est, rue Ste-Catherine
Miroirs, Tableaux, Eaux-fortes, Estampes françaises pour cadeaux de noces ou d'anniversaires. Matériel d'artistes. Spécialité: Restauration de cadres et tableaux anciens.
Tél. HArbour 6894

WISINTAINER & FILS
908, BOUL. ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
Moulures — Cadres — Miroirs
Réparation de cadres et miroirs
LAn. 2264*

EXTERMINATEURS — FUMIGATEURS

NEW METHODS ENG.,
MAITRES FUMIGATEURS
VOUTE DE DESINFECTION
Voûte et Bureaux
1227 St-Jacques O. - BElair 1984

PROFESSEURS

Tél. PLateau 6717
Cours classique commercial
René Savoie, I.C., I.E.
Bachelier ès arts et sciences appliquées
Cours classique, commercial, leçons privées — Brevets
1448 RUE SHERBROOKE OUEST

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

NARCISSE DUCHARME PRESIDENT

COMMERCE ET FINANCE

Nouvelles raisons sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Phil's Sandwich Shop, 102 ouest, Ste-Catherine, Manuel Taplitsky.

Maison de Satisfaction, Vêtements, Jack Sheinfeld.

Gas Aspirator Company, Venance Pauzé.

Venus Hair Dressing Appliances, 959 est, Rachel, Roger Charpentier.

Acme T[illegible] Cartage, Enreg., 702 St-Gabriel, Rene [illegible].

Mines Development Co., Achille-A. Lessard.

College Confectionery, Reg'd., 4500 ouest, Ste-Catherine, Thos-Frederick Whyte.

Mentonette, Reg'd., 1564, Ave Ducharme, Dorothy Sauvé.

De la Salle Beauty Parlor, 1134, Burnside, Gerard-J. McConnell.

Queen Mary Sweets, 5312, Chemin Reine Marie, Sylvia Fallen, épouse de Sam Berman.

Ideal Button Co., Edifice "Philips Place", Max-M. Krasnow, Sam Krasnow.

Mont-Royal Fur Contractors, 3704, Blvd St-Laurent, Bella Zaitchick, épouse de Max Gold.

Les nouvelles en raccourci

Cours de l'or

Londres, 9. (P.A.) — Le cours de l'or a avancé de 1d à 139s 1d.

Cours de l'argent

Montréal, 9. (P.C.) — Les cours avancent de 5 à 25 points sur le marché local ce matin. Offres à l'ouverture: juil. 44.56; sept. 44.85; mars 45.15. L'option de déc. donne lieu à une transaction à 45.15.

Cours du sucre

New-York, 9. (P.A.) — Tendances indécises sur le marché du sucre. Options juil. 2.74; sept. offre, 2.80; nov. offre, 2.78; jan. offre, 2.55; mars 2.53; mai, offre, 2.53.

Directeur de Sherwin-Williams

Montréal, 9. — M. Joseph Arthur Simard, manufacturier bien connu de Montréal et de Sorel, a été élu membre du conseil d'administration de Sherwin-Williams Company of Canada Ltd à une assemblée des administrateurs qui a eu lieu à Montréal hier après-midi.

M. Simard est président de Consolidated Marine Co. Ltd., de Sincennes-McNaughton Lines Ltd., de General Dredging Contractors Ltd, de Manseau Shipyards et d'autres compagnies de Sorel. Il est aussi vice-président du Sun Trust, de The Red Barges Lines et de North American Elevators Co. Ltd et directeur de La Prévoyance.

Cours du café

New-York, 9. (P.A.) — Le marché du café est ferme.

Rio: juil. offre 4.24; sept. 4.41; déc. 4.64; mars 4.77.

Santos: juil. non coté; sept. 8.66; déc. 8.80-81; mars dem. 8.90; mai 8.90-91.

Dividendes déclarés

Agnew Surpass Shoe Stores Ltd., 20 cts et boni de 20 cents par action, payables le 1er septembre aux actionnaires enregistrés le 15 août; ex-dividendes le 13 août.

Agnew Surpass Shoe Stores Ltd., 1¾% par action privilégiée, payable le 1er octobre aux actionnaires inscrits le 15 septembre; ex-dividende le 14 septembre.

Crown Cork & Seal Co., 20 cts par action, payable le 15 août aux actionnaires enregistrés le 31 juillet; ex-dividende le 30 juillet.

Rolland Paper Co. 1½% par action privilégiée, pour le trimestre finissant le 31 août, payable le 1er septembre aux actionnaires enregistrés le 15 août; ex-dividende le 13 août.

Buffalo-Ankerite Gold Mines, 5 cents par action payable le 15 août aux actionnaires enregistrés le 1er août; ex-dividende le 30 juillet.

Banque de France

Paris, 9. (P.A.) — Rapport hebdomadaire de la Banque de France pour la semaine terminée le 2 juillet (en millions de francs: réserve or, 54,340, aug. 342; solde à vue à l'étranger, 20, pas de changement; effets de commerce achetés à l'étranger, 1,260, dim. 3; effets de commerce escomptés au pays, 6,439, dim. 971; prêts sur bons du trésor, 11,709, dim. 2,087; prêts temporaires à l'Etat, 362, dim. 174; prêts sur titres, 2,536, aug. 96; circulation, 86,448, aug. 1,342; comptes courants, 459, dim. 373; prêts à 30 jours sur titres d'Etat, 1,313, aug. 266; taux de réescompte, 4 p.c., réduit à 3 p.c. ce matin.

Banque d'Angleterre

Londres, 9 (P.A.) — Rapport de la Banque d'Angleterre pour la semaine terminée hier (en milliers de livres sterling): circulation, 443,106, aug. 3,465; or, 226,560, aug. 4,490; réserves, 43,461, aug. 1,033; dépôts publics, 10,520, aug. 611; dépôts privés, 135,069, dim. 16,403; valeurs d'Etat, 96,758, dim. 13,645; autres valeurs, 23,419, dim. 3,126. La proportion de la réserve au passif est de 29.80 pour cent comparativement à 26.27 la semaine dernière. Taux de réescompte, 2 pour cent.

NOUVEAUX ASSOCIES DE FORTIER CO.

M. P.-Armand Brisebois, (à gauche), et M. André-E. Morin, (à droite), qui viennent d'être admis en qualité d'associés généraux dans la maison de courtage Fortier Co., membres du Montreal Stock Exchange, du Montreal Curb Market et du Canadian Commodity Exchange. M. Brisebois a été avec la maison L.-G. Beaubien & Cie., puis avec la Société de Placements, Inc. M. Morin s'occupe de courtage depuis 1893 et est au service de la maison Fortier Co., depuis 1920. (International Newspaper Service)

Le blé

Winnipeg, 9 (P. C.).—Les cours de blé ont avancé d'environ 1 sou le boisseau ce matin. Juillet cote 91 5-8, oct. 90 7-8 et déc. 91.

Bourse de New-York

New-York, 9 (P. A.). — Le marché a de nouveau donné des manifestations de hausse ce matin et il y a eu de nombreux gains de quelques fractions à 2 points malgré l'activité relativement peu considérable.

Les ferroviaires, les utilités, les organisations de détail et certaines spécialités étaient particulièrement en demande. On semble attacher un peu mons d'attention aux conséquences de la sécheresse et de la menace d'une grève dans l'industrie de l'acier.

Coca-Cola et Chesapeake Corp. ont établi de nouveaux sommets. Alleghany, American Power et Standard Gas ont été en vedette.

Cours fournis par la maison L.-J. FORGET & CIE, courtiers, 471 Saint-Fran.-Xavier

	Ouv.	Midi
Air Reduction	69	69
American Can	133½	133½
American Power & Light	13⅛	13⅛
American Smelting	75⅜	75⅜
American Water Works	24	24⅛
American Tel. & Tel.	168	168½
Anaconda	34⅝	34½
Atchiso	74¾	75½
Atlantic Refining	28⅞	28⅞
Baldwin Locomotive	2⅝	2½
Baltimore & Ohio	17¾	17¾
Bethlehem Steel	48⅞	48⅜
Caadian Pacific	12½	12½
Commercial Solvets	14⅞	15
Chrysler Motors	112½	111⅞
Coca Cola	100⅝	102¾
Columbia Gas & Electric	20	19⅞
Cons. Gas of New York	39⅛	39
Continental Can. Co.	76⅜	76⅜
Corn Products	73	73
Commonwealth South.	3¼	3⅜
Dupont	149½	150
Elec. Pow. & Light Corp.	17	16⅞
Freeport Texas	25	25
General Foods Corp.	41	41
General Motors	67⅜	67⅜
Gillette	14	14
General Electric	37⅝	37⅝
Hudson Motors	16¼	16¼
Int. Tel. & Tel. Co.	14	14
Johns Manville	104	104
Kennecott Copper	38⅝	39⅛
Loews Theatres	50⅜	50⅜
Montgomery & Ward	42¼	42⅜
Nash Car Co.	16¼	16⅜
National Biscuit	33	32¾
National Power Light	11⅜	11⅜
New York Central	36	35⅞
North American	30¼	30¼
Packard Motors	10⅛	10⅛
Pennsylvania R.R.	32⅛	32
Phillipps Pete	42¼	42¼
Pub. Serv. of New Jersey	46⅞	47
Radio Corporation	11⅜	11¼
Remington Rand	18⅜	18⅜
Republic Iron & Steel	18⅛	18⅜
Sears Roebuck	72¾	72¾
Simmons Bed	30	30¼
Southern Ry	32½	32½
Standard Brand	15¼	15½
Standard Gas & Electric	8⅛	8
Standard Oil of New Jersey	59¼	59⅛
Socony Vacuum Oil	13¼	13⅛
Texas Corp.	35⅝	36
United Aircraft	22⅜	22¾
United Gas Improvement	16¼	16¼
U. S. Rubber	28	28
U. S. Steel	58	58
Western Union	84¼	84¼
Westinghouse	162½	163
Woolworth	52⅞	52⅞

Cours des trusts fixes

Compilation d'Abbott, Proctor and Paine

	Offre	Dem.
x-British Type Inv.	.30	.40
Can. American Trust	3¾	4¼
Can. Inter Trust	5¼	5[illegible]
Commonwealth Int. Cor.	3¾	4¼
x-Cumulative T.S	5.80	5.90
x-Diversified T.S. "B"	10¼	10½
Do. "C"	4.50	4.80
Do. "D"	6.95	7.75
First All Can. Units 1945	7¼	8
x-Fundamental T.S. "A"	5.97	6.07
x-Do. "B"	5.53	5.83
x-Independant Trust	3.05	3.15
Mass Investors Corp.	26.34	27.95
Quaterley Inc. shares	1.64	1.76
Supervised Shares	13.75	14.95
x-Un. Fixed	3⅝	3½
Un. Gold Equity of Can.		3.12
x-United Insur. Trust	1⅝	2
x-Un. N. Y. Bank T.	3⅝	3⅞
x-United Oil Trust	3½	4
AMERICAN DEPOSITOR COR.		
x-New. Corp. T.S. Accum.	3.32	3.42
x-New. Corp. A.S. Distrib.	3.32	3.42
x-Oil Corp. T.S.	2.75	2.85
CALVIN BULLOCK ISSUES		
Can. Inv. Fund.	4.25	4.55
x-Nation Wide Sec. "B"	4.30	4.40
x-Do Voting	1.80	1.88
x-U.S. Elec. and P. "A"	19⅝	19⅞
x-Do. "B"	3.02	3.12
x-Do. Voting	1.15	1.25
DISTRIBUTORS GROUP INC.		
x-North. Amer. T.S. 1953	2.55	2.65
x-Do. 1955	3.35	3.45
x-Do. 1956	3.30	3.40
x-Do. 1958	3.35	3.45

x-Fonds américains.

Bourse des mines

Cours fournis au "Devoir" par Burke, Dansereau & Co.

	Ouv.	Haut	Bas	Midi
Acme	10			
Ashley	25	26	25	
Castle Treth.	1 41			
Cen. Patricia	4 05	4 10	4 05	4 10
Dome Mines	56			
Falconbridge	8 45			
Howey Gold	80		78	
Int. Nickel	49½			
Kirk. Lake	60			
Lake Shore	59½			
Macassa	4 55		4 50	
Can. Malartic	1 12			
Reno Gold	1 28			
Siscoe	3 85			
Stadacona	47			
Sylvanite	3 06	3 08	3 05	
Teck Hughes	5 95		5 90	
Waite Amulet	1 05			
Wright Harg.	8 35			
Wayside	10½			
[illegible]				
Big Miss.	63			
Chem. Research	1 09			
Eldorado	97		96	
Ventures	1 96	1 97	1 93	
CURB				
Brett	8½			

Les obligations

COURS EN FERMETURE HIER

Dominion du Canada:	Offre	Dem.
2½% juin 1er 1943	102¾	103¾
3½% oct. 15, 1939	103	104
3% oct. 15, 1942	105¼	106¼
3% 1er juin 1950-55	100⅝	101⅜
5½% oct. 15 1944-49	105⅝	106⅜
5½% oct 15	109⅜	110⅜
4% oct. 15 1939	107⅝	108¼
5½% déc. 1er 1937	106⅝	107⅝
5% mars 1er 1937	102¾	103¾
4½% sept. 1er, 1940	110⅝	111⅝
4% oct. 15, 1947-52	108½	109½
4½% oct. 15, 1944	113⅝	114⅝
4½% fév. 1er 1946	113⅝	114⅝
4½% nov. 1er 1946-56	111⅜	112⅜
4½% 1er nov. 1947-57	111⅝	112⅝
4½% nov. 1er, 1948-58	111⅞	112⅞
4½% 1er nov. 1949-59	1112⅛	112⅞
5% nov. 1er 1941	114⅝	115⅝
5% nov. 15 1936	101¼	102¼
5% oct. 15 1943	115⅝	116⅝
Avec garantie de l'Etat:		
C.N.R. 2% 1938	101	102
C.N.R. 3% 1944	103¾	104¾
C.N.R. 3% 1945-50	100¼	101⅛
C.N.R. 4½% 1951	115¼	116¼
C.N.R. 4½% 1956	115⅝	116⅝
C.N.R. 4½% 1957	113¾	114¾
C.N.R. 4¾% 1955	117⅜	118⅜
C.N.R. 5% 1954	117⅝	118⅝
C.N.R. 5% 1949-69	120	121
Port de Montréal 5% 1949-69	120	121
C.N.R. 5¾% 1955	95¾	97¼
Provinces:		
Alberta 4% 1951	65	70
C. Britannique 4½% 1953	92	95
Manitoba 4½% 1956	97	100
N.-Brunswick 4½% 1961	110¼	111¾
Ontario 4% 1962	107	109
Québec 4½% 1963	111	113
I. P. E. 6% 1947	114	
Sask. 4% 1954	78½	81½
Municipalités:		
Montréal 4% 1945	98	100
Montréal 4½% 1971	98¾	100¼
Québec, 4½% 1950	101½	103½
Toronto, 4½% 1945	105	107
Trois-Rivières, 4½% 1953	101½	103½
C. des Ec. Montréal 6% 1937	100½	102
Com. Métrop 4½% 1962	98	101½
Do. 4% 1947	97½	99½
Cies de transport:		
C.P.R. 3½% 1951	95½	97½
C.P.R. 4% 1949	103	105
C.P.R. 6% 1942	109	111
C.P.R. 4½% 1946	100	102
C.P.R. Debs 4% perp.	95	97
C.P.R. 4½% 1946	104¼	106
C.P.R. 4½% 1960	104	106
Can. Steamship 6% 1941	56	58
Can. Steamship 5% 1943	103	
Utilités:		
Beauharnois 5½% 1973	95½	97½
Beauharnois 5% 1973	32	34
Bell Tel. 5% 1955	116	118
Can. Nor. Pow. 5% 1953	103	105
Gatineau Power 5¼% 1956	97½	99½
Gatineau Power 6% 1941	[illegible]	91
Manitoba Pow. 5½% 1951	83	85
Mont. Coke Mfg 4% 1947	102½	
Mont. Tram. 5% 1941	102	104
Mont. L. H. and P. 3½% 1956	101	103
Mont. Is. P. 5½% 1957	104½	
N. E. 4½% 1960	110½	112½
Mont. Tram. 5%, 1941	101½	103
Mont. Tram. 5% 1955	83	85
Power Corp. 4½% 1959	97	99
Quebec Power 5% 1963	105½	107½
Shaw. W. and P. 4½% 1970	103½	105½
South. Can. P. 5% 1955	105	
Un. Sec. 5½% 1952	83½	85½
Winnipeg Elect. 6% 1954	83½	85½
Industriels:		
Abitibi 5% 1945	56½	58½
B. A. Oil 4% 1945	104	106
Can. Canners 6% 1950	97½	99½
Can. Cement 5½% 1947	106	108
Can. P. and P. Inv. 5% 1958	67	70
Can. Int. Pap. 6% 1949	92¾	94½
Can. Vickers 6% 1947	91½	93½
Can. Bread 6% 1941	107½	109½
Cons. Paper 5% 1961	50	52
Dom. Canners 5% 1940	113	
Dom. Coal 5% 1955	95½	98
Domé Steel & C. 6¼% 1955	59	62
Dom. Textile 4½% 1955	105¾	107½
Dryden 6% 1949		93½
East. Dairies 6% 1949	82	85
Fam. Players 6% 1943	105½	
Fraser 6% 1950	97	99
Gen. Steel Wares 6% 1952	102	104
Great Lakes 5% 1950	56	58
Lac St-Jean 6½% 1947	112	114
Massey-Harris 5% 1957	89	92
McColl Frontenac 6% 1949	101¾	106½
Mont. Cottons 6% 1943	102	
Price Bros. 6% 1947	124½	
Regent Knitting 6½% 1942	104	106
Rolland Paper 5¼% 1948	104½	106½
Steel of Can. 6% 1940	113	115
Viau Biscuit 6½% 1946	99	
Propriétés immobilières:		
Queen's Hotel 6% 1943	93	96
Windsor Hotel 6½% 1943	55	60
Windsor Hotel 6% 1947	18	23

Marché des changes

Cour moyens à l'ouverture tels que fournis par L.-G. Beaubien et Compagnie:

	Pair	Ouv.
Angleterre, liv. st.	$4.86 2-3	5.02¾
France, franc	$0.0392	.0664½
Belgique, belga	0.1390	.1693
Italie, lire	0.0526	.0789
Suisse, franc	0.193	.3280
Hollande, florin	0.402	.6820
Espagne, peseta	0.193	.1377
Suède, couronne	0.268	.2591
Norvège, couronne	0.268	.2525
Danemark, cour.	0.268	.2245
Brésil, milreis	0.1196	.0836
Etats-Unis, dollar	.$1.00	5-32% prime
Allemagne, r. mark	0.2382	.4040

A MIDI

Cours fournis par la Presse canadienne:

Livre sterling	$5.02 5-8
Dollar américain	1.00 5-32
Franc français	.0664 1-8
A New-York:	
Livre sterling	5.01 7-8
Dollar canadien	.99 27-52
Franc français	.0663 3-8
A Paris:	
Livre sterling	75.68 frs
Dollar américain	15.07 3-4 frs
Dollar canadien	15.06 frs
En or:	
Livre sterling	12 sh. 2d.
Dollar canadien	59.12s.
Dollar américain	59.21s.

BOURSE ET CURB

Montréal

(P.C.) — Un mouvement d'achat dans les titres de construction et de matériel ferroviaire a marqué sur le peu d'intérêt qu'a soulevé le reste de la liste.

Canadian Car priv. a avancé d'un point à 18. National Steel Car s'est aussi amélioré. Canada Cement priv. a avancé d'un point mais le titre ordinaire a fléchi. Dominion Bridge et Hamilton Bridge se sont améliorés. Plusieurs autres titres ont légèrement fléchi.

Sur le Curb Price Bros priv. a avancé de 3 points à 37 tandis que les autres papiers se sont améliorés. Asbestos a avancé de 3-4 tandis que Int. Pétroleum a fléchi de 1-2.

Dans la section des mines Pickle Crow a avancé de 3 sous, O'Brien de 5 tandis que Perron a fléchi.

BOURSE

(Compilation de la maison L.-G. BEAUBIEN & CIE 84 ouest, Notre-Dame, Montréal)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	11.00
30	Agnew Surp.	9	..	..	..
45	Bathurst "A"	14	..	..	..
165	Brazilian	13	..	..	..
40	Brit. C. P. "A"	29¾	..	..	..
100	Build. Prod.	39	..	..	..
82	C. Cement	6⅞	..	..	..
150	C. Cem. priv.	74	75	74	75
400	C. North. Pow.	24½	..	..	..
20	C. Steam.	2	..	..	..
350	C. Steam. priv.	7	8¼	7	8¼
[illegible]	Can. Car	7¼	..	..	..
2300	C. Car priv.	17½	18	17½	17¾
[illegible]	Can. Celanese	29⅜	..	..	..
30	C. Celan. priv.	120½	..	..	..
6	C. Hy-El. pr.	32	..	..	..
20	C. Ind. Al. 'A'	7	..	..	..
560	C. Pac. Rly	12½	12⅝	12½	12⅝
45	Cockshutt Pl.	6½	..	..	..
150	C. Smelters	54	..	..	..
170	D. Bridge	39	39¼	39	39¼
50	D. Coal priv.	16¼	..	..	..
15	D. Glass	109	..	..	..
650	D. Steel C. "B"	4⅜	..	4¼	..
5	D. Textile	63½	..	..	..
65	Dryden Paper	5⅝	5⅝	5⅝	..
275	Foundation	15⅝	15¾	15⅝	15¾
10	G., Chs & Co.	5½	..	..	..
315	Hollinger	15½	..	..	..
45	How. Smith	11¼	..	..	..
328	Imp. Tobacco	14	..	..	..
60	Int. Nickel	49¾	..	..	..
420	L. of the Wds	22	22¼	22	22⅛
210	M. L. H. & P.	30¾	31	30¾	31
20	M.L.H.&P. Debs	50¾	..	50⅝	..
250	Nat. Brew.	45	..	..	..
260	Nat. Steel Car	14½	14¾	14½	14¾
15	Noranda	58¼	..	..	..
5	Ogilv. Fl. Mills	219	..	..	..
50	St. La. Corp.	2½	..	..	..
400	St. La. C. priv.	14⅛	..	..	..
170	St. La. P. priv.	36⅞	37	36⅞	37
300	Shaw. W. & P.	19	..	..	..
[illegible]10	Sher.-Williams	17	17¼	17	17¼
5	Steel of Can.	63½	..	..	..
	BANQUES				
3	Canada	57¼	..	..	..
8	Montréal	192	..	..	..
14	Royale	168	..	..	..

CURB

(Compilation de la maison L.-J. FORGET & CIE 471, St-Fra-Xavier, Montréal)

		Ouv.	Haut	Bas	Midi
1075	Abitibi	2⅛	2¼	2	2¼
55	Brew. Corp	2¼			
90	Asb. Corp.	33½	34	33½	34
10	Br. Am. Oil	24¼			
3850	Cons. Pap.	4⅛	4¼	4⅛	4¼
35	Ford A.	20	20	19⅝	19⅝
50	Home Oil	1 05			
110	Imperial Oil	20⅞	21	20⅞	20⅞
50	Int. Petrole.	36			
50	Mas. Ha. P.	31¼			
5	Price Bros.	4¼			
25	Walk. Brew.	2⅛			
	MINES				
2200	Beaufor.	37	37	36	36
200	C. Chiboug.	1 65			
2300	G. M. Cons.	60	61	60	61
1000	Slad. Mal.	56			
11900	O'Brien	3 30	3 30	3 10	3 17
300	Read Auth.	3 00	3 00	2 95	2 95
5	Noranda	58½			
400	Siscoe	3 85			
4950	Sullivan	1 63	1 63	1 58	1 60
100	Teck Hugh.	5 95			
	MINES HORS LISTE				
500	Per. Gold	1 31			
100	San Anton.	2 30			
30	Stadacona	46½			
2600	Thom. Cad.	69	69	68	68

Les rendements

ACTIONS ORDINAIRES:	Div.	Prix	Rend.
B. A. Oil	.80	24½	3.27
B.C. Power "A"	1.80	30	5.33
Bell Telephone	6.00	147½	4.07
Build. Prod.	1.00	39	2.57
Can. Malting	1.50	32	4.69
Can. North. Pow.	1.20	25	4.80
Can. Bronze	1.00	37	2.70
Can. Celanese	1.60	29¼	5.47
Can. Converters	2.00	25	8.00
Can. Cottons	4.00	51	7.84
Can. Foreign Inv.	1.00	29	5.52
C. I. L.	4.00	215	1.86
Dom. Bridge	1.20	39	3.08
Dom. Glass	5.00	110	4.55
Dom. Textile	5.00	63	7.94
Electrolux	1.60	23¾	6.72
Imperial Oil	.50	21	2.38
Imp. Tobacco	.52½	14	3.74
Int. Nickel	1.00	49⅞	2.00
Int. Pete	1.50	36⅝	5.50
McColl Frontenac	.80	15	5.33
Mont. Tramways	9.00	92½	9.73
Montreal Power	1.50	30⅝	4.88
Nat. Breweries	2.00	44¾	4.47
Ogilvie	8.00	220	3.64
Ottawa Traction	2.00	16½	12.12
Ottawa Power	6.00	95	6.32
Quebec Power	1.00	16	6.25
Page Hersey	3.00	89¼	3.36
Penmans	3.00	52	5.77
So. Can. Power	.80	11½	6.96
Shawinigan	.60	19	3.16
Steel of Canada	3.17½	63¼	5.03
Walk. Godd.	2.00	28⅝	6.99
ACTIONS DE BANQUES			
Montréal	8.00	192	4.17
Nouvelle-Ecosse	12.00	285	4.21
Commerce	3.00	153	5.23
Royale	0.00	168	4.76
Canadienne Nationale	8.00	137½	5.82
ACTIONS DE MINES:			
Dome Mines	2.00	56	3.57
Falconbridge	.30	8.50	3.53
Hollinger	.65	15¾	4.13
Int. Mining	.60	11	5.45
Lake Shore	4.00	59½	3.36
McIntyre	2.00	43¼	4.62
Noranda	2 00	58½	4.27
Siscoe	.20	3.85	5.19
Pioneer B.C.	.80	8.50	9.41
Teck Hughes	.40	6.00	6.67
Wright Harg.	.40	8.40	4.76
ACTIONS PRIVILEGIEES:			
Anglo Tel.	3.50	54½	6.42
Can. North. Poww.	7.00	110	6.36
Can. Bronze	5.00	108	4.63
Can. Celanese	7.00	120½	5.81
Car Celanese	7.00	100	6.00
Can. Fair. Morse	6.00	100	6.00
Can. Foreign Inv.	8.00	107	7.48
Dom. Coal	1.50	16¼	9.23
Dom. Glass	7.00	150	4.67
Dom. Textile	7.00	146	4.79
Goodyear	2.50	57½	4.35
Jamaica P. Service	7.00	127	5.51
Mont. Cottons	7.00	93	7.53
Nat. Breweries	7.15	40½	4.32
Ogilvie	7.00	161	4.35
Ottawa Power	6.550	106	6.13
Penmans	6.00	125	4.80
Power Corp.	6.00	100	6.00
So. Can. Pow.	6.00	100	6.00
Steel of Canada	1.75	58¾	2.98
Walk. Good.	1.00	18	5.56

Importante finance religieuse

LES SOEURS GRISES DE LA CROIX D'OTTAWA

Le Comptoir National de Placement Limitée annonce aujourd'hui même qu'une émission de $371,000 d'obligations, première hypothèque des Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa a été entièrement souscrite par quelques clients privés avant même qu'on en fit l'offre au public.

Cette émission d'obligations est divisée en deux tranches: une tranche de $200,000 à 3 1-2 pour cent échéant le 1er juillet de 1937 à 1947 et une tranche de $171,000 à 4 pour cent échéant le 1er juillet de 1948 à 1954. Les obligations, datées du 1er juillet 1936, grèvent l'actif total et engagent le crédit moral et financier de toute la communauté. De plus, elles portent une première hypothèque spécifique sur des immeubles de la maison-mère à Ottawa, d'une valeur de plus de $700,000.00.

Il importe de noter que cette émission sera entièrement amortie à l'échéance soit en 18 ans, ce qui indique clairement la situation financière saine de l'institution.

C'est un fait digne de mention particulière à l'honneur du crédit de nos grandes institutions religieuses, que cette émission ait été entièrement vendue à quelques clients privés d'une seule maison de finance sans avoir recours à la clientèle de placement régulière. Cela semble indiquer clairement le prestige dont jouit cette catégorie de titres dans les milieux bien renseignés et le public épargnant semble donc avoir raison d'accorder sa confiance à cette catégorie de titres.

Les cours moyens à Wall Street

	30 Ind	15 Ferrov.	15 [illegible]	Cours [illegible]
Hier	84.6	34.6	49.5	63.3
Mois dernier	84.4	35.6	48.4	63.1
L'an dernier	62.0	23.7	32.6	45.1
Haut 1936	78[illegible]	34.8	41.9	[illegible]
Bas 1936	73[illegible]	30.2	45.0	[illegible]
Bas 1932	17.5	8.7	23.9	[illegible]
Bas 1927	51[illegible]	95.3	61.3	61[illegible]

Les mines

PAYMASTER

En juin, la production a atteint un nouveau record à $83,313 comparé à $74,402 le mois précédent.

SULLIVAN CONSOLIDATED

Sullivan Consolidated Mines, Limited, pour le deuxième trimestre a produit $151,400 provenant de 10,757 tonnes. Environ 75% de ce minerai provient des travaux d'exploitation et la teneur du minerai traité pour cette période a été d'environ $14.00 ou 4 oz.

Les travaux de développement sur la veine no 4 se continuent maintenant sur les trois niveaux supérieurs avec des largeurs variant entre six et quinze pieds et d'une teneur moyenne d'environ 1-2 once à la tonne.

Sur la galerie 286 ayant une orientation nord-ouest, une longueur de 300 pieds est maintenant ouverte dont la plus grande partie a révélé du minerai de haute teneur.

La nouvelle usine de broyage est en voie d'installation et l'augmentation du moulin devrait se faire au commencement du mois prochain.

BIDGOOD KIRKLAND

Dans les cinq mois révolus au 31 mai, le revenu de Bidgood Kirkland Gold Mines a été de $122,221; les dépenses se sont élevées à $73,807, ce qui a laissé un bénéfice net de $49,413. Ces chiffres sont tirés du rapport présenté au Toronto Stock Exchange pour l'admission du stock à la cote.

Le bilan arrêté au 31 mai indique un actif liquide de $274,820, dont $257,401 en espèces, et un passif exigible de $13,139; l'actif immobilisé, qui inclut les propriétés, l'usine et l'outillage, est évalué à $880,623. Sur un capital autorisé de 4,000,000 d'actions, 3,571,715 sont émises; de 1933 au 24 juin 1936, 2,790,915 actions ont été vendues pour la somme de $544,350.

GLENORA

Les actionnaires de Glenora Gold Mines à leur assemblée annuelle avaient appris que la compagnie devait payer $40,000 d'après les termes d'une option pour obtenir de la London Gull Lake Mines le contrôle d'une partie des propriétés de Kirkland Lake; ce versement échoit en février 1937. Depuis la réunion annuelle, London Gull Lake Mines a accepté de ne recevoir que $33,000 à la condition que le paiement soit anticipé. Glenora a fait le paiement nécessaire et contrôle intégralement ses propriétés.

PEND OREILLE MINES

Dans l'exercice révolu le 30 avril 1936, la Pend Oreille Mines & Metals Company a subi une perte de $12,809, contre $39,007 l'année précédente. Le bénéfice d'exploitation a été de $5,500, mais la compagnie a fait une provision de $18,309 pour la dépréciation.

La production n'a eu lieu que dans les quatre premiers mois de l'année courante, après que fut terminée l'usine de construction. Durant l'exercice, l'usinage a été de 22,857 tonnes de minerai dont on a retiré 3,072 tonnes de concentrés secs contenant 458,895 livres de plomb et 3,228,788 livres de zinc.

Marché des vivres

PRIX DU GROS A MONTREAL

LES CEREALES

Blé Northern no 1	1.01
Blé Northern no 2	.98
Orge, no 3	.56
Avoine d'alimentation	.40¾
Maïs d'Afrique-Sud	.72

FARINE

(Prix au boisseau en sacs de 98 lbs. Escompte de 5 sous le sac pour commandes au comptant).

(Blé du printemps).

Première patente	6.00
Deuxième patente	5.60
Forte à boulanger	5.50

FOIN

Extra no 2	$9.00 à 10.00
No 2	8.00 à 9.00
No 3	6.00 à 7.00

ENGRAIS

(Prix, la tonne, sacs compris, moins 25 sous pour commandes au comptant).

Son	22.00
Gru blanc	28.00
Gru rouge	24.00

BEURRE

(Prix payé aux producteurs):

Première qualité	.22½

FROMAGE

Québec coloré	.12¾
Ontario coloré	.13⅛

OEUFS

(Prix la douzaine aux détaillants):

A-1 Gros	.34
A-1 Moyens	.28
A-Gros	.28
A-Moyens	.27
B	.25
C	.24

Ces prix sont pour les oeufs livrés dans des cartons. Les oeufs en vrac se vendent 1 sou de moins.

VOLAILLES

Prix la livre aux détaillants pour la qualité "A". La qualité "B" est de 2 sous en moins.

Poulets à rôtir	.25 à .27
Poules	.21 à .23
Dindons	.25 à .28
Oies	.16 à .18

Statistiques

Prix des denrées en juin

Le nombre-indice des prix de gros des denrées est passé de 71.8 pour la semaine du 29 mai à 72.7 pour la semaine terminée le 26 juin. Le relèvement des prix du blé a beaucoup contribué à ce changement. Le prix de la farine en a été affecté et les cotes sont plus élevées. Le prix du porc a été plus ferme, tandis que celui des bestiaux a très peu varié. Le prix du coton américain s'est relevé subitement et a atteint un niveau maximum pour l'année. La soie grège a fait une avance considérable et le prix du cuivre s'est raffermi.. Le prix de l'étain a subi une baisse et a touché un niveau minimum pour les trois dernières années et l'incertitude règne relativement à la production future.

Coût de l'existence en juin

Des réductions saisonnières se sont produites dans le prix du charbon et du coke et l'indice canadien du coût de l'existence est tombé de 80.1 en mai à 80.0 en juin. L'indice des denrées alimentaires est resté le même à 71.3, les prix plus élevés pour les oeufs, les oignons, les pommes de terre ont été contrebalancés par les diminutions dans le prix du beurre, des conserves de saumon, du sirop de maïs et de la plupart des viandes. Il y a un an, l'indice était à 78.8.

Province de Québec, District de Montréal, No 891a.

Cour Supérieure

In re:

Succession vacante Ménasippe Desjardins.

AVIS est, par les présentes, donné que le soussigné a été dûment nommé curateur à la succession vacante de Ménasippe Desjardins, en son vivant, serviteur, de la cité de Montréal, par jugement de cette Cour en date du 30 juin 1936, a accepté ladite charge de curateur et a prêté serment pour le bon accomplissement de ses devoirs comme tel curateur.

AVIS est, par les présentes, donné à toutes personnes à qui ladite succession peut devoir d'avoir à produire leurs réclamations au soussigné, dans les dix jours de cette date, et à toutes personnes devant à ladite succession de payer au soussigné, dans le même délai; le tout à toutes fins de droit.

Montréal, neuf juillet mil neuf cent trente-six.

ANTOINE BOILEAU, notaire, 757, Côte de la Place d'Armes, Montréal.

AVIS PUBLIC

Le vingt-sept juillet 1936, à onze heures du matin, sera vendu à l'enchère publique au plus haut et dernier enchérisseur, au bureau de Dominique Pelletier, notaire, No 4201, de l'Avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Montréal, l'immeuble suivant:

Le lot No cinq cent quatre-vingt (580) aux plan et livre de renvoi officiels du Quartier Ste-Marie, en la Cité de Montréal, avec les constructions érigées, Nos 1818 à 1830, rue Dorion, avec toutes les servitudes y attachées.

Cet immeuble appartient à la Succession de feu Joseph Venne, et sera vendu en exécution d'un jugement de la Cour Supérieure, District de Montréal, rendu le huit juillet courant (1936), sous le No neuf cent huit (908).

Pour les conditions de la vente, s'adresser au Notaire soussigné.

Montréal, le neuf juillet mil neuf cent trente-six.

DOMINIQUE PELLETIER, Notaire, 4201 de l'Avenue de l'Hôtel-de-Ville, Montréal.

Pour nouvelles COMPLETES des marchés et de la finance

THE WALL STREET JOURNAL

Journal de confiance des hommes d'affaires et des placiers, partout. Faites-en venir un numéro gratuit.

44 Broad St. New-York

3½%

est maintenant accepté comme bon rendement pour les placements de premier ordre. Les obligations suivantes, toutes à 3½%, sont particulièrement intéressantes à cause des garanties excellentes qu'elles comportent et aussi parce qu'elles se vendent à escompte.

		Echéances	Prix approx.
CITÉ DE GRAND'MÈRE	1er mai	1947-51	99.25
" " "	1er mai	1952-56	98.50
" " "	1er mai	1957-61	97.50
" " "	1er mai	1962-66	96.00
FRÈRES DU SACRÉ-COEUR	1er juin	1942-44	99.50
" " " "	1er juin	1945	99.00
SOEURS DES SAINTS NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE	1er mars	1947-49	99.00
" " "	1er mars	1950	98.50

< Renseignements détaillés sur demande >

L.-G. BEAUBIEN & CIE, LIMITÉE

84 ouest, rue Notre-Dame

Québec MONTRÉAL Paris (France)

Trois-Rivières Ottawa Toronto

NOUVELLE EMISSION

Cette émission ayant été entièrement vendue, cette annonce ne paraît qu'à titre de renseignement.

$371,000

Obligations première hypothèque

LES SOEURS GRISES DE LA CROIX D'OTTAWA

(The Community, General Hospital, Alms House and Seminary of Learning of the Sisters of Charity, at Ottawa, Canada).

Cette émission est divisée en deux tranches, comme suit :

$200,000 — obligations 3½% échéant, le 1er juillet, de 1937 à 1947

$171,000 — obligations 4% échéant le 1er juillet, de 1948 à 1954

Datées du 1er juillet 1936 Echéant le 1er juillet de 1948 à 1954

Principal et intérêts semestriels (2 janvier et 2 juillet) payables en monnaie légale du Canada à Montréal, Québec ou Ottawa, au bureau principal de la banque désignée sur les obligations.

NOTES HISTORIQUES. — "La Communauté des Soeurs Grises de la Croix d'Ottawa fut fondée à Ottawa le 20 février 1845. Elle compte actuellement 11,000 membres répartis tant au Canada qu'aux Etats-Unis".

BUT DE L'EMISSION. — Le produit de cette nouvelle émission, qui sera complètement amortie en 1954, servira à défrayer le coût des travaux d'agrandissement de la Maison-Mère et de restauration de l'ancienne partie de ladite maison qui sera mise à l'épreuve du feu.

GARANTIES. — Le présent emprunt de $371,000, contracté par la Maison-Mère, grève l'actif total et engage le crédit moral et financier de toute la Communauté, dont l'actif total se chiffre par plus de $7,300,000, contre un passif de $2,700,000. De plus, ces obligations seront garanties par une 1ère hypothèque spécifique sur l'immeuble actuellement en construction dont la valeur minimum sera de $700,000.

PLACEMENTS CNP

CONSEIL D'ADMINISTRATION

E.-R. DECARY Président

GUY VANIER, C.R. Vice-président

LEOPOLD-A. RENAUD Directeur général

ZEPHYRIN HEBERT

J.-ALDERIC RAYMOND

JOSEPH SIROIS, N.P.

HON. J.-M. WILSON

Prix: 100 et les intérêts courus

Sans garantir les renseignements ci-dessus, nous avons lieu de les croire exacts.

Comptoir National de Placement

LIMITEE

Tél. HArb. 8266 MONTREAL 132 St-Jacques O.

CN-16

LA VIE SPORTIVE

Les Royaux l'emportent sur Syracuse

La générosité de Mike Meola, en accordant deux buts sur balles à la première manche et en donnant trois passes gratuites à la troisième reprise et les erreurs de Molesworth à la manche initiale ont causé la défaite des Chefs de Syracuse hier soir par un résultat de 5 à 1 aux mains des Royals de Frank Shaughnessy, devant environ quatre mille personnes, au Stade Delorimier.

Meola n'a accordé que cinq coups réussis aux locaux mais son manque de contrôle dans les deux manches précitées ont suffi pour assurer cinq points aux locaux. Sans aucun coup réussi à la première reprise, le Montréal et réussi à compter un point lorsque Heath, après avoir reçu quatre balles, croisa le marbre sur les deux erreurs consécutives de l'arrêt-court des visiteurs.

Dans la troisième manche les Royals enregistrèrent quatre points grâce aux trois cadeaux sur quatre balles et sur le double de Dugas et les simples de Polli et de Jefferies. A l'exception de Dugas, les compteurs du Montréal purent croiser le marbre sans avoir obtenu de coup réussi.

Americus Polli eut un excellent contrôle dans la joute d'hier et ne donna aucun but sur balles et n'accorda que sept coups sûrs dont trois doubles à Kellett, le 2e but des Chefs. L'Italien retira quatre frappeurs sur des strikes et le seul point enregistré par les visiteurs fut mis au crédit de Kellett qui croisa le marbre après un deux-buts, un "bunt" dans la ligne du premier, et un coup sacrifié au champ par Delesandro.

Les joueurs du Montréal se comportèrent admirablement bien sur la défensive et sous ce rapport une mention spéciale doit être accordée à Sankey et à Jeffries qui ont fait des arrêts de toute beauté et qui ont exécuté de rapides doubles-jeux.

Le nouveau premier but, Mickey Heath, a bien figuré au champ, mais au bâton il n'a obtenu aucun coup réussi sur quatre apparitions. King, Sankey et Rhiel ont été les autres frappeurs à ne pouvoir placer la balle en lieu sûr.

Montréal et Syracuse joueront cet après-midi, à quatre heures, la dernière partie de la présente série et les lanceurs seront probablement Léo Mangum, pour les Chefs, et Léon Chagnon, pour les Royals.

Résultat détaillé de la partie d'hier soir:

SYRACUSE

	AB	P	CS	R	A
Kelett, 2b	4	1	3	3	0
Heving, r	3	0	0	3	0
Dallesandro, cd	4	0	0	1	0
Cazen, cc	4	0	1	6	1
Dahlgren, 1b	4	0	1	3	1
Koster, cg	4	0	0	2	0
Gibson, 3b	3	0	0	1	1
Mollesworth, ac	3	0	2	3	0
Meola, l	3	0	0	2	3
Total	32	1	7	24	6

MONTREAL

	AB	P	CS	R	A
Jeffries, 2b	3	0	1	1	6
Heath, 1b	4	0	0	12	1
Seeds, cc	2	2	0	3	0
Dugas, cd	4	1	1	2	0
King, 3b	3	1	0	0	0
Sankey, ac	3	0	0	4	4
Tate, r	4	0	2	4	0
Rhiel, cg	2	1	0	0	0
Polli, l	3	0	1	1	1
Total	28	5	5	27	12

Syracuse 100000000— 1
Montréal 10400000x— 5

Sommaire:

Erreurs: Molesworth 2. Points comptés sur coups de Dallessandro, Jeffries, Dugas, Tate, Polli. Deux-buts: Kellett 3, Dugas, Tate. Sacrifices: Rhiel, Polli, Sankey, Heving. Doubles-jeux: Jeffries à Sankey à Heath; Cazen à Dahlgren. Laissés sur les buts: Syracuse 5, Montréal 7. Buts sur balles de Meola 5. Retirés au bâton, par Meola 3, Polli 3. Arbitres: Van Graflan et Kelly. Temps 1.50.

Le travail de nos Royaux

	P.	ab.	P.	cs.	2b	3b	C.	Pcs.	Pc
Jeffries	6	15	4	7	1	0	0	5	467
Johnson	21	44	8	15	4	1	2	9	341
King	73	213	37	61	16	3	9	35	315
Seeds	74	335	52	104	28	8	5	42	311
Wilson	25	190	21	58	13	1	2	25	305
Tate	43	116	9	34	3	2	1	13	293
Smythe	28	49	18	14	4	0	0	4	286
Chagnon	21	32	2	9	0	0	0	4	281
Rhiel	50	111	16	31	3	2	2	13	279
Dugas	77	243	44	67	16	6	11	51	276
Sankey	85	267	28	62	11	1	1	29	232
Wade	17	18	1	4	0	0	0	2	222
Myllykangas	21	43	6	9	0	1	0	5	209
Myatt	64	179	17	29	5	3	0	18	162
Polli	22	44	9	7	1	0	0	4	159
Heath	8	32	4	5	1	0	0	5	125
Granger	14	27	1	3	1	0	0	0	111
Hensiek	13	3	0	0	0	0	0	0	000

LES LANCEURS

	P.	ab.	P.	cs.	2b	3b	C.	Pcs.	Pc
Johnson	13	93	89	39	39	52	7	4	636
Smythe	26	118	123	44	27	42	8	6	571
Polli	19	127	122	52	30	38	9	7	563
Hensiek	13	19	30	17	11	6	1	1	500
Chagnon	18	100	122	61	41	34	6	6	500
Wade	17	57	62	39	24	35	3	4	429
Myllyk'gas	19	126	128	64	48	52	6	10	375
Granger	14	72	84	33	42	25	1	6	143

Le "Big Six"

P.A. —

	P.	Ab.	Pts	Cs.	P.C.
Gehrig, Yankees	74	288	92	112	389
Appling, Wh. Sox	58	215	36	81	377
Dickey, Yankees	57	222	57	82	369
Jordan, Bees	77	313	81	109	348
Camilli, Bees	73	270	54	94	348
Medwick, Card.	74	302	50	104	344
Waner, Pirates	68	273	46	94	344

BASEBALL AU STADIUM
DEMAIN SOIR, A 8 H. 15
NEWARK vs ROYALS

Rencontre qui suscite de l'intérêt

Le gérant Tommy Gorman était présent à la joute Montréal-Syracuse, hier soir, au Stade de la rue Delorimier, et le gérant du Forum nous déclarait que l'assistance à la séance de lutte du 16 courant sera la plus considérable encore vue à Montréal, car tous les jours des demandes de billets arrivent de toutes les parties de la province, d'Ontario et même des Etats-Unis. Hier après-midi une lettre reçue de Boston indiquait une demande de cent billets réservés et le promoteur américain Paul Bowser ajoutait que plusieurs centaines de fervents de la lutte des centres canadiens de la Nouvelle-Angleterre avaient manifesté leur intention d'être témoins de ce combat qui doit décider du championnat mondial des poids lourds.

De Joliette, Saint-Jérôme, Terrebonne, Branby, Sherbrooke, Valleyfield, Trois-Rivières, Québec et Chicoutimi arrivent des commandes de billets pour ce combat, tandis que la demande locale est fort considérable. Les connaisseurs comprennent l'importance de cette rencontre et tous veulent être présents lorsque notre compatriote enlèvera le titre à l'Irlandais jeudi prochain.

Les deux athlètes ont repris leur entraînement hier après-midi et à Cartierville comme au Stade Godbout les amateurs étaient nombreux pour voir les deux fameux lutteurs à l'oeuvre.

O'Mahoney semble vouloir se préparer à un dur combat, tandis que Robert s'applique à passer en revue toutes les prises scientifiques du genre libre. Le champion a échangé des coups avec Floyd Marshall et il a fort malmené ses autres entraîneurs, tandis que le protégé d'Eddie Quinn a fait de la vraie lutte avec ses seconds, mais il n'a pas oublié de passer quelques bons coups d'avant-bras afin d'ébranler ses rivaux pour ensuite les descendre au tapis.

Jack Ganson, le nouveau "matchmaker" du Forum, a bâclé hier deux des six combats préliminaires à l'affiche, du 16 juillet. Dans une semi-finale limitée à une heure, Floyd Marshall, le G-Man de l'Arizona, rencontrera le Loughran de la lutte, Frank Judson. Le premier lutteur à obtenir une chute sera déclaré vainqueur.

Ivan Managoff, le Busse qui a récemment été applaudi ici, rencontre Emil Dusek, membre de la fameuse famille, dans une préliminaire limitée à 30 minutes.

Avis aux clubs de baseball

Pour faire suite à plusieurs demandes reçues aux quartiers-généraux du club de Baseball de Chambly Canton, la direction a le plaisir d'annoncer que son club est maintenant en position d'aller jouer des parties d'exhibition le samedi après-midi et les soirs de la semaine contre n'importe quel club de Montréal ou de la province.

Par suite de ses nombreux succès remportés dans la ligue Intercités depuis le commencement de la saison et à cause du grand nombre de joueurs bien connus qui composent son alignement, ce club est devenu une attraction de premier plan dont les services sont déjà fort en demande.

Pour tout renseignement on est prié de s'adresser par lettre à Charles Dubuc, gérant, ou par téléphone à Alfred D'Avignon, Tél. 132, Chambly Canton.

Coups de circuit

Majeures

Hier: Aucun.

Les meneurs: Foxx, Red Sox, 22; Trosky, Indiens, 20; Gehrig, Yanks, 20; Ott, Giants, 15; Dickey, Yanks, 15; Berger, Bees, 13. Totaux Américaine 386; Nationale 313. Total, 698.

Internationale

Hier: Wright, Baltimore, 2; Florence, Baltimore; Martin, Baltimore; Dickshot, Buffalo; Estalella, Albany; Heath, Toronto, un chacun.

Les meneurs: Abernathy, Baltimore, 24; McGowan, Buffalo, 16; McCarthy, Newark, 14; Cissell, Baltimore, 12; Roland, Buffalo, 12. Total, 436.

Classement des équipes

NATIONALE

	G.	P.	P.C.
Saint-Louis	46	28	622
Chicago	43	27	614
Pittsburg	41	33	554
Cincinnati	38	33	535
New York	39	34	534
Boston	34	41	453
Philadelphie	27	46	370
Brooklyn	24	50	324

INTERNATIONALE

Rochester	49	29	628
Newark	51	31	614
Buffalo	50	35	588
Baltimore	46	37	554
Montréal	41	44	482
Toronto	35	48	422
Albany	31	49	388
Syracuse	25	54	316

AMERICAINE

New-York	51	23	689
Détroit	41	33	554
Boston	42	34	553
Washington	40	35	533
Cleveland	39	37	513
Chicago	35	38	479
Philadelphie	24	48	333
Saint-Louis	23	47	329

Association Américaine

HIER —

Indianapolis	000000030— 3	8	3
Minneapolis	01007426x—20	18	2

Logan, Page, Trout et Crandall; McKain, Olsen et George.

Louisville	001000010—2	10	0
Milwaukee	00101100x—3	7	1

Lamaster et Ringhofer; Heving et Brenzel.

Columbus	104010012—9	13	2
St-Paul	001204000—7	9	1

Macon, Potter et Owen; Hutchinson, Cox et Fenner.

Le classement:

	G.	P.	P.C.
Milwaukee	49	35	583
Saint-Paul	49	38	563
Columbus	45	42	517
Indianapolis	42	40	512
Minneapolis	43	42	506
Kansas City	41	42	494
Toledo	38	47	447
Louisville	44	54	379

Tiger Flowers contre Marchand en semi-finale

Le programme de ce soir, à l'Arena Mont-Royal, met à l'affiche, en finale, le dur lutteur de Boston, Dynamite Dunn, dans un combat de deux chutes sur trois limité à une heure et demie contre Eddie Marquette de cette ville. Dunn rencontrera peut-être en Marquette un adversaire qui saura trouver un moyen de le prendre en défaut. Chief War Eagle et bien d'autres athlètes de première classe en fait de lutte ont échoué devant Dunn qui les a battus en se servant de ses poings quand il n'a pu réussir autrement.

Marquette se dit confiant de faire baisser pavillon au redoutable Dynamite Dunn et celui-ci déclarait encore ces jours derniers qu'aucun lutteur mi-lourd actuellement à Montréal ne pouvait le battre.

En semi-finale aujourd'hui on verra à l'Arena Mont-Royal Tiger Flowers dans un match de 30 minutes ou d'une chute contre John Marchand. La popularité du noir lutteur de New-York va grandissante et Marchand est un gaillard qui sait se servir de la manière forte pour gagner ses matches. C'est un lutteur, scientifique contre un bad man qu'on verra dans cette rencontre.

Un match spécial de 30 minutes ou d'une chute également mettra aux prises Harry Madison contre Donald Stockton qui revient à l'arène de lutte après s'en être tenu éloigné depuis trois ans.

Les préliminaires sont les suivantes: Jack Miller contre Jack Rémillard et Alex Boyer contre Jean Laverdure, de St-Jérôme.

Où ils jouent aujourd'hui

NATIONALE

New-York à Saint-Louis.
Brooklyn à Chicago (2 p.)
Philadelphie à Pittsburg.
Boston à Cincinnati.

INTERNATIONALE

Syracuse à Montréal (4 h.).
Newark à Toronto.
Albany à Rochester.
Baltimore à Buffalo

AMERICAINE

Cleveland à New-York
Détroit à Washington
Chicago à Boston
Saint-Louis à Philadelphie

Résultat des parties

NATIONALE

Aucune partie au programme.

INTERNATIONALE

Montréal 5, Syracuse 1.
Toronto 7, Newark 0.
Buffalo 8, Baltimore 5.
Rochester 7, Albany 6.

AMERICAINE

Aucune partie au programme.

Au club Cochet de St-Pascal

St-Pascal, 9. — Le club de tennis *"Pine Court"* de Kamouraska visite le club Cochet et remporte sa première victoire en battant le club local 2 à 1.

SIMPLES

Bill Baxter, Pine Court, bat Charles Chapleau, Cochet, 6-4, 6-1.

Charles Chapleau et Fernand Lauzier, Cochet, défont, B. Watkin et Bill Baxter, Pine Court, 6-4, 7-5.

DOUBLE MIXTE

Mlle Jacqueline Pigeon et B. Watkin, Pine Court, défont Mlle Paulette Lauzier et Henri Chapleau, Cochet, 6-0, 6-4.

Ligue du Pacifique

HIER

Portland	000200020—4	8	1
San Francisco	000100202—5	10	0

Carson et Brucker; Gibson et Woodall.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Bobby Pirie et Phyllis Dewar se distinguent

Bobby Pirie, de Toronto, s'est particulièrement distingué hier soir à la piscine de Notre-Dame de Grâce au cours des essais olympiques de nage alors qu'il est venu tout près d'égaler le record mondial du mille à la nage libre. Son temps fut de 21:3.6 tandis que le record établi par Jack Medica, de Seattle, est de 20:57.8.

Phyllis Dewar, qui a fait sensation mardi soir, s'est de nouveau mise en évidence hier soir lorsque cette nageuse de Vancouver remporta la victoire dans les 440 verges et vint près d'égaler le record mondial.

Voici le résultat des épreuves disputées hier:

440 *verges, nage libre, dames:*

Première épreuve: 1ère, Phyllis Dewar, Vancouver; 2me, Dot Hobson, Toronto; 3e, Eleanor Peden, Victoria. Temps 5:44.3.

2ème épreuve: Ruth Monk, Ottawa; Marjorie Stone, Toronto; Marion Moffatt, Vancouver. Temps: 5:59.1.

100 *verges, sur le dos, messieurs:*

Première épreuve: Ed. Cline, Vancouver, C.C.; Gordon Kerr, Windsor, Ont.; Pat Milsom, Toronto. Temps 66.6 secondes.

2ème épreuve: Alfie Mander, de Montréal; Ben Gazelle, Toronto; Munroe Bourne, Montréal. Temps: 66.8 secondes.

440 *vgs, nage libre, dames, finale*

Phyllis Dewar, Vancouver; Dot Hobson, Toronto, et Marjorie Stone, Toronto (égales); Ruth Monk, Ottawa. Temps: 5.32.1.

100 *vgs, sur le dos, messieurs, finale* — Gordon Kerr, Windsor, Ont.; Ed. Cline, Vancouver; Ben Gazelle, Toronto; Alfie Mander, Montréal; Munroe Bourne, Montréal.

100 *verges, sur le ods, dames:*

1ère épreuve: Dot Staples, Toronto; Marion Moffatt, Vancouver; Florence Humble, Montréal. Temps 1:17.7.

2ème épreuve: Noël Oxenbury, New-Westminster, C.C.; Mary McConkey, Edmonton; Marjorie Hutton, Toronto. Temps: 1:14.8.

100 *vgs, sur le dos, dames, finale*

Noël Oxenbury, New-Westminster, C.C.; Mary McConkey, Edmonton; Marjorie Hutton, Toronto. — Temps 1:14.8.

440 *verges à relais, messieurs:*

1er, Toronto (Clawson, Ramsay, Pirie, Gazelle); 2e, Hamilton (McCormick, Allister, Whitlock, Larsen). Temps: 3:46.5.

Tournoi de tennis Jacques-Cartier

Québec, 9. — Le tournoi de tennis Jacques-Cartier s'est continué hier en cette ville, alors que Grant McLean, de Toronto, a triomphé de M. Langlois, de Québec, dans l'unique simple au programme. Dans les doubles, tous les joueurs de Québec ont connu la défaite dans la deuxième ronde, tandis que la troisième ronde en double s'est terminée par la victoire de Ross Wilson et de McLean sur L. Letourneau et Laurent Cantin, de Québec.

Dans le simple, McLean a défait Langlois par 7-5 et 6-2, tandis que dans le double et la troisième ronde les Torontoniens ont vaincu les Québécois par 6-4, 6-8, 6-3.

Les matchs de 2e ronde en doubles ont donné les résultats suivants:

Roland Longtin et H.-P. Emard, Montréal, défont Marcel Côté, et Marcel Langlois, de Québec, 6-2, 6-2.

Georges Leclerc, Ottawa, et Jess Baldwin, Montréal, défont A. Matte et L. Redneault, de Québec, 6-3, 6-2.

George Robinson et Gerry Sullivan, Montréal, défont F. Surveyer et Léo Leblanc, de Montréal, 6-4, 7-5.

MONTCALM VAINQUEUR

Le club de tennis Montcalm a reçu, lundi dernier, la visite du club Sainte-Rose qu'il a défait par le résultat de 4 à 3.

Voici les résultats:

SIMPLES —

R. Dagenais, Ste-Rose, défait R. Baillé, 6-4.

A. Hern, Sainte-Rose, défait M. McCoghan, 6-4.

G. Ledoux, Montcalm, défait C. Dunnville, 6-3.

E. Marier, Montcalm, défait M. Talbot, 6-4.

DOUBLES. —

R. Baillé-G. Ledoux, Montcalm, défont J.-P. Dorval-L. Lafortune, 6-4.

A. Hern-C. Dunnville, Ste-Rose, défont M. McCoghan-A. Rousse, 6-4.

M. Marier-L. Sansregret, Montcalm, défont R. Dagenais-J.-P. Gauthier, 6-3.

Wilson-McLean ont battu, en 4e ronde, Cantin-Letourneau, de Québec, par 6-4, 6-8, 6-3, pendant que Robinson-Sullivan, de Montréal, éliminaient Pelletier-Pednault, de Québec, 1-6, 7-5, 6-4.

Le Mount Royal Country Club a visité le club Canadien, hier soir, dans une série de la Classe "B", section 3, et fut défait par 7 à 0, avec les résultats suivants:

J.-J. Denis, Canadien, a battu R. Perronne, M. R. C. C., 6-2, 6-1.

Roger Hétu, Canadien, a battu C. Manson, M. R. C. C., 6-2, 6-3.

J.-P. Coffsky, Canadien, a battu K. Richan, M. R. C. C., 6-2, 6-3.

M. Gamache, Canadien, a battu G. Maybee, M. R. C. C., 6-2, 6-1.

DOUBLES

J.-P. Coffsky et M. Denis, Canadien, ont battu R. Richen et G. Maybee, M. R. C. C., 6-3, 6-3.

J.-J. Denis et R. Hétu, Canadien, ont battu R. Perronne et C. Manson, M. R. C. C., 6-3, 6-3.

René Bolté et M. Gamache, Canadien, ont battu D. Chadwick et Newman, M. R. C. C., 6-0, 6-3.

LIGU7 MAISONNEUVE

Les Francs Rigolos ont battu le Lambert dans les séries de la Ligue Maisonneuve par 4 à 8 hier soir. Résultats détaills:

A. Bélisle bat R. Dubreuil, 6-2.
T. Todd bat A. Gagnon, 6-4.
E. Gingras bat G. Gagnon, 6-3.
P. Lecavalier bat A. Hadd, 6-3.

DOUBLES

A. Bélisle et Todd ont battu Parizeau et Légaré, 6-3.

Dubreuil et Roby ont battu E. Bélisle et Gingras, 6-1.

A. Gagnon et P. Lecavalier ont battu A. Fordham et A. Hadd.

Vergers de fermes pour fournir des fruits à la famille

Le développement de petits vergers sur la ferme occupe une place importante sur le programme des travaux des stations de démonstration des fermes expérimentales fédérales. L'idée est que chaque ferme doit pouvoir ravitailler la famille en pommes, prunes et petits fruits. Ce programme a été entrepris il y a bientôt neuf ans en Nouvelle-Ecosse et il y a donné des bons résultats. Le petit verger, tout en fournissant des fruits pour la ferme, fournit un moyen d'étudier la rusticité et l'adaptation de nouvelles variétés résultant des essais d'hybridation conduits sur les stations expérimentales. Ce travail est entrepris et conduit en coopération avec l'horticulteur du Dominion à Ottawa.

Dans les provinces des Prairies, le verger de ferme s'est également montré intéressant et utile au point de vue instructif, spécialement au Manitoba où l'idée a été développée sur une plus longue période qu'en Alberta et en Saskatchewan. Dans le développement du verger de ferme, la station expérimentale de Morden, Manitoba, a fourni une contribution remarquable; elle a introduit un grand nombre de variétés nouvelles de fruits, spécialement adaptées aux conditions des Prairies, et distribué plusieurs variétés de pommes, de prunes et de petits fruits. La culture des fleurs annuelles, des bisannuelles vivaces et des arbustes d'ornement vient au premier plan du programme de cette station, qui a donné une attention spéciale également à la culture du rosier depuis plusieurs années. Plusieurs de ces vergers de ferme sont assez grands; ils comprennent de trente à quarante variétés de pommes, de prunes et de cerises rustiques. En ces deux dernières années, de 60 à 70 planches de fruits venant de sept des stations expérimentales ont été présentées à l'exposition provinciale de fruits du Manitoba.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

La récolte de pommes en 1935 a laissé de beaux profits

Le premier rapport sur la récolte canadienne de pommes, publié par la Division des fruits du ministère fédéral de l'Agriculture, estime que la récolte de pommes de 1935 au Canada a été de 4,432,700 barils contre 4,257,400 barils en 1934, soit une augmentation d'environ 4%. Quant à la valeur totale, elle a augmenté d'environ 36%, savoir $12,452,100 en 1935 contre $9,182,900 en 1934. Le prix moyen du baril était de $2.89 contre $2.15 en 1934.

La récolte de la Nouvelle-Ecosse était à peu près la même que celle de la saison précédente; celle de la Colombie canadienne accusait une légère diminution sur la récolte abondante de 1934. La valeur des récoltes d'Ontario et de Québec était sensiblement supérieure à celle de l'année précédente, qui avait souffert de la gelée. La production du Nouveau-Brunswick était également un peu plus forte. La qualité de la récolte était généralement bonne, spécialement dans la Nouvelle-Ecosse, quoique une gelée hâtive en Colombie canadienne ait gravement endommagé les variétés tardives. A tout prendre, dit le rapport, la saison a été satisfaisante et sans aucun doute la plus lucrative qui ait été enregistrée depuis quelques années par l'arboriculteur et le commerçant.

Au cours de la saison de 1935-36 les exportations de pommes canadiennes exprimées en termes de barils se sont chiffrées par 2,234,342 barils contre 2,001,768 barils durant la saison précédente. Des proportions respectives de ces totaux de 96 et 88 pour cent ont été expédiées sur les marchés du Royaume-Uni. Les conditions existant sur les marchés du Royaume-Uni pendant la saison dernière étaient en général beaucoup plus favorables que celles qui ont eu cours en ces dernières années.

Pour prévenir les délais d'exportation

L'attention des exportateurs canadiens de produits agricoles et d'autres produits sur le Royaume-Uni est appelée sur le fait que les autorités postales britanniques sont obligées de soumettre aux douanes britanniques toute lettre venant d'outre mer que l'on soupçonne contenir des articles imposables. Comme les lettres qui contiennent les documents d'expédition sont généralement volumineuses, le Bureau de poste central de Londres, Angleterre, conseille aux expéditeurs de marquer sur le côté réservé à l'adresse, sur les lettres de ce genre ne contenant que de la correspondance ou des documents, les mots "Documents seulement", afin d'éviter tout délai de livraison par la retenue des lettres aux douanes.

Bulletin météorologique

Toronto, 9 (S.P.C.) — Il a fait intensément chaud en Ontario hier. Woodstock a enregistré 106 degrés, Guelph, 105, Toronto, 104½. Il a plu un peu dans quelques parties de l'Ouest; il y a eu des orages dans le nord de l'Ontario, dans les bassins de l'Outaouais et du Saint-Laurent et en Nouvelle-Ecosse. La température demeure très élevée dans l'Ouest.

Voici le temps qu'il fera probablement au Québec demain:

bassins de l'Outaouais et du haut St-Laurent: très chaud, vent variable modéré, orages à certains endroits, surtout au nord;

bassin du bas St-Laurent: chaud vent variable modéré, orages à certains endroits;

nord-ouest et lac St-Jean: chaud, orages à certains endroits;

rive nord, golfe et baie de Chaleur: vent modéré du nord-ouest et de l'ouest, beau, assez chaud.

Le livre du jour

"Orientations"

(Par M. l'abbé Lionel GROULX)

Table des matières:—

Un simple mot
Nos responsabilités intellectuelles
La déchéance incessante de notre classe paysanne
L'inquiétude de la jeunesse et l'éducation nationale
L'éducation nationale à l'école primaire
L'éducation nationale et les écoles normales
L'Université et l'éducation nationale
L'esprit estudiantin
Langue et survivance
Pour qu'on vive
Nos positions
Notre avenir en Amérique.

Volume de 310 pages, format bibliothèque. Collection du Zodiaque. Au comptoir ou par la poste .75s.

Service de Librairie du "Devoir", 430, Notre-Dame est, Montréal.

RETENEZ VOTRE NUMERO!

Pour être assuré de ne pas manquer votre numéro du "Devoir", pendant toutes ces journées orageuses, ayez la précaution de le retenir d'avance, chaque jour, chez un dépositaire de votre choix. De cette façon, vous ne risquez jamais d'être déçu.

La Campagne Canadienne

22

(R. P. Adélard Dugré, S.J.
Editeur: l'Association Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières.

Illustrateur: MAURICE RAYMOND, Montréal
Commentateur: LEOVIDE FRANCOEUR, M.D Saint-Tite, (Champlain).

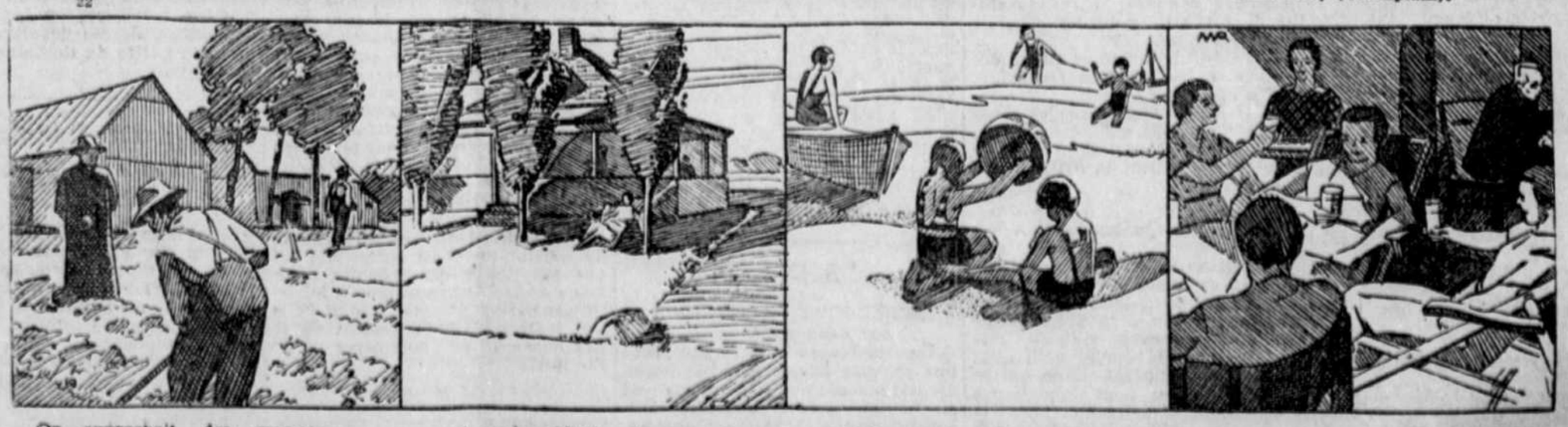

On approchait des granges "Oui, ne comptes-tu pas pour quelque chose, toi! Ne nous laisse pas croire que ton mariage précipité fut le malheur, la grande faute de ta vie". François, songeur, se retire un peu à l'écart. "Devrait-il lui imposer sa volonté?

Et après-midi-là, François et sa femme devaient aller prendre le thé chez le docteur Poitevin, à sa maison d'été. La villa du docteur était bâtie, sous des arbres encore jeunes, en face du fleuve, dont elle n'était séparée que par la route provinciale.

Devant la maison, à une centaine de verges, les enfants barbotaient dans l'eau ou couraient sur la plage, attirant par leurs cris et leurs prouesses, les joyeuses remarques des mamans.

La collation, riche et variée fut servie par des jeunes filles. Tasses minuscules, tartines, gâteaux circulèrent pendant une demi-heure. Une partie de la conversation se faisait en anglais par égard pour Fanny, qui ne parlait français qu'avec difficulté et beaucoup d'incorrections.

Le charbon

Les compagnies Webster et les autres, comme la "Weaver", se vendent et s'achètent mutuellement du charbon

Ces échanges d'approvisionnement se font au prix coûtant, sans profit pour le vendeur, entre compagnies qui ne sont pas apparentées et ne possèdent rien en commun, déclare M. Harry Aird, vice-président et gérant général de la "Canadian Import" et de la "St. Lawrence Stevedoring"

L'enquête Tory s'ajourne plus tôt à cause de la chaleur suffocante

Il fait vraiment bien chaud pour tenir une enquête sur l'importation et la distribution du charbon anthracite. Le président de la commission désignée par le gouvernement fédéral, M. H.-M. Tory, et les autres qui participent à l'enquête qui s'est commencée, hier matin, au Palais de Justice de Montréal, n'en ont que plus de mérite. Dans la salle d'audience, hier après-midi, la chaleur était suffocante. A tel point qu'avant quatre heures, le conseiller juridique de l'enquête, Me Bernard Bissonnette, a proposé l'ajournement jusqu'à ce matin. Le président, M. Tory, s'est empressé de manifester son acquiescement. Il n'y a pas eu d'objection de la part des avocats qui représentent les compagnies Webster. Car même si le sénateur Lorne-C. Webster n'en est plus, il y a toujours des compagnies Webster pour faire le commerce du charbon dans l'est du Canada. Le sénateur a été remplacé, depuis quelques mois, par ses deux fils, MM. L.-S. Webster et Colin-W. Webster. Les deux fils et le père seront appelés bientôt à témoigner. Hier après-midi, c'est le président de la *British Coal Corporation*, M. Harry Aird, qui est en même temps vice-président et gérant de la *Canadian Import* et de la *St. Lawrence Stevedoring*, qui a continué à rendre témoignage.

Entre autres choses intéressantes, M. Aird a raconté que les compagnies dont il est ne sont pas les seules à faire l'importation de l'anthracite gallois. Il prétend que, par exemple, les compagnies *Hart & Adair*, et *Weaver Coal*, font l'importation de ce même combustible et que ces deux compagnies, de même que la compagnie *Tolhurst-Vipond*, n'ont absolument rien de commun avec les compagnies Webster, pour ainsi nous désigner.

Toutefois, en n'ayant rien de commun, les compagnies Webster et les autres, notamment la compagnie Weaver, se vendent et s'achètent mutuellement du charbon. Si l'une manque d'approvisionnement et que l'autre en a de surplus, celle-ci cède du charbon à celle-là, sans prendre de profit, vendant au prix coûtant. M. Aird explique que pour le bien public, les compagnies qui sont agents vendeurs au Canada de compagnies minières d'Angleterre s'entendent ainsi pour *pooler* leurs approvisionnements, établir comme qui dirait la coopérative de l'approvisionnement du charbon. Encore une fois, ces échanges d'approvisionnement se font au prix coûtant, sans profit pour le vendeur, entre compagnies qui ne sont pas apparentées, ne possèdent rien en commun. M. Aird a dit cela sans rire.

Ce même témoin a aussi produit un bon nombre de documents qui lui avaient été demandés à la séance du matin par Me Bernard Bissonnette.

M. Harry Aird

M. Harry Aird, président et gérant de la *Canadian Import*, vice-président de la *British Coal Corporation* et de la *St. Lawrence Stevedoring*, continue la déposition qu'il avait commencée le matin.

A la demande de Me Bissonnette, il produit la copie du contrat ou de l'entente passée entre la *Canadian Import* et la *British Coal* avant février 1934, de même que la copie du contrat avec la *Weaver Coal*. Il produit encore le livre des actionnaires de la *Canadian Import*.

Le témoin affirme qu'il n'y a jamais eu d'autres ententes que celles qui sont mentionnées aux procès verbaux du conseil d'administration de la *Canadian Import*.

Les anciennes ententes, d'avant 1934, ont été annulées et remplacées par de nouvelles, de façon à ce que les nouvelles ne contiennent pas certaines des stipulations des ententes anciennes et que les tribunaux avaient condamnées. La compagnie a voulu se conformer aux représentations faites par les tribunaux.

Le témoin sait que la *Weaver Coal* a un contrat avec la *Pascoe Coal*, compagnie anglaise. Ce contrat a été négocié en janvier ou février de cette année. La *Canadian Import* n'a rien eu à voir dans cela. Les importations de la *Weaver Coal* sont faites pour le marché de Toronto. Le témoin ne sait pas si la *Weaver Coal* importe du charbon de l'autre compagnie anglaise, l'*Amalgamated Anthracite Collieries*.

Me Bissonnette. — Est-ce que les mêmes relations existent encore entre vos compagnies de charbon, comme c'était le cas au temps de l'enquête de M. McGregor, en 1933?

Le témoin dit qu'il ne peut répondre à semblables questions. Il faudrait examiner toute une série de documents avant de répondre.

La "St. Lawrence Stevedoring"

Actuellement c'est la *St. Lawrence Stevedoring* qui fait la réexpédition du charbon, de Montréal à Toronto, pour le compte de la *Weaver Coal*. Le témoin explique que la *St. Lawrence Stevedoring* est une compagnie qui existe depuis 1908 et qui s'occupe du transport général par bateau et non pas seulement du transport du charbon.

Il n'y a pas de correspondance à propos des relations commerciales de la *Weaver Coal* et de la *Canadian Import*. Il arrive que la *Canadian Import* vende à la *Weaver Coal* ou encore qu'elle achète de celle-ci.

Parmi les importations de charbon il peut y avoir des cargaisons qui viennent d'Allemagne, mais aucune de Russie.

La *Canadian Import* n'achète pas de charbon gallois que de *l'Amalgamated Anthracite Collieries*, compagnie anglaise.

Le charbon gallois

A la connaissance du témoin, la compagnie *Hart & Adair* importe aussi du gallois qu'elle achète de la compagnie *Pascoe Coal*, autre compagnie anglaise. A sa connaissance encore, il n'y avait pas d'entente, en 1932, entre la *British Coal Corporation*, et la compagnie *Hart & Adair* à propos de l'importation du gallois. Il n'y a pas non plus actuellement de telle entente. La compagnie *Hart & Adair* n'achète pas actuellement de gallois de la *Canadian Import* non plus que la *British Coal*. La compagnie *Hart & Adair* peut avoir ses propres contrats pour ses importations.

Ni la *Canadian Import* ni la *British Coal Corporation* n'ont de relations avec la *Pascoe Coal*. Ces deux compagnies n'achètent en Angleterre que de *l'Amalgamated Anthracite Collieries*.

Cette même compagnie *Amalgamated* vend du gallois à des compagnies de Toronto: *Ellias Rogers, Miller Co., Weaver Coal*, aussi à des compagnies de Halifax et d'autres villes de Nouvelle-Ecosse.

En tant qu'agent de l'*Amalgamated* pour tout le Canada, la *British Coal Corporation* reçoit une commission sur toutes les ventes que l'*Amalgamated* fait directement à d'autres compagnies canadiennes. La commission est payée même pour le charbon qui ne passe pas, pour réexpédition à Toronto, par les quais de la *Canadian Import* ou de la *British Coal*. Il est arrivé que des cargaisons de charbon aient été réexpédiées de Sorel, ou encore, des quais de la *Canada Cement*, à Montréal-Est. Des cargaisons de charbon sont envoyées occasionnellement à Rimouski, à Chicoutimi, aux Trois-Rivières. La *Canadian Import* n'a pas de subsidiaires dans ces villes.

Il n'y a pas d'autres relations que celles de vendeur à acheteur ou inversement d'acheteur à vendeur entre la *Canadian Import* ou la *British Coal* et la compagnie *Hart & Adair*. Même chose, quant à la *Weaver Coal*, exception faite du contrat déjà mentionné.

Me Bissonnette: Pourquoi vous accorde-t-on par ce contrat un tel privilège?

—Il ne s'agit pas de privilèges mais de transactions commerciales.

—Est-ce que la *Weaver Coal* cède à d'autres qu'à vos compagnies les cargaisons de charbon qu'elle importe du pays de Galles?

—Pas à ma connaissance, il faudra le demander aux gens de la *Weaver*. C'est la *Weaver Coal* qui décide elle-même de sa politique commerciale.

Au prix coûtant

Le témoin dit que la *Weaver Coal*, quand elle cède une cargaison à la *British Coal Corporation*, ne prend pas de profit. Elle vend alors au prix coûtant. La *Weaver Coal* et la *British Coal* sont des agents vendeurs et, comme telles, les deux compagnies ont intérêt à ce que le public soit convenablement approvisionné en charbon. Pour le bien du public, les agents vendeurs de charbon maintiennent comme un *pool*, un approvisionnement coopératif.

Ni la *Canadian Import* ni la *British Coal Corporation* ne vendent à la compagnie *Vipond-Tolhurst*. Les deux premières compagnies n'ont aucun intérêt dans la *Vipond-Tolhurst*.

Me Bissonnette: La *Weaver Coal* a-t-elle des intérêts dans *Vipond-Tolhurst*?

— J'en serais surpris. Je ne le crois pas. Mais je ne veux pas prendre la responsabilité de répondre pour les gens de la *Weaver Coal*.

— Y a-t-il des ententes quant aux prix entre la *Canadian Import* et la *Weaver Coal*?

— Il est évident que les deux compagnies devront vendre au même prix par exemple le charbon qu'elles achètent de la *British Coal Corporation*.

A Québec

Me Bissonnette pose des questions au sujet des opérations de la *Canadian Import*, de la *British Coal Corporation* et de la *St-Lawrence Stevedoring* dans la ville de Québec. Le témoin répond qu'il n'est pas assez au courant de ce qui se passe à Québec pour fournir les informations demandées. Quand la commission siégera à Québec, elle pourra interroger le gérant dans cette ville pour les trois compagnies, M. W. K. Stobo.

Me Bissonnette: Mais si vous pouviez nous convaincre dès maintenant qu'il n'y a pas de coalition dans la ville de Québec, nous pourrions nous dispenser d'aller là-bas.

Me Bissonnette veut savoir quelles sont les compagnies qui font la distribution du charbon dans la ville de Québec et dans lesquelles la *Canadian Import*, la *British Coal* et la *St. Lawrence Stevedoring* auraient des intérêts.

Le témoin répète qu'il ne peut répondre, que c'est à M. Stobo qu'il faudra poser ces questions.

Me Bissonnette remarque que le témoin est pourtant vice-président et gérant général de ces compagnies. Il devrait savoir.

MM. Campbell et Aimé Geoffrion interviennent: le gérant de Québec, c'est M. Stobo. Le témoin n'est que le deuxième vice-président des compagnies qui opèrent dans la ville de Québec.

Me Bissonnette demande au témoin si la même situation existe aujourd'hui dans le commerce du charbon de la ville de Québec que celle qui est indiquée dans le rapport de M. McGregor, après l'enquête de 1933.

M. Aird répond qu'il faudra le demander à M. Stobo.

A d'autres questions, le témoin répond en affirmant que ses compagnies n'ont d'intérêt dans aucune compagnie de charbon dans les villes de Toronto et d'Ottawa.

A Montréal le charbon des compagnies de M. Aird est déchargé soit au quai Bickerdike soit au quai Vulcain, dans l'Est. Cependant quand les compagnies vendent des cargaisons entières à des clients, comme c'est arrivé par exemple pour Mongeau & Robert et pour d'autres, le déchargement se fait au gré des clients.

Livres produits

Le témoin, à la demande de Me Bissonnette, produit l'ancien et le nouveau livre des minutes et l'ancien et le nouveau livre des actionnaires de la *Canadian Import*. Il fera préparer et produira plus tard un relevé des importations de la *Canadian Import*, de la *British Coal* ainsi qu'un relevé des ventes faites par ces compagnies à la *Weaver Coal* et des achats de ces mêmes compagnies à la *Weaver Coal*, depuis 1933.

Il ne peut produire de copie d'ententes entre la *Canadian Import*, ou la *British Coal* ou la *St. Lawrence Stevedoring* et d'autres compagnies parce qu'il n'existe pas une seule entente écrite ou verbale. Il y a quelques contrats comme il en existe dans la plupart des commerce entre vendeurs et acheteurs.

La séance est levée jusqu'à dix heures, ce matin

Belles fêtes à St-Janvier

Les noces d'argent sacerdotales de M. le curé Samuel Valiquet

Saint-Janvier, 9. — Le 29 juin dernier, les paroissiens de Saint-Janvier ont célébré le jubilé d'argent de leur vénéré et digne curé, M. l'abbé Samuel Valiquet. Il y eut messe solennelle célébrée par le jubilaire assisté de ses deux cousins comme diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. A.-N. Valiquet, O.M.I., oncle du jubilaire. M. l'abbé Henri Lecompte, supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse, assistait au choeur. Il y eut bénédiction et distribution du pain bénit. A l'issue de la messe, M. David Gladu, maire et marguillier du banc, présenta les hommages de la paroisse au jubilaire ainsi qu'une bourse. M. le curé, en termes émus, remercia ses paroissiens. Un dîner réunit au presbytère les invités, les parents et les amis. Le soir, il y eut bénédiction solennelle du Saint-Sacrement et le lendemain, une grand'messe, demandée par la famille du jubilaire, réunit de nouveau au pied de l'autel, dans une commune action de grâces, les parents et les amis.

Le samedi, 27 juin, les enfants de l'école de village ont donné une séance à la salle paroissiale et ont présenté leurs hommages à celui qui, à l'exemple du bon Maître, aime tant les petits enfants.

M. le curé Samuel Valiquet est né à Terrebonne le 10 juin 1884; il fit ses études classiques au séminaire de Sainte-Thérèse, ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre à Montréal, par Mgr Archambault, évêque de Joliette, le 29 juin 1911. Il fut professeur au Séminaire de Sainte-Thérèse pendant plus de 15 ans. Pour des raisons de santé, il alla ensuite dans l'Abitibi où il fut curé à Belcourt pendant six ans. Revenu dans le diocèse de Montréal, il fut nommé, par Mgr Gauthier, curé à la Rivière-des-Prairies, puis à Saint-Janvier, cure qu'il dirige encore actuellement.

Banquet à M. Wilfrid Gagnon

La direction de l'Association hôtelière de la province de Québec, conjointement avec celle de l'Association des hôteliers de la campagne de la province de Québec, a décidé d'offrir un banquet à M. Wilfrid Gagnon, le nouveau ministre de l'industrie et du commerce, ainsi que du Service des hôtelleries, dans le cabinet provincial. Ce banquet aura lieu à l'hôtel Windsor, à Montréal, le jeudi, 16 juillet courant, à 7 h. du soir (heure d'été).

Ce banquet sera sous la présidence conjointe de MM. E. H. Frappier et J. Léo Gagnon, respectivement président de l'Association hôtelière et de l'Association des hôteliers de la campagne.

"S. D. N."

SUPER-ETAT MAÇONNIQUE

par Léon de Poncins.

Un volume in-8 couronne, avec une gravure hors texte, 135 pages. Ce livre nous révèle un document maçonnique secret auquel les événements actuels confèrent une actualité historique.

Il éclaire les dessous de la politique internationale de l'après-guerre et nous montre les influences occultes qui ont présidé à la création de la Société des Nations et qui continuent à s'y exercer.

Au comptoir et par la poste, 75 cts.

La tribune de l'air

Ce que disent nos hommes politiques au microphone

L'opinion d'un universitaire. Le Dr Georges Préfontaine

On comprendra facilement que les journaux ne peuvent se faire l'écho complet de toutes les causeries politiques données à la radio par l'un ou l'autre de nos partis provinciaux. Nous devons, faute d'espace, nous contenter de publier les textes des chefs ou encore ceux qui comportent un élément sérieux de nouvelles. C'est pourquoi nous avons inauguré, pour le bénéfice de nos lecteurs, cette nouvelle rubrique où nous reproduisons les passages les plus intéressants des différentes causeries prononcées au microphone.

Voici un résumé de la causerie donnée, hier soir, à Radio-Canada, en faveur de l'Union Nationale, par le Dr Georges Préfontaine, professeur agrégé de biologie à l'Université de Montréal, ancien boursier de l'Institut Rockefeller, ancien étudiant des universités de Paris, Strasbourg et Harvard.

Pourquoi j'adhère à l'Union nationale

"J'appartiens à cette catégorie de jeunes qui n'ont jamais été ni rouges ni bleus, que l'avilissement des moeurs électorales a longtemps éloignés de la politique active. J'appartiens à cette jeunesse qui a connu le meilleur réveil national des vingt dernières années, qui a soutenu de son enthousiasme et de sa foi, en face de tant de défections et de tant de déchéances, l'équipée courageuse et l'indéfectible espérance de ceux que nous reconnaissons comme nos maîtres et nos guides et dont je n'ai pas besoin de vous dire les noms parce qu'ils sont déjà sur vos lèvres.

"L'on nous a prêché et nous avons compris la nécessité de l'oeuvre politique. Partagés entre cette conviction et le dédain que leur inspiraient tant de mesquineries politiciennes, beaucoup s'étaient retranchés dans le mutisme et l'indifférence, et j'étais de ceux-là.

"Mais le mouvement de l'Union Nationale de l'automne dernier nous est apparu comme l'aurore d'une ère nouvelle, comme une sorte de délivrance matérielle et morale. Nous avons adhéré à ce mouvement parce que le spectacle de deux groupes politiques s'unissant pour la défense d'un commun idéal politique signifiait le rehaussement même de cet idéal et présageait la disparition graduelle de l'esprit de parti, cause de la plupart de nos misères.

"Nous avons adhéré à l'Union nationale, à cause même de son programme, le plus étudié, le plus sérieux, le plus complet qui ait jamais été offert à l'électorat de cette province.

"L'odieuse tragédie du 25 novembre"

"La campagne électorale elle-même s'éleva, grâce à l'Union nationale, sur un plan où on l'avait rarement tenue jusque là. Mais on sait, par contre, jusqu'où les libéraux la rabaissèrent, le jour du scrutin, au niveau le plus bas, le plus abject qu'elle eût jamais connu. Cette odieuse tragédie du 25 novembre dernier, précédée du tripatouillage des listes électorales de Montréal et des parjures en série, a soulevé de dégoût toute la population de cette province.

Défection des forces policières, prostitution de la justice

"Pour ma part, je déclare qu'au récit de ces actes de banditisme, de ces révoltantes machinations, de cette honteuse défection des forces policières, de cette prostitution de la justice même, j'ai juré que je me dresserais avec tous les hommes de coeur et de conscience pour combattre, dans la mesure de mes faibles moyens, le régime qui a permis ces sinistres scandales, je veux dire le régime libéral tel que dirigé alors par M. Taschereau, tel que dirigé aujourd'hui par M. Godbout.

Les révélations du comité des comptes publics

"On connaît le deuxième acte de cette tragédie, c'est-à-dire la session parlementaire et les révélations du Comité des Comptes publics. Tout ce qui s'est passé à l'enquête sur les Comptes publics n'a pu que fortifier l'adhésion des esprits droits à la politique de l'Union nationale. Avec courage, maîtrise et avec une implacable ténacité, le chef incontesté de l'Union nationale, M. Maurice Duplessis, a dévoilé une petite partie des abus, des malversations, des friponneries, des injustices qui étaient devenus le lot habituel de l'administration libérale.

"Tous les changements politiques survenus depuis cette enquête, tous ceux qui surviendront d'ici le 17 août prochain, ne nous feront pas oublier l'affaire Lanctôt, l'affaire Antoine Taschereau, l'affaire Vautrin, l'affaire Bériau, l'affaire Thomas Côté, l'affaire des $25,000,000 empruntés secrètement l'avant-veille du scrutin du 25 novembre.

"Ils ne nous feront pas oublier l'effronterie de certains témoins, l'inconscience de certains autres, les tentatives des ministériels de bloquer les témoignages compromettants, grâce à l'astuce d'un Bercovitch ou à l'audace d'un Léon Casgrain. Ils ne nous feront pas oublier la dissolution subite des Chambres, l'écroulement du régime dans le scandale et la suspension de l'enquête qui n'a démontré, au dire de M. Duplessis lui-même, qu'une fraction d'un dixième d'un pour cent de ce qui reste à révéler.

"L'Union nationale reste intacte"

"Les malheureuses défections qui se sont ensuite produites dans les rangs de l'Union nationale n'ont en rien modifié le caractère, l'esprit, le programme de cette Union. L'Union nationale persiste, elle reste intacte, composée d'esprits indépendants puis d'anciens libéraux et d'anciens conservateurs déterminés à faire disparaître les étiquettes fallacieuses de *rouges* ou de *bleus* qui ont empoisonné l'existence de nos pères, provoqué une véritable dissolution de nos forces nationales et dont les termes vides de sens ne peuvent plus tromper que les naïfs.

Les promesses de M. Godbout

"Le troisième épisode de l'aventure libérale, — et non le moins tragique, — est la révélation du programme du nouveau premier ministre. Les promesses de M. Godbout ne peuvent être prises au sérieux et seront impuissantes à rallier à son parti les hommes qui se souviennent de son passé politique et ont suivi son évolution. Personne ne prendra au sérieux l'homme qui promet d'assurer "la dignité de la lutte électorale et l'honnêteté du scrutin" quand ce même homme, M. Godbout, votait, il y a quelques semaines, contre le désaveu et la condamnation des vols et des actes de banditisme électoraux. Personne ne prendra au sérieux l'homme qui promet l'abrogation de la loi Dillon, cette loi injuste et odieuse qui consacre la fraude électorale, quand ce même homme a approuvé lui-même de son vote cette loi, lors de sa présentation et a voté contre son rappel, quand il en a eu l'occasion. Déluge de promesses inspiré par la peur de la défaite.

"Rien dans le programme et dans les actes administratifs de M. Godbout n'est de nature à modifier les convictions des hommes sincères et véritablement soucieux des intérêts de notre province. Ceux-là qui ont adhéré à la politique de l'Union nationale ont toutes les raisons possibles de lui demeurer plus que jamais fidèles".

Appel au Conseil privé

Sur la validité de quatre des huit lois de réforme sociale du gouvernement Bennett

Ottawa, 9 (C.P.) — M. Ernest Lapointe, ministre de la justice dans le cabinet King, a annoncé hier que le gouvernement portera en appel auprès du plus haut tribunal de l'Empire, le Comité judiciaire du Conseil privé, les décisions de la Cour suprême du Canada sur la validité de quatre des huit lois qui constituaient le programme de réformes du gouvernement Bennett: la loi de l'assurance-chômage, la loi de la semaine de 48 heures, la loi du salaire minimum et la loi de la semaine de six jours. M. Lapointe a ajouté que le gouvernement soumettrait aussi une référence au Conseil privé sur la question de la validité de la loi du concordat et de l'article 498A du Code criminel, ce qui équivaut à demander une consultation. Le ministre de la justice n'a fait aucune allusion aux deux autres lois qui ont fait l'objet des récentes décisions de la Cour suprême: la loi de l'organisation des marchés et celle qui a trait à l'établissement de la Commission du commerce et de l'industrie.

* * *

Victoria, 9 (C.P.) — Le procureur général de la Colombie canadienne, M. Gordon Sloane, a déclaré hier que son gouvernement songe à porter en appel devant le Conseil privé les décisions de la Cour suprême sur la validité de la loi du concordat et de l'article 498A du Code criminel.

L'étatisation en France

Paris, 9 (S.P.A.) — La commission que la Chambre des députés a chargée des questions militaires a approuvé le projet gouvernemental d'étatiser les établissements de matériel de guerre. Il paraît que le gouvernement commencera par étatiser des établissements qui fabriquent du matériel pour les forces de terre et que cela constituera une expérience. Ce premier pas entraînera une dépense d'environ 800 millions de francs. D'après des informateurs vraisemblablement au courant de ce qui se passe, le ministre de la défense Daladier aurait expliqué au comité que l'étatisation des fabriques de matériel pour les forces de terre précédera celle de l'aviomnerie et de la construction maritime, parce que la production de ces dernières est en majeure partie du domaine de l'activité civile.

Principal de l'école normale de St-Jean

Saint-Jean (D.N.C.) — M. l'abbé Romain Boulé, vice-supérieur et procureur du collège de Saint-Jean, vient d'être nommé principal de la nouvelle école normale de Saint-Jean. Cette école ouvrira ses portes en septembre Son premier principal possède une vingtaine d'années d'expérience dans l'enseignement.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

chez DUPUIS

Heures d'affaires durant l'été: 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. LE SAMEDI COMPRIS.

PLateau 5151 local 202

600 CHEMISES POUR HOMMES

Spécial, chacune

Messieurs, faites provision!... Soldes de ventes précédentes comprenant les marques de 1.00 ou plus. Broadcloth de coton, divers dessins et coloris pour l'été.

.78

2 faux cols ou collet à même. Encolures 13½ à 17.

Chaussettes pour hommes

Des milliers de paires en vente et une grande variété de tricots: soie et laine, coton et laine, aussi fil de Lille, etc., tous appropriés pour l'été. Nouveaux dessins dans les teintes pâles ou foncées, gris, bleu, rouge, brun. 10 à 11½ — la paire . . . . . .

.25

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Le différend Philie-Mérineau

M. L.-E. Potvin rend un jugement à la Salomon — Ils auraient raison tous les deux

M. L.-E. Potvin, président de la Commission municipale de Québec, a rendu un jugement de Salomon sur le différend Mérineau-Philie.

On sait que M. Mérineau, vérificateur des finances de la ville de Montréal, et M. Philie, directeur des finances, sont en désaccord sur l'interprétation de certains pouvoirs, au point que M. Mérineau a refusé d'apposer son approbation au rapport annuel. Il s'agissait du fonds de pension des fonctionnaires municipaux.

Dans le rapport du directeur des finances, celui-ci parlait, au sujet du fonds de pension, des "recettes et déboursés", tandis que d'après M. Mérineau, il eût fallu inscrire: "revenus" et "dépenses". De plus, dans un autre endroit, M. Philie inscrivait un "passif contingent", alors que M. Mérineau soutenait que c'était un passif réel.

M. Potvin a dit que M. Mérineau avait raison en ce qu'il s'agissait bel et bien de "revenus et dépenses", mais que M. Philie n'avait pas tort en ce qu'il s'était servi des termes du règlement municipal.

La morale est qu'il faudra modifier le règlement municipal.

Quant au passif, M. Potvin tend à penser qu'il est "réel" et non pas "contingent".

Les autorités municipales ne sont pas fâchées de ce que les hauts fonctionnaires expriment ouvertement et librement leur opinion sur des questions importantes. C'est, disent-elles, une garantie pour le public contribuable qu'il a à son service des hommes qui ne craignent pas de faire leur devoir quand ils le jugent nécessaire, et de soutenir chacun de qu'ils croient la vérité.

Les socialistes se retireraient

Paris, 8 (S.P.C.-Havas) — Le ministre d'Etat Faure a déclaré au cours d'une réunion socialiste que si d'ici quelques mois le programme gouvernemental front-populaire ne donne pas les résultats qu'on en attend, il se peut que le parti socialiste se retire de la coalition politique de gauche et propose son propre programme.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: HArbour 1241

1 sou le mot, 25c minimum comptant.

Annonces facturées, 1½c le mot. 50c minimum

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, $1.00 par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 cents.

A VENDRE

Orgue à tuyaux, instrument moderne, 2 claviers, pédalier, action électro-pneumatique, soufflerie électrique, parfait état. S'adresser à A. Dumas, 3593 Ste-Famille.

A VENDRE

Une superbe collection des oeuvres du grand poète Edmond Rostand. Volumes neufs, grand format, illustrés en couleurs et très bien reliés. Véritable occasion. S'adresser à 325, rue Ste-Catherine Est.

Emploi demandé

Comptable, expérience, références. DOllard 8643.

1042 j.n.o.

Un livre à lire

LES NORTHMANS EN AMERIQUE,

par Eugène Achard.

Ce volume traite d'une question historique peu connue mais dont l'intérêt touche à l'aventure. Les illustrations relèvent le texte.

Voici la liste des chapitres:

I — Est-ce vrai? II — Au seuil de notre histoire. III — Les Northmans; IV — Les Northmans en Angleterre. V — Les Northmans en France. VI — Sur l'Océan des Brumes. VII — Au seuil de l'Amérique. VIII — L'Amérique entrevue. IV — Leif Ericson. X — Vers les terres mystérieuses. XI — Le Vinland.

En vente à la librairie du *Devoir*, 75 sous franco.

RETENEZ VOTRE NUMERO!

Pour être assuré de ne pas manquer votre numéro du "Devoir", pendant toutes ces journées orageuses, ayez la précaution de le retenir d'avance, chaque jour, chez un dépositaire de votre choix. De cette façon, vous ne risquez jamais d'être déçu.